



Parc national du Canada de la

Pointe-Pelée

Plan directeur
Juin 2010



© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée
par le directeur général de Parcs Canada, 2010.

This publication is also available in English.

Également disponible sur Internet au www.parcscanada.gc.ca/pointepelee.

ISBN 978-1-100-94576-7
No. de cat. R61-37/2010F-PDF

*Pour de plus amples renseignements sur le plan directeur ou
sur le parc national du Canada de la Pointe-Pelée, s'adresser au :*

Parc national du Canada de la Poite-Pelée
407 Monarch Lane, RR1, Leamington (Ontario) N8H 3V4

tél. : 519-322-2365 téléc : 519-322-1277
courriel : pelee.info@pc.gc.ca
www.parcscanada.gc.ca/pointepelee

Photographies de la page couverture :
Grande photo : Vue du marais depuis la tour de la promenade du Marais, Parcs Canada
À gauche : Un couple sur la plage West, Parcs Canada
Au centre : L'observation d'oiseaux, Parcs Canada
À droite : Des enfants participent au programme du congé de mars, Parcs Canada

Parc national de la Pointe-Pelée

Plan directeur

Juin 2010

Avant-propos du ministre



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et des sources d'inspiration où la population canadienne peut renouer avec son passé et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité en passant par notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, offrent à la population canadienne et aux visiteurs une foule d'expériences pour apprécier le patrimoine naturel et historique du Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux, inspirants et d'une grande beauté.

Notre gouvernement vise à assurer que les Canadiens et Canadiennes créent des liens étroits avec ce patrimoine et à faire en sorte que nos endroits protégés soient utilisés de manière à les léguer intacts aux générations futures.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du parc national du Canada de la Pointe-Pelée. Je suis très reconnaissant envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

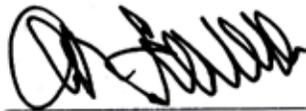
Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur du parc national du Canada de la Pointe-Pelée.

Le ministre de l'Environnement,

Jim Prentice

Recommandations

Recommandé par:



Alan Latourelle
Directeur général
Agence Parcs Canada



Alice Willems
Directeur intérimaire d'unité de gestion
Unité de gestion du sud-ouest de l'Ontario
Agence Parcs Canada

Résumé

Le présent plan directeur donne une nouvelle orientation au parc national de la Pointe-Pelée. Il présente le cadre décisionnel grâce auquel les employés de l'Agence Parcs Canada pourront continuer de concrétiser le mandat et les priorités de l'organisation tout en tenant compte des occasions et des enjeux actuels qui ont une incidence sur l'intégrité des écosystèmes protégés dans le parc, sur la pertinence de l'expérience du visiteur ainsi que sur la capacité du parc de favoriser le rapprochement des Canadiens avec un patrimoine naturel irremplaçable.

Le plan directeur comprend ce qui suit :



La pointe la plus méridionale de la partie continentale du Canada 2006, Steve Pike

- Un énoncé de vision;
- Cinq stratégies clés, qui établissent l'orientation stratégique du parc au cours des quinze prochaines années;
- Trois approches de gestion sectorielles, qui définissent la gestion de la rive ouest de la partie continentale, du marais et de la rive est de la partie continentale ainsi que de l'île Middle;
- Un plan de zonage du parc;
- Un résumé de l'administration et de l'exploitation du parc, notamment de la stratégie d'intendance environnementale;
- Un résumé de l'évaluation environnementale stratégique réalisée dans le cadre de l'élaboration du plan directeur;
- Une stratégie de mise en œuvre résumant les mesures prévues.

Les cinq stratégies clés sont décrites ci-dessous. Elles orientent la mise en œuvre du plan directeur et déterminent les aspects sur lesquels le parc devra concentrer ses efforts et ses ressources pour concrétiser sa vision.

PREMIÈRE STRATÉGIE CLÉ

Respecter la septième génération : honorer le lien qui unit les Premières nations au parc national de la Pointe-Pelée

Cette stratégie vise à honorer le lien qui unit les Premières nations au parc national de la Pointe-Pelée ainsi qu'à confirmer que l'Agence Parcs Canada tient à collaborer avec les bandes de Caldwell et de Walpole Island pour protéger et mettre en valeur le riche patrimoine naturel et culturel du

parc d'une façon authentique et durable. Parcs Canada s'engage à respecter le principe de la « septième génération », c'est-à-dire à planifier l'avenir du parc dans un esprit de responsabilité collective de façon à assurer sa pérennité pour les générations à venir. En entretenant des relations consultatives axées sur la confiance et le respect, Parcs Canada pourra collaborer avec les Premières nations en vue de mettre en commun ses connaissances et son expertise, reconnaître les liens qui unissent les Autochtones à la terre ainsi que favoriser des situations mutuellement avantageuses au plan éducatif, économique et culturel.

Pour favoriser la réussite de cette stratégie, l'Agence devra notamment constituer un comité consultatif sur les questions autochtones; offrir de la formation sur la culture autochtone à son effectif; contribuer à des programmes d'emploi pour les jeunes Autochtones; collaborer étroitement avec les Premières nations pour veiller à ce que leurs ressources culturelles, leur patrimoine culturel et leurs connaissances traditionnelles en matière d'environnement soient pris en considération dans les efforts de protection et de mise en valeur; faire en sorte que le parc représente un endroit où les Premières nations pourront se rapprocher des visiteurs pour les sensibiliser davantage à l'égard de leur histoire, de leur culture, de leur langue, de leurs traditions et de leurs liens avec le parc, ainsi qu'entreprendre un ou plusieurs projets avec le secteur privé.

DEUXIÈME STRATÉGIE CLÉ

Le parc national de la Pointe-Pelée : un endroit propice à la découverte, au plaisir et au rapprochement

Cette stratégie porte sur l'expérience du visiteur du parc national de la Pointe-Pelée et vise à faire connaître l'endroit comme le parc national le plus au sud du Canada, un refuge pour la vie sauvage et de nombreuses espèces en péril, ainsi qu'un endroit où l'on peut s'amuser, faire des découvertes et relaxer. La stratégie met l'accent sur l'importance de mieux comprendre les besoins et les intérêts des visiteurs afin de renouveler et d'améliorer les possibilités, axées sur les attributs naturels et culturels uniques du parc, qui leur sont offertes. La richesse de l'offre de loisir, de découverte et d'apprentissage présentée aux visiteurs contribuera à faire vivre à ces derniers des expériences significatives qui les amèneront à se rapprocher davantage du parc.

Pour favoriser la réussite de cette stratégie, l'Agence devra notamment utiliser de l'information en sciences sociales pour renouveler et améliorer l'expérience du visiteur et les installations de façon à conserver les marchés actuels et à en attirer de nouveaux; utiliser le cycle de l'expérience du visiteur pour diriger la planification et la réalisation des activités; créer un centre d'orientation près de l'entrée du parc; tirer parti du 100^e anniversaire du parc en 2018 pour améliorer la visibilité de l'endroit, inspirer les Canadiens à se rapprocher de ce trésor national et les sensibiliser à l'égard de sa conservation; travailler avec d'autres afin de planifier et de concrétiser l'offre d'expérience du visiteur ainsi que collaborer étroitement avec les partenaires du tourisme pour élaborer et offrir des promotions.

TROISIÈME STRATÉGIE CLÉ

Rétablir la mosaïque d'habitats caroliniens

Cette stratégie met l'accent sur les mesures pour assurer et améliorer le rétablissement de la mosaïque d'habitats caroliniens protégés dans le parc, notamment le marais, la savane, la forêt sèche, la forêt marécageuse, les dunes et les plages, ainsi que les espèces en péril qui y vivent. En conservant et en améliorant la santé des écosystèmes du parc, l'Agence pourra revitaliser l'expérience du visiteur et offrir de nouvelles possibilités de découverte, de plaisir et de rapprochement. Les mesures de conservation représentent également le fondement des programmes de diffusion externe, d'éducation du public et d'apprentissage qui visent à faire connaître le parc à tous les Canadiens, où qu'ils soient. Les cinq premières années du plan directeur porteront principalement sur l'habitat le plus rare et menacé de la partie continentale du parc, la savane du cordon sablonneux du lac Érié, de même que sur la mise en œuvre du *Plan de conservation de l'île Middle*.

Pour favoriser la réussite de cette stratégie, l'Agence devra notamment gérer activement la végétation par le feu et des moyens mécaniques afin d'assurer l'intégrité de la savane rare; gérer la prolifération des espèces végétales étrangères envahissantes; collaborer avec les Premières nations, les universités, la province et les autres organismes fédéraux de conservation pour étudier et surveiller davantage les habitats; gérer les espèces surabondantes qui menacent l'intégrité de la biodiversité et de l'écosystème; diriger les programmes de rétablissement des espèces en péril; élaborer une stratégie de gestion du marais; proposer aux visiteurs des possibilités d'apprentissage et de

science citoyenne qui les amèneront à se rapprocher de l'endroit et à contribuer à sa protection; mettre en place un programme de diffusion externe et d'éducation du public qui met l'accent sur les activités de recherche, de surveillance et de gestion active nécessaires à la conservation de l'intégrité écologique du parc; accroître les possibilités de bénévolat ainsi que bonifier les activités éducatives structurées et axées sur les programmes d'études.

QUATRIÈME STRATÉGIE CLÉ

Six mille ans d'histoire : protéger et mettre en valeur les ressources culturelles

Cette stratégie porte sur l'importance de la protection des ressources culturelles, des activités offertes aux visiteurs ainsi que des mesures de diffusion externe et d'éducation du public pour faire connaître les millénaires d'histoire qui unissent l'être humain à ce paysage naturel. La pointe Pelée livre une histoire riche et diversifiée qui remonte à plus de 6 000 ans et témoigne du passage des Autochtones, explorateurs français, militaires britanniques, colons, pionniers, pêcheurs, fermiers, chasseurs, bûcherons, villégiateurs, naturalistes, protecteurs de l'environnement, pique-niqueurs, baigneurs, amateurs de soleil et autres. De concert avec les Premières nations, les anciens résidents du parc ainsi que les personnes et les familles qui éprouvent un attachement pour la pointe Pelée, l'Agence prendra soin de raconter et de commémorer cette histoire dans ses activités destinées aux visiteurs et ses mesures de diffusion externe et d'éducation du public.

Pour favoriser la réussite de cette stratégie, l'Agence devra notamment établir un inventaire des ressources culturelles et une stratégie de gestion; faire appel à tous les intervenants pour définir la valeur des ressources culturelles du parc ainsi qu'établir des partenariats avec les communautés et les groupes culturels afin de présenter des événements visant à commémorer le patrimoine culturel du parc, comme des retrouvailles et des pow-wow.

CINQUIÈME STRATÉGIE CLÉ **La collaboration : la clé du succès**

Par cette stratégie, qui s'unit à toutes les précédentes, l'Agence Parcs Canada reconnaît que c'est en collaborant avec les autres qu'elle parviendra à protéger et à mettre en valeur le parc national de la Pointe-Pelée. Les écosystèmes et les ressources culturelles continueront d'être protégés et d'avoir une pertinence aux yeux des Canadiens. Les activités offertes aux visiteurs et les mesures de diffusion externe et d'éducation du public élaborées et présentées avec les partenaires, intervenants et bénévoles favoriseront chez les Canadiens un sentiment de pertinence et de rapprochement à l'égard du parc, ce qui aura une incidence positive sur l'endroit ainsi que sur la santé environnementale, économique et sociale de la région, des collectivités et des habitants. L'Agence tient à collaborer et à établir des partenariats pour définir et promouvoir les activités uniques du parc et faire en sorte que l'endroit soit au cœur du tourisme régional et de la vie communautaire.

Pour favoriser la réussite de cette stratégie, l'Agence devra notamment élaborer une stratégie de diffusion externe et d'éducation du public qui mettra de l'avant les trois volets du mandat de Parcs Canada; contribuer aux discussions sur l'aménagement du territoire du grand écosystème du parc; collaborer avec l'Université de Windsor au projet de station de recherche sur le terrain; travailler avec d'autres à l'élaboration et au soutien d'un programme communautaire d'intendance des espèces en péril; être un partenaire actif du secteur touristique régional; accueillir davantage d'événements communautaires dans le parc; renouveler le site Web du parc; élaborer une stratégie d'engagement du secteur privé; informer annuellement le public, les intervenants et les partenaires de l'avancement de la mise en œuvre du plan directeur ainsi qu'organiser un événement annuel pour souligner la contribution des partenaires, intervenants et citoyens.

Table des matières

Avant-propos	v
Énoncé de recommandation	vii
Résumé	ix
1.0 Introduction	1
1.1 Objet du plan directeur	1
1.2 Situation géographique et contexte régional	3
1.3 Processus d'examen du plan directeur et consultations publiques	6
2.0 Le parc national de la Pointe-Pelée : un endroit d'importance internationale, nationale et régionale	9
3.0 Contexte de planification et situation actuelle	13
3.1 Histoire du parc	13
3.2 Contexte biophysique	16
3.3 Caractéristiques uniques du parc national de la Pointe-Pelée liées à l'expérience du visiteur	17
3.4 Caractéristiques uniques du parc national de la Pointe-Pelée liées à l'appréciation et à la compréhension du public	19
3.5 État du parc	20
3.6 Principaux enjeux, défis et possibilités	25
4.0 Énoncé de vision du parc national de la Pointe-Pelée.....	29
5.0 Stratégies clés	31
5.1 Première stratégie clé.....	32
5.2 Deuxième stratégie clé.....	35
5.3 Troisième stratégie clé.....	40
5.4 Quatrième stratégie clé	45
5.5 Cinquième stratégie clé	47
6.0 Approche de gestion sectorielle	53
6.1 Partie continentale : rive ouest	53
6.2 Partie continentale : rive est et marais	54
6.3 Île Middle	56
7.0 Zonage du parc	57
8.0 Administration et exploitation	61

9.0	Surveillance	63
10.0	Résumé de l'évaluation environnementale stratégique	65
11.0	Références	69
12.0	Glossaire	71

Annexe

Annexe 1 : Résumé des mesures planifiées : Stratégie de mise en œuvre	75
Annexe 2 : Surveillance de l'intégrité écologique du parc national de la Pointe-Pelée	83
Annexe 3 : Espèces dont la conservation est préoccupante	86
Annexe 4 : Plan directeur du parc national de la Pointe-Pelée : Objectifs et stratégies clés appuyant les cibles de rendement de l'Agence Parcs Canada	89

Liste des cartes

Figure 1 : Situation géographique	4
Figure 2 : Écosystèmes et habitats	5
Figure 3 : Contexte régional et grand écosystème du parc	7
Figure 4 : Installations et activités du parc	18
Figure 5 : Zonage du parc	59

1.0 Introduction



La pointe la plus méridionale de la partie continentale du Canada, Parcs Canada

1.1 OBJET DU PLAN DIRECTEUR

Au nom des générations de Canadiens d'aujourd'hui et de demain, Parcs Canada gère un remarquable réseau de parcs nationaux, d'aires marines nationales de conservation et de lieux historiques nationaux, dont certains ont été désignés sites du patrimoine mondial, réserves de la biosphère et zones humides d'importance internationale par l'UNESCO.

Les parcs nationaux forment des exemples représentatifs des régions naturelles du Canada. Chaque parc offre aux Canadiens un ensemble d'activités de loisir et d'apprentissage ainsi que l'occasion de se rapprocher de leur territoire. Le mandat de Parcs Canada compte trois volets : la protection des ressources patrimoniales, l'expérience du visiteur ainsi que la compréhension et l'appréciation du public. La *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998), la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (2000), la *Loi sur les espèces en péril* (2002) et les *Principes directeurs*

et politiques de gestion de Parcs Canada (1994) établissent le contexte légal et stratégique de ce mandat.

Chaque parc national doit se doter d'un plan directeur qui énonce sa vision à long terme et établit l'orientation stratégique encadrant sa gestion. Le plan directeur précise la façon dont le parc concrétisera le mandat de l'organisation de manière intégrée, et il définit les ressources et les efforts qui seront consacrés à chaque dimension du parc. Le plan directeur, valide pour quinze ans, est un document tourné vers l'avenir qui est examiné publiquement tous les cinq ans. Il est approuvé par le ministre de l'Environnement et présenté au Parlement. C'est principalement au moyen de ce document que Parcs Canada rend des comptes aux Canadiens.

Parcs Canada s'efforce d'améliorer et de renforcer ses relations avec les peuples autochtones qui vivent dans les parcs nationaux ou à proximité. Parcs Canada

reconnait les droits ancestraux et les traditions des bandes de Caldwell et de Walpole Island, car le parc national de la Pointe-Pelée se situe dans leur territoire traditionnel au Canada. Parcs Canada tient à entretenir de bonnes relations afin d'accroître le degré de compréhension et de sensibilisation à l'égard des Premières nations et de leur rapprochement avec ce territoire, d'être en mesure de planifier et de gérer le parc à la lumière des connaissances traditionnelles autochtones ainsi que de réaliser le mandat de l'organisation au moyen de partenariats et de possibilités avantageuses au plan économique. En outre, Parcs Canada s'engage à donner l'occasion aux Premières nations de se rapprocher de leurs paysages culturels traditionnels.

Le plan directeur du parc national du Canada de la Pointe-Pelée

Le plan directeur actuel du parc national de la Pointe-Pelée a été approuvé en 1995 et présenté au Parlement en 1996. La plupart des objectifs établis dans le plan ont été atteints, et les grands projets liés à la conservation des ressources patrimoniales, à l'expérience du visiteur ainsi qu'à l'appréciation et à la compréhension du public ont été réalisés. Le présent plan directeur donne une nouvelle orientation au parc. Il présente le cadre décisionnel grâce



Des chercheurs universitaires étudient les impacts de l'agrite du frêne, Parcs Canada

auquel les employés pourront continuer de concrétiser le mandat et les priorités de l'organisation tout en tenant compte des occasions et des enjeux d'aujourd'hui qui ont une incidence sur l'intégrité des écosystèmes protégés dans le parc, la pertinence de l'expérience du visiteur ainsi que la capacité du parc de favoriser le rapprochement des Canadiens avec un patrimoine naturel irremplaçable.

Le présent plan directeur a été élaboré pour que Parcs Canada puisse concrétiser son mandat de manière intégrée selon les principes établis dans le Guide de la planification de gestion de Parcs Canada (2008). Cette approche vise à mettre l'accent sur l'interdépendance et la synergie des trois volets du mandat, à savoir la protection des ressources patrimoniales, l'expérience du visiteur ainsi que l'appréciation et la compréhension du public. Il est essentiel d'aborder ces trois volets de manière intégrée pour atteindre le résultat stratégique établi dans le *Plan d'entreprise de l'Agence Parcs Canada (2009-2014)*, qui est libellé comme suit :

« Grâce à des expériences significatives, les Canadiens et Canadiennes ont un lien solide avec leurs parc nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain. »

Le présent plan directeur établit l'orientation stratégique du parc national de la Pointe-Pelée pour les 15 prochaines années. Il sera revu tous les cinq ans afin d'assurer sa pertinence (voir Annexe 4). Les engagements proposés dans le plan sont conçus de façon à pouvoir être réalisés sans dépasser la capacité financière actuelle de l'unité de gestion du Sud-Ouest de l'Ontario. Au cours des cinq premières années du plan, le parc national de

la Pointe-Pelée bénéficiera des fonds supplémentaires accordés dans le cadre du Programme accéléré d'infrastructures du Plan d'action économique du Canada ainsi que du programme Agir sur le terrain de Parcs Canada.

1.2 SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET CONTEXTE RÉGIONAL

Le parc national de la Pointe-Pelée couvre une superficie de 15,5 km² et est situé dans le comté d'Essex (Ontario), dans la partie la plus au sud du Canada (voir figure 1). Le parc, qui se trouve au croisement de deux importantes voies de migration en Amérique du Nord, représente l'habitat essentiel de plus de 370 espèces d'oiseaux migrateurs. Il est reconnu à l'échelle internationale comme une zone importante pour la conservation des oiseaux, et il reçoit la visite de milliers d'ornithologues amateurs chaque année.

Comme l'indique *Le Rapport sur l'état du parc de 2007*, le parc national de la Pointe-Pelée protège quatre types d'écosystèmes différents, à savoir les zones humides, les rivages des Grands Lacs, la zone non forestière (savane inclus) et les forêts (voir figure 2). Plus de 750 espèces de plantes vasculaires indigènes poussent dans le parc, et 66 espèces en péril y vivent actuellement (voir annexe 3). Le parc protège également un emblème national, soit la pointe la plus au sud de la partie continentale du Canada. L'île Middle a été ajoutée au parc en 2000. L'île, d'une superficie de 18,5 hectares, est située au sud-sud-ouest de la péninsule de la pointe Pelée et fait partie de l'archipel du bassin ouest du lac Érié. Des communautés exceptionnelles de plantes et d'animaux de l'écozone carolinienne, dont neuf espèces en péril, vivent sur l'île Middle. Son emplacement à moins de 100 mètres de la frontière canado-américaine fait de l'île la zone terrestre la plus au sud du Canada.

Le parc national de la Pointe-Pelée est isolé des autres aires naturelles de la région.

Le comté d'Essex, dans lequel se trouve le parc, compte moins de 6 % de son couvert forestier d'origine et seulement 3 % des zones humides qui recouvraient autrefois la région. L'isolement écologique et la petite superficie du parc font en sorte qu'il existe peu d'habitats « tampons » dans lesquels les espèces peuvent trouver refuge. L'écologie du parc est d'autant plus importante et fragile qu'une très grande proportion (plus de 97 %) de la région a été modifiée ou déboisée pour favoriser le développement agricole, industriel et urbain.

Le parc national de la Pointe-Pelée est situé dans l'une des régions les plus multiculturelles et densément peuplées du Canada, où vit tout près de 25 % de la population du pays. En fait, si l'on compte la population du Sud-Ouest de l'Ontario, de la région du Grand Toronto ainsi que des régions métropolitaines de Detroit et de Toledo, aux États-Unis, on remarque que plus de 46 millions de personnes vivent dans un rayon de 450 kilomètres du parc. Au Canada seulement, plus d'un demi-million de personnes vivent à moins d'une heure de route du parc. La région compte huit municipalités, deux grandes villes (Windsor et Chatham-Kent), 89 écoles primaires et 52 écoles secondaires, ainsi que l'Université de Windsor et le Collège St. Clair. En outre, la région représente le territoire traditionnel de la bande de Caldwell, qui compte 285 membres, et de la bande de Walpole Island, qui en compte 4 258. Ces données illustrent le rôle important que le parc national de la Pointe-Pelée est appelé à jouer pour offrir aux habitants de la ville et de la campagne, aux jeunes, aux Premières nations et aux nouveaux Canadiens la possibilité de découvrir les ressources du parc et d'en jouir.

L'offre de loisir et de tourisme de la région est très compétitive. En effet, le temps libre des résidents locaux et des touristes est convoité par les grands hôtels-casinos, les parcs d'attractions comme Cedar Point, les événements à grand déploiement

Figure 1 - Carte de situation géographique

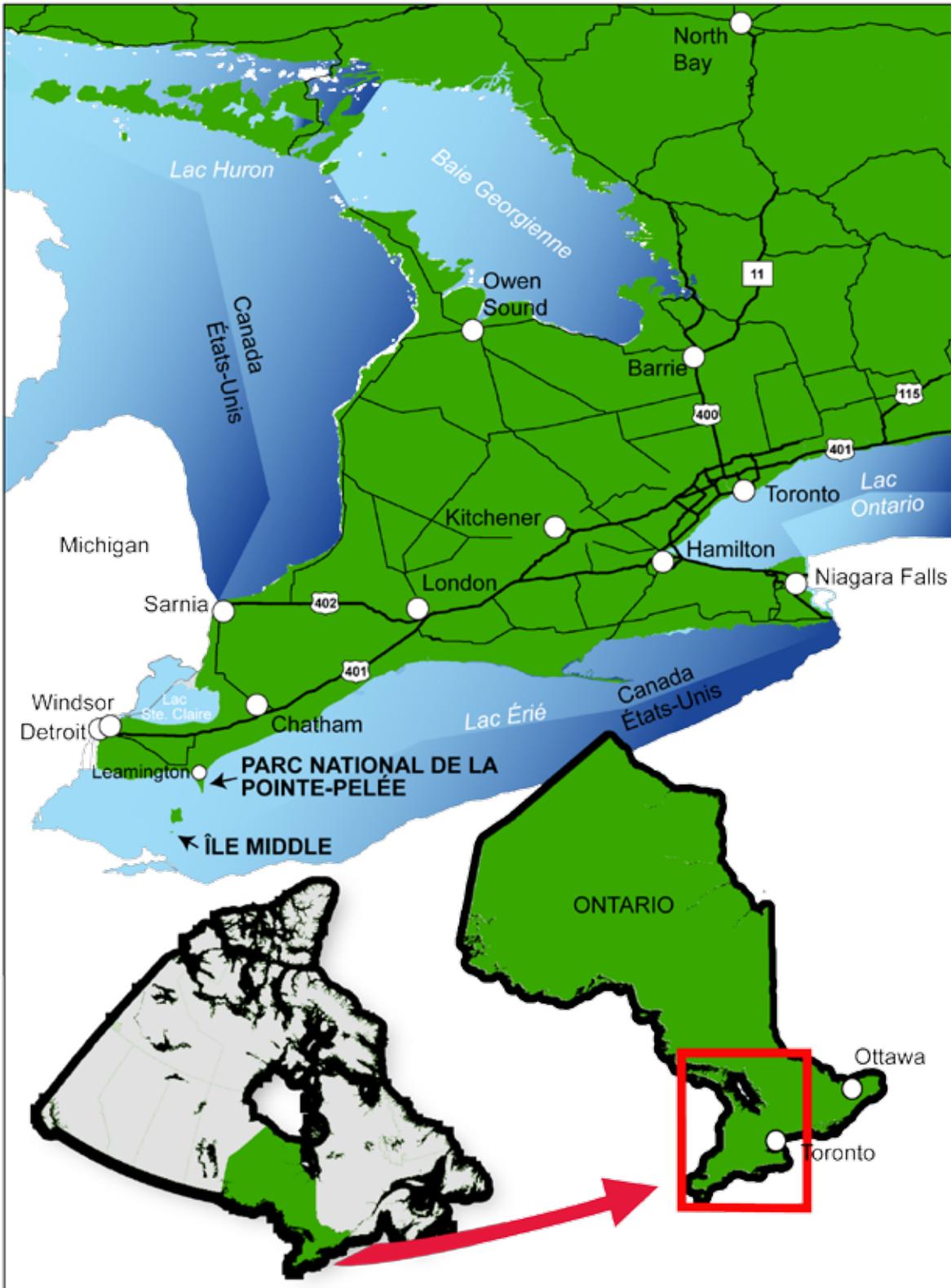
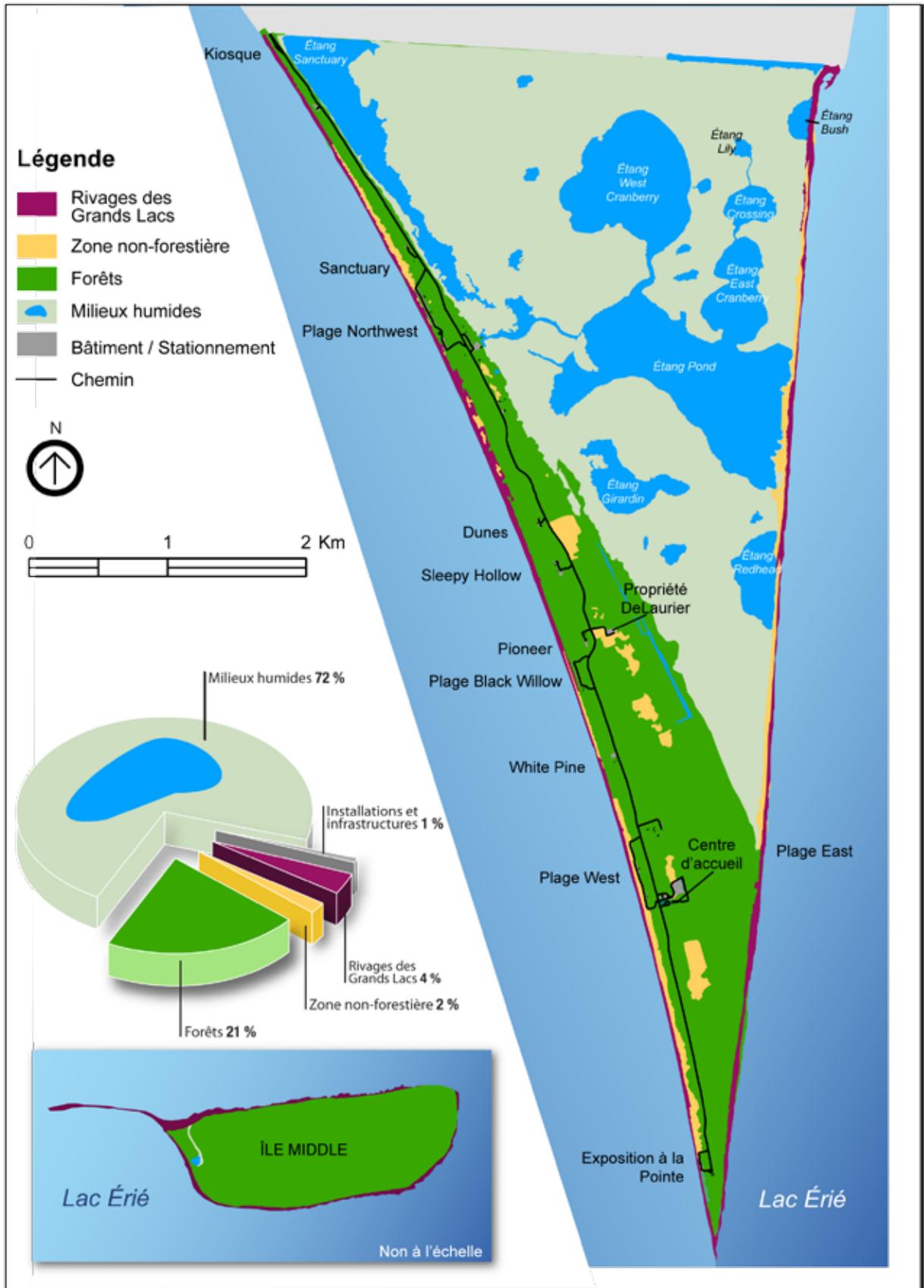


Figure 2 : Carte d'écosystèmes et habitats



comme le Salon international de l'automobile d'Amérique du Nord, le Comerica CityFest, le musée Henry Ford (le plus grand complexe muséal consacré à l'histoire des États-Unis), les nombreux centres des arts du spectacle et stades de football, de baseball et de hockey des ligues majeures, ainsi qu'une foule de théâtres communautaires, de musées, de bibliothèques, de festivals, de parcs urbains, de jardins et de plages. En outre, plusieurs symboles du Canada, comme la Tour CN, à Toronto, le festival de Stratford et les chutes Niagara, se trouvent dans le Sud de l'Ontario. Toutefois, bien que la région semble saturée d'activités en tout genre, le parc national de la Pointe-Pelée offre des possibilités de découverte, de loisir et d'apprentissage uniques, car il n'existe que peu d'endroits protégés dans la région.

Parcs Canada collabore depuis longtemps avec les intervenants de la région pour favoriser la protection des ressources patrimoniales du parc, l'expérience du visiteur ainsi que l'appréciation et la compréhension du public. Les évaluations initiales présentées dans le Rapport sur l'état du parc de 2007 montrent que le développement régional du parc national de la Pointe-Pelée doit comprendre l'ensemble du comté d'Essex, les îles au large des côtes du lac Érié ainsi que les parties les plus à l'ouest et au sud du comté de Kent (voir figure 3).

1.3 PROCESSUS D'EXAMEN DU PLAN DIRECTEUR ET CONSULTATIONS PUBLIQUES

Le processus d'examen du plan directeur a été lancé officiellement lorsque le *Document d'orientation du plan* a été approuvé en 2009 en vue de guider les consultations publiques. Le document d'orientation s'appuyait sur le *Plan d'entreprise de l'Agence Parcs Canada (2009-2014)*, le *Guide de la planification de gestion de Parcs Canada (2008)*,

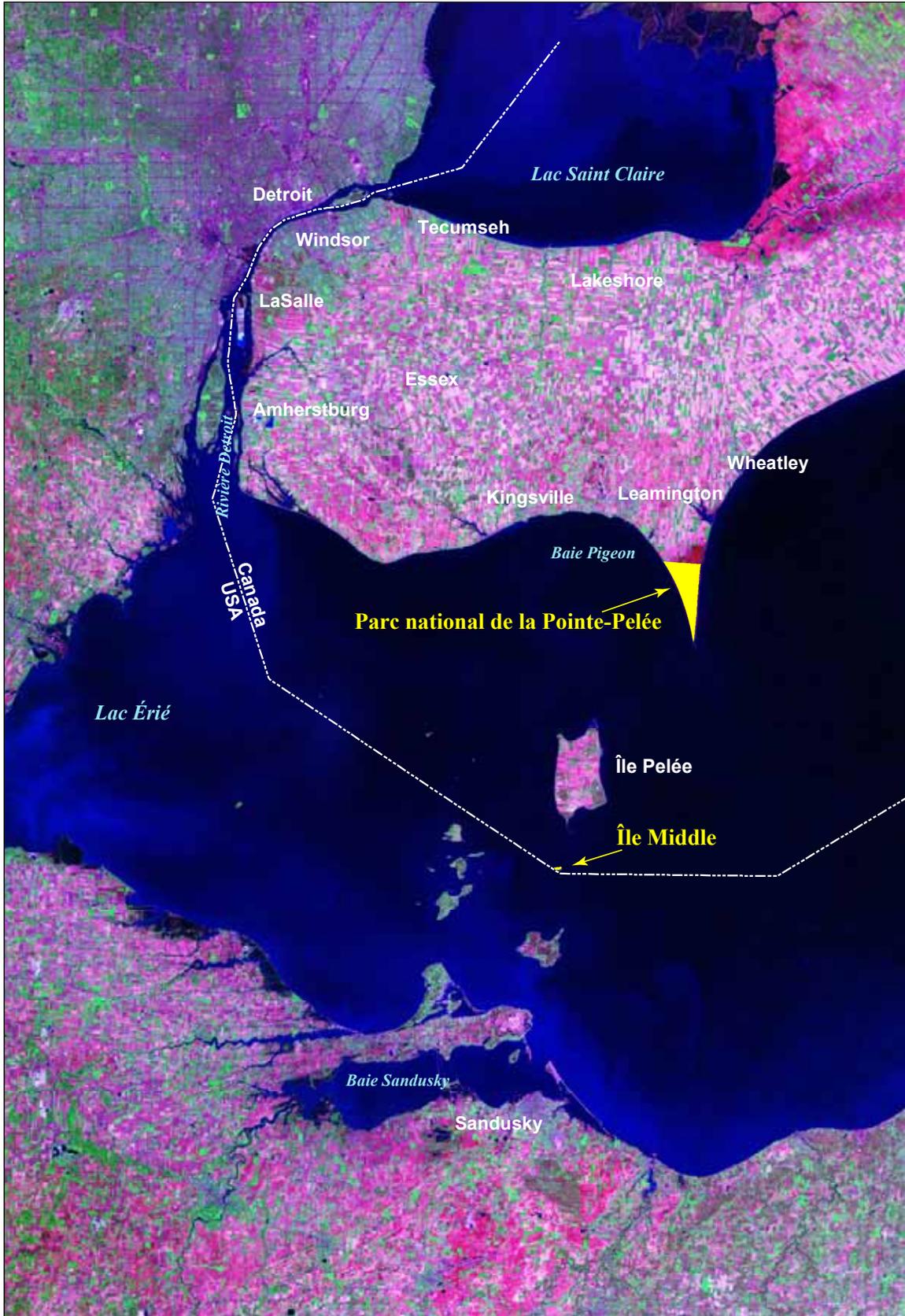
le *Rapport sur l'état du parc national de la Pointe-Pelée (2007)*, l'examen du plan directeur de 1996, les résultats de recherches sociales et scientifiques, les recommandations issues d'un atelier de planification portant sur l'analyse des enjeux et des possibilités et sur une évaluation de l'expérience du visiteur, ainsi que sur la contribution des bandes de Caldwell et de Walpole Island. Un bulletin d'information, une fiche de commentaires et un exposé ont été élaborés aux fins des consultations publiques, qui se sont déroulées de la mi-janvier à la mi-février 2010.

Différentes méthodes ont été utilisées pour mener les consultations publiques, notamment les suivantes : deux rencontres publiques annoncées (à Leamington), quatre rencontres avec des intervenants et des partenaires invités (deux à Leamington et deux à Toronto) et une série de rencontres avec les Premières nations, qui visaient toutes à discuter de la vision du parc ainsi qu'à proposer des stratégies relatives à la protection, à l'expérience du visiteur et à l'appréciation et à la compréhension du public; la publication d'un bulletin d'information et d'une fiche de commentaires sur le site Web du parc; la diffusion du bulletin d'information et de la fiche de commentaires aux visiteurs et aux intervenants de la base de données de même que la création d'une adresse courriel et d'une ligne téléphonique pour recueillir les commentaires. Un document a ensuite été préparé pour résumer le fruit des consultations publiques.



Consultations portant sur le plan directeur du parc février 2010, Parcs Canada

Figure 3 : Carte de contexte régional et grand écosystème du parc



Les idées, recommandations et commentaires reçus à la suite des consultations publiques ont été examinés attentivement et se sont révélés très utiles pour élaborer l'ébauche du plan directeur. Les thèmes soulevés par les partenaires, intervenants, voisins et visiteurs sont visés dans le plan par les stratégies clés et les approches de gestion sectorielles. Certaines idées présentées pendant les consultations ont été intégrées aux objectifs et aux mesures lorsqu'il était approprié de le faire. De nombreuses considérations opérationnelles pertinentes ont également été présentées, mais elles n'ont pas nécessairement été inscrites dans le présent document, car elles feront l'objet d'une analyse approfondie. Parcs Canada tient à poursuivre sa collaboration avec les parties intéressées durant la mise en œuvre du présent plan directeur.

2.0 Le parc national de la Pointe-Pelée : un endroit d'importance internationale, nationale et régionale



Excursion en grand canot, Parcs Canada

Le parc national de la Pointe-Pelée a été créé en 1918 principalement dans le but de reconnaître l'importance écologique de l'endroit, qui constitue une halte pour les oiseaux migrateurs. La pointe Pelée est l'un des plus petits parcs nationaux du Canada et l'unique représentant, au sein du réseau de parcs, de l'écozone carolinienne de la région naturelle des basses terres du Saint-Laurent. Désigné zone humide d'importance internationale par la Convention de Ramsar de l'UNESCO, le parc national est formé en grande partie d'un marais d'eau douce du sud des Grands Lacs. Le parc protège également un emblème national – la pointe la plus au sud de la partie continentale du Canada – de même que l'île Middle, la zone terrestre la plus méridionale au pays. L'île a été désignée région caractéristique de la zone carolinienne au Canada ainsi que

zone d'intérêt naturel et scientifique par la province de l'Ontario en raison de son assemblage unique d'espèces animales et végétales rares.

Le parc protège quatre types d'écosystèmes différents, à savoir les milieux humides, les rivages des Grands Lacs, la zone non forestière (savane inclus) et les forêts (voir figure 2). Il abrite une riche diversité de plantes indigènes, dont plus de 750 espèces de plantes vasculaires. En vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (2002), l'Agence Parcs Canada doit assurer la protection et le rétablissement des espèces inscrites qui vivent dans les parcs nationaux qu'elle administre. Des soixante-six espèces désignées dans le parc national de la Pointe-Pelée, une a complètement disparu et quinze ne sont plus présentes sur le territoire; c'est pourquoi Parcs Canada considère que



Sentier de la pointe, Parcs Canada

l'endroit est prioritaire dans le cadre de son programme de rétablissement des espèces en péril (voir annexe 3). En outre, Parcs Canada dirige la préparation du programme de rétablissement de sept espèces présentes dans le parc et contribue au rétablissement de la plupart des autres espèces.

Le parc est doté d'un patrimoine culturel riche et diversifié, caractérisé par la présence de l'être humain sur le territoire depuis plus de 6 000 ans. Les Premières nations campaient, chassaient et habitaient sur la péninsule. Aujourd'hui encore, les bandes de Caldwell et de Walpole Island gardent un fort lien physique et spirituel avec l'endroit et assument des responsabilités quant à l'environnement et aux formes de vie qu'on trouve sur cette terre, qui fait partie de leurs territoires traditionnels. Au cours du dernier siècle et demi, des colons se sont installés à la pointe Pelée. Bien que les pratiques d'exploitation forestière, de pêche, de chasse, d'agriculture et de villégiature ne soient plus permises dans le parc national, de nombreuses familles de la communauté locale ont encore

de forts liens ancestraux avec l'endroit. Les millénaires d'histoire qui unissent l'homme à la pointe Pelée représentent une occasion unique pour les Canadiens de découvrir les gens et les événements qui ont façonné l'endroit.

Le parc national de la Pointe-Pelée, qui représente l'une des dernières aires naturelles de la région, offre aux résidents locaux et aux touristes des activités récréatives et éducatives sans pareil dans la région, ainsi que la possibilité de se rapprocher de la nature.

La renommée mondiale du parc comme une halte migratoire de choix pour les oiseaux au printemps et, plus récemment, pour les monarques à l'automne, contribue à faire du parc une plaque tournante du tourisme dans la région. En 2004, on estimait que les retombées annuelles du parc national se chiffraient à plus de dix millions de dollars dans un rayon de 20 kilomètres carrés de l'endroit.

Au fil du temps, le parc national de la Pointe-Pelée est devenu un chef de file

au sein du réseau de parcs nationaux du Canada. En effet, la pointe Pelée a été le premier parc national du Canada créé spécifiquement aux fins de conservation (1918). Il a également été le premier à aménager un centre d'accueil (1966) ainsi qu'à concilier la protection des ressources et l'expérience du visiteur en réduisant l'accès automobile sur la pointe fragile du parc et en offrant un service de navette aux visiteurs (1971). En outre, le parc national de la Pointe-Pelée a été le premier à se doter d'un plan directeur (1972) et à être désigné réserve internationale pour les monarques (1995) et réserve de ciel étoilé (2006).

3.0 Contexte de planification et situation actuelle



La pointe la plus méridionale de la partie continentale du Canada, vers 1920

3.1 HISTOIRE DU PARC

La présence de l'être humain sur le territoire remonte à au moins 6 000 ans, comme le témoignent les plus anciens vestiges archéologiques mis au jour. Il semble que les Premières nations occupaient la péninsule de la pointe Pelée pendant l'été pour exploiter les ressources naturelles du marais, qui leur assurait un régime alimentaire composé de viande de rat musqué, de poisson, de tortue et de cerf, de noix ainsi que de riz sauvage. Les vestiges montrent que les Autochtones ont aménagé un nombre accru de sites d'habitation saisonniers sur la péninsule entre le X^e et le XVII^e siècle, et qu'ils ont commencé à y pratiquer une forme limitée d'agriculture. Toutefois, il semble que la pointe Pelée était peu fréquentée entre le XII^e siècle et l'arrivée des Européens, la région étant peut-être évitée pour servir de zone tampon entre deux groupes en guerre. Le premier rapport écrit sur la région, qui date de 1799, indique que le territoire était occupé par un certain nombre de familles

autochtones qui vivaient dans des cabanes et cultivaient le maïs. On sait que les Premières nations ont occupé la péninsule au XIX^e siècle et pendant une bonne partie du XX^e siècle, jusqu'à ce qu'elles soient expulsées du parc.

Ce sont les explorateurs français, à qui les Autochtones ont appris à faire du portage dans le marais pour éviter les courants dangereux autour de la pointe, qui baptisent l'endroit du nom de pointe « pelée », ou de pointe « chauve ». En effet, les descriptions de l'époque et les études géologiques récentes montrent que la pointe était autrefois beaucoup plus longue, et que la végétation ne couvrait au mieux qu'une faible partie des derniers kilomètres.

En 1799, les Britanniques transforment un territoire de 1 554 hectares au sud de la péninsule en réserve maritime en vue de protéger le bois devant servir aux mâts et mâtereaux des navires.

Cependant, ni les vastes marais ni les amendes imposées à ceux qui entrent illégalement dans la réserve maritime ne mettent un frein au peuplement de la pointe Pelée. Dans les années 1830, l'arrivée des DeLaurier, des LaFleur et de quelques autres familles marque le début de l'époque des « squatteurs », qui créent le premier établissement grand corégone et cisco), victimes de la surpêche et de stress environnementaux. Les squatteurs défrichent de petites parcelles de terrain sur lesquelles ils cultivent des produits de base comme des pommes de terre, des fèves et du maïs. Ils défrichent bientôt d'autres terrains et se tournent de plus en plus vers les cultures commerciales, comme celles du raisin, de l'asperge, de la pêche et de la pomme. Les squatteurs pratiquent aussi l'élevage; ils élèvent surtout des bovins et des porcs, qu'ils laissent errer. Ils chassent également le cerf, qui finit par disparaître de la pointe à la fin des années 1800. Pour les squatteurs, le rat musqué est une proie spéciale qu'ils piègent pour sa chair et sa fourrure. À la fin des années 1880, le gouvernement permet aux squatteurs d'acheter la terre.

L'arrivée en 1882 d'un jeune naturaliste du nom de W.E. Saunders représente un événement important dans l'histoire de la conservation du parc. D'abord venu chasser le canard dans les célèbres marais de la pointe, il est tellement enchanté

de la variété et du nombre d'oiseaux qu'il rencontre qu'il invite ses amis à la pointe et fonde avec eux le Great Lakes Ornithological Club. En 1911, l'un des membres du club, Percy Taverner, devient l'ornithologue du Dominion et, en 1915, propose à la Commission fédérale de la conservation, qui vient d'être créée, que la pointe Pelée soit classée parc national. Le groupe se lie d'amitié avec Jack Miner, qui montre clairement son engouement pour la pointe Pelée et obtient l'appui de quatre citoyens éminents de Leamington. Ces derniers convainquent l'Essex County Wildlife Protection Association d'épouser la cause des ornithologues. Cet appui du milieu et les démonstrations convaincantes de Percy Taverner et du Great Lakes Ornithological Club au sujet du caractère unique de la pointe Pelée et de la nécessité de la protéger mènent à la création du parc national le 29 mai 1918.



Entrée du parc national du Canada de la Pointe Pelée, vers 1950



Great Lakes Ornithological Club, vers 1905

Au début, l'entrée de la pointe Pelée dans le réseau des parcs nationaux a peu d'effets sur la vie quotidienne des habitants de la réserve maritime, mais elle finit par modifier considérablement l'utilisation du lieu. En effet, à la fin des années 1960, toutes les entreprises de pêche commerciale ont disparu. Toutefois, des dispositions concernant l'élimination des animaux nuisibles et dangereux permettent aux chasseurs et aux piégeurs de continuer d'exercer leurs activités sur la pointe, devenue refuge de gibier. Même

après l'annulation en 1942 de la chasse aux canards annuelle prévue par le décret portant création du parc, la controverse autour de la chasse sportive dure encore de nombreuses années et ne prend fin qu'en 1989, avec l'interdiction de la chasse aux canards.

La pointe Pelée est un espace de loisir bien avant de devenir un parc national. Déjà au tournant du XX^e siècle, les propriétaires de terres se rendent régulièrement sur la pointe pour y passer du bon temps. En 1910, on y construit un premier chalet. L'augmentation des salaires, du temps libre et du nombre d'automobiles amène de plus en plus de visiteurs à y faire de la baignade, des pique-niques, de la navigation de plaisance et du camping. Cette dernière activité est l'une des favorites des visiteurs, qui s'installent où bon leur semble et passent parfois tout l'été sur leur emplacement. L'apparence des emplacements de camping devient importante pour le prestige social. Pendant la grande dépression et jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, la forêt est abondamment utilisée par les campeurs. En 1922, les responsables du parc construisent des routes, améliorent les terrains de stationnement et aménagent des pavillons de bain et de plaisance ainsi que des aires de pique-nique.

À la fin des années 1930, la pointe Pelée est fréquentée par 250 000 personnes chaque année. En 1939, les responsables du parc remarquent qu'il commence, à plusieurs endroits, à ressembler à un paysage urbain bien entretenu. En effet, le paysage naturel est endommagé par le camping et le débroussaillage, ainsi que par la circulation automobile, non réglementée. En outre, on exerce des pressions sur le gouvernement pour qu'il loue ou vende les terres du parc faisant partie de l'ancienne réserve maritime et devenues terres publiques, afin qu'on y construise des chalets. Entre 1929 et 1958, le parc compte 11 lotissements de chalets et terrains subdivisés enregistrés, mais peu d'entre

eux trouvent preneur. La pointe compte même deux hôtels à une certaine époque, dont l'un demeure ouvert jusqu'en 1963. Les premiers parcs nationaux sont considérés comme des aires de loisir. Au début, ce sont surtout les riches qui les utilisent. Cependant, l'augmentation des revenus et du temps libre, l'amélioration des routes et l'arrivée sur le marché de voitures abordables permettent à beaucoup d'autres Canadiens de profiter des parcs eux aussi. Même le parc national de la Pointe-Pelée, créé surtout en raison de son importance pour les oiseaux migrateurs, doit faire face à une forte demande de la part du secteur des activités récréatives. Ainsi, on augmente de nouveau les installations à la fin des années 1940 et au début des années 1950 afin d'accroître l'utilisation du parc à des fins récréatives. En 1963, la fréquentation atteint un sommet de 781 000 visiteurs par année, faisant ainsi du parc national de la Pointe-Pelée le plus visité du réseau, même s'il est également le plus petit. On recommande même que l'on retire la pointe Pelée du réseau des parcs nationaux parce que sa fréquentation très élevée et la dégradation de ses paysages posent des problèmes. Cependant, on fait valoir que son importance nationale justifie sa présence dans le réseau et qu'il faut trouver le juste milieu entre son utilisation et la préservation de ses ressources.

Le premier *Plan directeur du parc national de la Pointe-Pelée* est approuvé en 1972. Le plan prévoit plusieurs mesures, dont l'élimination des chalets privés par la mise en œuvre d'un programme de rachat (le dernier chalet est racheté en 2003); la réduction graduelle du nombre considérable de campeurs, qui seraient mieux servis par l'entreprise privée à l'extérieur du parc; la mise en place d'un réseau de transport en commun invitant les visiteurs à délaissier leur voiture pour faire une balade relaxante et agréable jusqu'aux aires désignées, particulièrement l'extrémité fragile de la pointe, ainsi que l'aménagement d'un réseau de sentiers

allant de la promenade du Marais à l'extrémité de la pointe afin de protéger d'autres zones fragiles du parc. Grâce à ce premier plan directeur, le parc national de la Pointe-Pelée peut maintenant offrir aux visiteurs des activités de loisir et d'apprentissage toute l'année en pleine nature.

3.2 CONTEXTE BIOPHYSIQUE

Le parc national de la Pointe-Pelée protège des ressources et des processus naturels d'importance nationale et internationale, dont ceux qui représentent l'écozone carolinienne de la région naturelle des basses terres du Saint-Laurent. Formé d'un cordon sablonneux qui s'étend sur une distance de dix kilomètres ainsi que d'un ensemble de marais qui avance dans le lac Érié, le parc comprend environ 420 hectares de terre sèche et 1 070 hectares de marais d'eau douce. En 2000, l'île Middle, d'une superficie de 18,5 hectares, a été ajoutée au parc.

Le parc est situé dans la zone biogéographique la plus méridionale de la région naturelle des basses terres du Saint-Laurent, la zone carolinienne. Cette zone est hautement productive en raison de son climat modéré, de son relief plat et de ses riches sols glaciaires. Même si elle comprend moins de 1 % de la masse continentale du pays, cette zone est celle qui abrite le plus d'espèces au Canada. Un grand nombre de ses espèces indigènes se trouvent aux limites nord de leur distribution. Le lac Érié, également hautement productif et diversifié, exerce un effet modérateur sur le climat, mais il constitue également une source de perturbation des écosystèmes côtiers.

Le marais de la partie méridionale des Grands Lacs occupe une grande partie du parc (72 %). On trouve également différents types d'habitats forestiers qui se suivent, dont une savane (2 %), une forêt

de terres arides et une forêt marécageuse (21 %) ainsi que les rivages des Grands Lacs (4 %). Ces divers types d'écosystèmes abritent une grande diversité d'espèces, dont le plus grand nombre de plantes indigènes au kilomètre carré de tous les parcs nationaux.

L'île Middle, située au sud-sud-ouest de la péninsule de la pointe Pelée, fait partie de l'archipel du bassin ouest du lac Érié. L'île est formée de plateformes calcaires rocheuses, d'affleurements rocheux, de grèves de gravier et de sols loameux peu profonds. Le climat y est encore plus tempéré que sur le continent, en raison de l'effet modérateur du lac Érié. Cette combinaison d'éléments a donné lieu à une communauté exceptionnelle de plantes et d'animaux, dont un grand nombre sont rares au Canada, notamment les seules populations au Canada de serpents d'eau du lac Érié et de carex dense. On a identifié sept communautés végétales sur l'île : quatre variations de la forêt de micocouliers, deux ensembles de milieux humides et une communauté de taillis et de champs, créés par suite de la présence humaine passée. L'île abrite neuf espèces en péril. Une riche diversité de cinq espèces d'oiseaux aquatiques coloniaux nichent dans l'île, à savoir le cormoran à aigrettes, le goéland à bec cerclé, le grand héron, la grande aigrette et le bihoreau gris.

Le comté d'Essex, dans lequel se trouve le parc national de la Pointe-Pelée, compte moins de 6 % de son couvert forestier d'origine, ce qui en fait l'une des régions au couvert forestier le plus faible de l'Ontario et du Canada. De même, les milieux humides, qui recouvraient autrefois 50 % du paysage régional, sont maintenant presque disparus et il en reste moins de 3 %. Au nord, le parc est complètement entouré de terres agricoles endiguées et drainées, à l'exception du chemin d'accès, bordé de maisons et de chalets.

3.3 CARACTÉRISTIQUES UNIQUES DU

PARC NATIONAL DE LA POINTE-PELÉE LIÉES À L'EXPÉRIENCE DU VISITEUR

Le parc national de la Pointe-Pelée est ouvert toute l'année pendant la journée. La principale expérience offerte au visiteur est le phénomène migratoire du printemps, qui attire des dizaines de milliers de visiteurs chaque année, au mois de mai. La migration des oiseaux et des papillons à l'automne suscite également beaucoup d'intérêt. Le parc offre aux visiteurs un ensemble d'activités de loisir et d'apprentissage toute l'année.

Les trois principaux points d'intérêt du parc sont la promenade du Marais, le centre d'accueil et la pointe la plus méridionale du Canada. La promenade du Marais permet aux visiteurs d'emprunter un sentier en boucle d'une longueur d'un kilomètre, de monter dans une tour d'observation et de faire du canot et du kayak pour découvrir l'un des derniers marais d'eau douce des Grands Lacs. Le centre d'accueil, quant à lui, présente l'importance naturelle et culturelle du parc au moyen d'expositions, d'une aire de jeu pour enfants interactive ainsi que d'une présentation vidéo intitulée *Puissent les oiseaux continuer de chanter*. Le centre d'accueil sert également de point de départ pour de nombreux programmes d'interprétation, comme les randonnées guidées. Enfin, les visiteurs peuvent se rendre sur l'extrémité de la pointe pendant la majeure partie de l'année en montant dans une navette au centre d'accueil. Les visiteurs se rendent en masse sur l'extrémité de la pointe pour découvrir un paysage toujours différent et vivre l'expérience de se tenir sur la pointe la plus méridionale de la partie continentale du Canada (voir figure 4).

En plus de ces trois points d'intérêt, le parc offre une foule d'activités aux visiteurs. Du mois d'avril au mois de décembre, les visiteurs préfèrent faire de la randonnée sur les sentiers, qui s'étendent sur une longueur de 15 kilomètres, emprunter leur

vélo, observer les oiseaux, faire du canot ou du kayak, pique-niquer, photographier la nature, se baigner et profiter du soleil. Le reste de l'année, ils peuvent continuer de faire de la randonnée, de l'observation d'oiseaux et de la photographie et, lorsque la température le permet, du patin sur la surface gelée du marais (la seule patinoire naturelle en plein air de la région) et du ski de fond. La géocachette, offerte depuis 2009, est également de plus en plus populaire. Le camping dans le parc est réservé aux groupes. Dirigé en collaboration avec un organisme sans but lucratif de la région, le camp communautaire Henry pour les jeunes reçoit des groupes d'un maximum de 44 jeunes. Le terrain de camping du parc peut accueillir 40 personnes sur deux emplacements.

Chaque année, le parc organise un certain nombre d'événements spéciaux, le plus important étant le Festival annuel de la plume. Parmi les autres événements, on compte l'activité *À l'écoute des hiboux* et le jour de la Famille, en février, la semaine de relâche, en mars, les célébrations de la fête du Canada et le dénombrement des oiseaux de Noël.

Le parc accueille également des activités communautaires, comme le demi-marathon annuel *Southern Footprints*, et il loue l'aire de pique-nique *White Pine* pour les rencontres de famille et les mariages.

Fréquentation du parc : l'été, les visiteurs du parc national de la Pointe-Pelée proviennent surtout de l'Ontario (75 %) et des États-Unis (19 %). Parmi les visiteurs ontariens, 54 % proviennent du sud-ouest de l'Ontario, tandis que 15 % proviennent du centre de la province. En ce qui concerne le marché américain, une majorité de visiteurs vient du Michigan (50 %) et de l'Ohio (15 %). Cinquante-neuf pour cent des visiteurs ontariens viennent de régions urbaines, alors que 14 % viennent de régions rurales. Une majorité de visiteurs sont des clients habituels (66 %), et 40 % d'entre eux indiquent

avoir visité le parc trois fois ou plus au cours des deux dernières années. Deux principaux groupes fréquentent le parc : les adultes avec des enfants de moins de 16 ans (39 %) et les adultes seulement âgés de 17 à 54 ans (39 %). Les visiteurs utilisent principalement les sentiers (76 %) et la plage (46 %) pendant l'été (Parcs Canada, 2005). Les profils actuels de fréquentation pendant la période printanière d'observation des oiseaux sont semblables : 74 % des visiteurs viennent de l'Ontario et 24 % des États-Unis. Ces chiffres ont changé considérablement au cours de la décennie. En 1999, les visiteurs des États-Unis représentaient 38 % au printemps, alors que les visiteurs ontariens représentaient 51 %. La majorité des ornithologues amateurs de l'Ontario venaient du centre et de l'est de la province (98 %) et seulement 2 % venaient du sud-ouest de la province. Aujourd'hui, les visiteurs qui viennent d'autres régions de l'Ontario représentent moins de 12 %. Les visiteurs du Québec sont passés, pendant la même période, d'un pourcentage négligeable à 6 %. Les ornithologues amateurs sont venus dans le parc deux fois ou plus au cours des deux dernières années dans une proportion de 78 %. Les visiteurs sont principalement des adultes de 17 ans ou plus (79 %) (Parcs Canada, 1999 et 2006).

3.4 CARACTÉRISTIQUES UNIQUES DU PARC NATIONAL DE LA POINTE-PELÉE LIÉES À L'APPRÉCIATION ET À LA COMPRÉHENSION DU PUBLIC

Le parc national de la Pointe-Pelée doit investir dans des programmes et des services de diffusion externe pour tirer profit au mieux de sa situation géographique exceptionnelle – à moins d'une journée de route de la résidence de plus du quart de la population canadienne – et joindre les Canadiens à la maison, à l'école, dans leurs loisirs et dans leur

communauté.

Actuellement, le parc concentre ses activités de diffusion externe et d'éducation du public dans la région d'Essex du grand écosystème du parc. Le parc organise des activités éducatives structurées et axées sur les programmes d'études suivants :

- Géographie de 9^e année : Surveiller le littoral de la pointe Pelée – une aventure d'une journée dans le parc à l'aide de GPS et de SIG;
- Sciences de 7^e année : Les merveilles des milieux humides – découvrir le marais de la pointe Pelée et réaliser des tests de surveillance de la qualité de l'eau;
- Sciences de 4^e année : Les habitats et les communautés – regard sur les habitats de la pointe Pelée, certaines espèces en péril et la façon de les protéger.

Le parc joue également un rôle dans la communauté en prenant part à divers événements et festivals locaux tout au long de l'année, dont l'Essex Region Children's Water Festival, la parade du père Noël de Leamington et les activités du Jour de la Terre au Ojibway Prairie Nature Centre.



Le parc national de la Pointe-Pelée doit

toujours relever de nouveaux défis quant à la conservation de son territoire. Au fil du temps, le parc a réintroduit le petit polatouche, rétabli des habitats en détruisant des routes et des bâtiments, géré la population de cerfs et réalisé des recherches en collaboration avec plusieurs établissements d'enseignement. Au cours des consultations publiques qui ont accompagné l'examen du présent plan directeur, de nombreuses personnes ont souligné la grande importance et la pertinence du parc en tant qu'outil d'éducation et d'apprentissage. En effet, la décision de réduire certaines espèces surabondantes, comme le cormoran à aigrettes sur l'île Middle, peut servir d'exemple pour illustrer les défis du parc en matière de conservation ainsi que pour mieux faire comprendre la biodiversité, la santé des écosystèmes et l'importance de ces concepts. Ainsi, le parc aura davantage l'occasion de se rapprocher de la population ainsi que de sensibiliser les Canadiens à l'égard de l'intendance environnementale et des mesures qu'ils peuvent prendre. Les technologies Web et les nouveaux médias peuvent servir à définir de façon détaillée les outils et les techniques de recherche, de surveillance, de rétablissement et de gestion active qu'utilise Parcs Canada pour conserver et améliorer l'intégrité écologique.

3.5 ÉTAT DU PARC

Le Rapport sur l'état du parc national de la Pointe-Pelée (2007) a été le premier rapport du genre préparé pour le parc national, et il a servi de modèle aux autres parcs et lieux de l'Agence. Le rapport de 2007 présente la condition actuelle du parc et évalue dans quelle mesure il atteint les objectifs liés au mandat de Parcs Canada. Dans l'ensemble, en ce qui concerne la protection des ressources patrimoniales, l'expérience du visiteur ainsi que la compréhension et l'appréciation du public, le parc national

de la Pointe-Pelée obtient actuellement la cote passable.

3.5.1 ÉTAT DE L'INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE

Parcs Canada gère activement les questions d'intégrité écologique dans le parc et a pris des mesures efficaces à cet égard (contrôle des populations surabondantes de cerfs de Virginie, réintroduction du petit polatouche et agrandissement de l'écosystème terrestre du parc d'environ 200 hectares par le rétablissement d'habitats et la réduction de l'empreinte humaine). Même si certaines mesures visant précisément des espèces ont récemment mené à une amélioration de l'état, les mesures à l'échelle du paysage sont plus révélatrices de l'état écologique du parc. L'état de nombreuses mesures témoigne de l'incidence de la petite taille du parc ainsi que de la rareté et de la fragmentation de l'habitat naturel restant à l'échelle régionale, et il constitue le facteur déterminant de l'état général des écosystèmes du parc, jugé passable, et de la tendance en déclin de trois des quatre indicateurs relatifs à l'intégrité écologique, comme l'établit le Rapport sur l'état du parc de 2007.

L'indicateur écosystème forestier (21 % de la superficie du parc) est considéré comme passable et stable, l'indicateur écosystème des milieux humides (72 % de la superficie du parc) comme passable et en déclin, l'indicateur écosystème des rivages des Grands Lacs (4 % de la superficie du parc) comme faible et en déclin, et l'indicateur écosystème de la zone non forestière (savane inclus) (2 % de la superficie du parc) comme passable et en déclin.

Le plan de travail en matière de surveillance écologique et de rapports (2008) donne également des détails sur les programmes et les mesures de surveillance du parc ainsi que sur sa stratégie de surveillance à long terme. Depuis la publication du Rapport sur l'état du parc



Observation d'oiseaux en mai, Parcs Canada

de 2007, l'agrile du frêne, un insecte indigène, a envahi les forêts du parc et commencé à ravager les frênes verts, qui forment environ 10 % de la forêt du parc.

3.5.2 ÉTAT DE LA GESTION DES RESSOURCES CULTURELLES

Le Rapport sur l'état du parc de 2007 indique que l'état général des ressources culturelles, selon l'indicateur protection et explication des ressources culturelles, est passable. Le parc national de la Pointe-Pelée compte 25 lieux de sépulture et 25 autres sites archéologiques qui ont trait tant à l'occupation autochtone et aux campements de portage qu'aux fermes historiques et à d'autres habitations historiques. Tous les lieux, y compris ceux où se trouvent des restes humains, sont entièrement cartographiés pour assurer leur protection et réduire au minimum les perturbations. Actuellement, il n'existe aucune stratégie pour orienter la gestion des ressources culturelles. Les archéologues de Parcs Canada se rendent sur place chaque fois que de gros projets de construction et d'aménagement sont entrepris pour s'assurer que les ressources

culturelles ne sont pas détruites ou pour déterminer de nouveaux sites. Une exposition au centre d'accueil relate l'histoire des Autochtones et s'ajoute aux expositions culturelles situées le long du sentier des environs de la pointe et de la propriété DeLaurier. Des publications de tiers sur l'importance culturelle du parc sont vendues à la boutique de cadeaux des Friends of Point Pelee. On n'a pas vérifié la pertinence et la compréhension des messages culturels.

3.5.3 ÉTAT DE L'EXPÉRIENCE DU VISITEUR

L'état de l'expérience du visiteur du parc national de la Pointe-Pelée a été évalué dans le Rapport sur l'état du parc de 2007 en fonction des indicateurs suivants : gestion de l'influence des besoins des visiteurs, possibilités ciblées, prestation d'un service de grande qualité et lien personnel des visiteurs avec le parc; il a reçu la cote passable.

La fréquentation du parc diminue depuis 1996, mais elle s'est accrue de 20 % en 2009. Le parc accueille actuellement 238 752 visiteurs chaque année. Pour le

moment, aucune donnée ne permet de déterminer si cette augmentation de la fréquentation représente une tendance.

Il manque des données en sciences sociales sur l'expérience du visiteur pour orienter la planification et la proposition d'activités pertinentes et adaptées qui amèneront les visiteurs actuels et potentiels à vouloir découvrir le parc.

Le cycle de l'expérience du visiteur au parc national de la Pointe-Pelée

Rêve : La première étape du cycle de l'expérience du visiteur est le rêve, qui commence lorsqu'une personne apprend l'existence du parc et est intéressée à le découvrir. Le parc doit mieux définir et comprendre les tendances nationales et régionales qui ont une incidence sur le tourisme. Le parc est actuellement très apprécié des ornithologues amateurs, mais il doit accroître la sensibilisation dans les autres marchés, dont le marché régional. Il doit renouveler sa position au sein du réseau de parcs nationaux ainsi que se rapprocher de nouveaux publics en élaborant des campagnes de promotion ciblées, en collaborant avec ses partenaires et en utilisant des techniques et des moyens appropriés pour joindre ses publics cibles. Jusqu'à maintenant, le parc n'a pas mis à profit les médias sociaux pour accroître la sensibilisation et piquer l'intérêt des visiteurs potentiels.

Planification : Le parc met bien à profit les médias promotionnels, le courriel, le téléphone et son site Web pour communiquer l'information permettant aux visiteurs de planifier leur visite. Cependant, le site Web n'est pas mis à jour régulièrement, et les renseignements qu'il comprend sur les sujets d'actualité (par exemple les événements spéciaux ou les festivals) ne sont pas toujours clairs et ajoutés en temps opportun. En outre, les visiteurs n'ont pas accès à des itinéraires ou à des renseignements détaillés sur la façon de se rendre au parc. Le parc

national de la Pointe-Pelée a peu de visibilité sur Internet, particulièrement dans les sites Web et les répertoires de planification de voyage exploités par des tiers.

Voyage : Il est facile de suivre les indications vers le parc, qui a installé des panneaux de signalisation sur la plupart des routes qui y mènent, présente un itinéraire clair sur son site Web et distribue chaque printemps des guides du visiteur et du matériel promotionnel aux partenaires de l'industrie touristique. Le parc doit toutefois revoir sa signalisation pour s'assurer que toutes les routes qui y mènent sont dotées de panneaux. Actuellement, les visiteurs se rendent presque tous dans le parc national de la Pointe-Pelée avec leur véhicule personnel. Il y a peu de transports publics offerts pour se rendre au parc depuis Leamington, et aucun réseau ne relie la municipalité au parc. Les cyclistes peuvent se rendre à l'entrée du parc à bicyclette, mais aucune piste cyclable ne relie la municipalité au parc.

Arrivée : Le chemin pour se rendre au parc national de la Pointe-Pelée est accueillant et clair la plupart des mois de l'année. La signalisation est adéquate, le personnel à l'entrée est très accueillant (comme l'indiquent les évaluations laissées par les visiteurs), le guide du visiteur (qui comprend des cartes et des photos) est bien reçu, et un nouveau poste de radio (FM 90,7) fournit de l'information. Toutefois, comme le centre d'accueil est situé vers l'extrémité sud du parc, les visiteurs peuvent difficilement s'orienter et établir leur itinéraire à l'arrivée. L'arrivée en hiver pose également problème, car aucun employé n'accueille les visiteurs à l'entrée du parc, et le centre d'accueil n'est ouvert qu'en semaine et les jours fériés du 1^{er} novembre au 31 mars.

Visite : Les visiteurs du parc indiquent dans l'ensemble un taux de satisfaction élevé lorsqu'ils évaluent les services

et les installations. Les programmes éducatifs offerts sur place sont très appréciés, comme l'indiquent les taux de participation et de satisfaction élevés à cet égard. Des recherches indiquent que le parc réussit à créer un sentiment d'attachement à l'endroit du parc, en particulier chez les enfants (Halpenny, 2006). Les visiteurs profitent d'une foule d'activités qui leur donnent l'occasion de découvrir les aspects uniques du parc toute l'année.

Cependant, on considère que le parc a des lacunes en tant que destination touristique et qu'il approche la fin de son cycle de vie en tant que produit. Des investissements ont été apportés (p. ex. tour d'observation de la promenade du Marais et expositions au centre d'accueil), mais les principaux points d'intérêt pour les visiteurs sont encore dotés de mesures d'interprétation sans personnel et d'installations qui ont largement dépassé leur cycle de vie. Les programmes en place ne répondent pas aux besoins de tous les visiteurs, car ils sont davantage axés sur les visiteurs en quête d'apprentissage que sur les visiteurs sociaux ou réticents.

Des efforts ont été déployés pour accroître l'offre de programmes et de services, notamment en fonction des résultats du sondage du Programme d'information sur les visiteurs, mais il est difficile de planifier et d'élaborer efficacement les produits et services car les données sur les sciences sociales et la capacité sont insuffisantes, le plan de marketing est périmé et les publics cibles sont mal définis. Il faut également améliorer la planification de l'interprétation. L'un des principaux enjeux du parc est d'offrir de nouvelles activités qui répondent aux besoins et aux intérêts d'un plus grand nombre de visiteurs.

Départ et souvenir : Les visiteurs du parc national de la Pointe-Pelée gardent souvent un souvenir de leur passage

lorsqu'ils participent aux activités et aux événements. Ils peuvent acheter une foule de souvenirs et de cadeaux dans la boutique des Friends of Point Pelee. De plus, les visiteurs prennent habituellement de nombreuses photos, et le parc s'efforce de rester en contact avec eux au moyen de son programme Restons en contact. Le parc cherche toujours à entretenir des liens avec les détenteurs d'une carte d'entrée annuelle, mais il n'a pas encore utilisé les médias sociaux pour aider les visiteurs à se souvenir de leur expérience et à la mettre en commun.

3.5.4 ÉTAT DE LA DIFFUSION EXTERNE ÉDUCATIVE ET DES COMMUNICATIONS EXTERNES

Les programmes de diffusion externe du parc ne touchent qu'une petite partie des auditoires importants de la région. Compte tenu de la densité démographique autour du parc national de la Pointe-Pelée, du fait que l'utilisation régionale des terres constitue un agent de stress important des écosystèmes, ainsi que de la capacité et des efforts limités pour joindre tous les auditoires importants du grand écosystème du parc, l'indicateur soutien actif des Canadiens, des résidents de la région et des visiteurs est jugé faible.

Les médias de la région sont saturés avec deux quotidiens canadiens et quatre américains, sept stations de télévision canadiennes, 12 stations de télévision américaines, 14 stations radiophoniques canadiennes AM/FM, 46 stations radiophoniques américaines AM/FM, de même que de très nombreux journaux hebdomadaires et canaux de distribution de nouvelles par Internet. Dans ce contexte, les messages clés sur le mandat de Parcs Canada sont facilement dilués si on ne tient pas compte soigneusement des auditoires cibles et si l'on ne dispose pas de bons outils et de bonnes techniques pour travailler efficacement avec les médias. Malgré un marché à la fois exigeant et

stimulant, le parc attire une assez grande attention. En 2006, le profil médiatique général du parc national de la Pointe-Pelée a dépassé les 14 millions d'auditeurs/lecteurs et a compris des articles à la une dans les journaux nationaux du Canada, des articles dans certaines des revues les plus importantes du pays et un profil aux nouvelles nationales du réseau anglais de Radio-Canada. Des données recueillies à l'aide d'un sondage national donnent néanmoins à penser que les résidents du grand écosystème du parc de la Pointe-Pelée ne comprennent pas vraiment le mandat scientifique, de surveillance et d'intégrité écologique du parc (Agence Parcs Canada, 2005).

Le parc doit recueillir des données en sciences sociales pour orienter ses investissements en vue d'établir efficacement où, quand et comment les Canadiens voudront découvrir le parc (médias sociaux, musées, Internet, magazines, télévision, etc.).

3.5.5 ÉTAT DE L'ENGAGEMENT DES INTERVENANTS ET DES PARTENAIRES

Le parc national de la Pointe-Pelée peut compter sur le soutien d'une foule d'intervenants et de partenaires avec qui il collabore depuis longtemps, communique de façon ouverte et entretient des relations durables en vue de protéger les ressources patrimoniales, de contribuer à l'expérience du visiteur et de favoriser la compréhension et la sensibilisation du public. Ces intervenants et partenaires comprennent de nombreux bénévoles, groupes d'intérêt de la communauté et représentants du milieu universitaire et collégial, dont des scientifiques, des étudiants et des chercheurs qui travaillent dans le domaine des ressources naturelles et culturelles, des écoles primaires et secondaires, d'autres organismes de conservation, des clubs de plein air,

d'autres ordres de gouvernement, l'industrie du tourisme, des entreprises et d'autres secteurs dans les communautés locales.

Parmi les partenaires de la communauté, on trouve le comité consultatif des citoyens, dont les racines remontent à 1925, le camp communautaire Henry pour les jeunes, qui organise des activités dans le parc depuis le début des années 1930, ainsi que les Friends of Point Pelee, qui travaillent à l'amélioration de l'expérience du visiteur et soutiennent la conservation des ressources naturelles et culturelles du parc depuis 1981. Ces dernières années, le parc a bénéficié de la participation des bandes de Caldwell et de Walpole Island dans le cadre de nombreuses initiatives de recherche et de surveillance, de gestion active des ressources, d'emploi étudiant, d'interprétation et d'éducation. En outre, le parc a profité de la contribution et de la rétroaction d'organisations non gouvernementales (ONG), dont la Carolinian Canada Coalition. Le parc national de la Pointe Pelée peut également compter sur l'appui de partenaires gouvernementaux comme l'Office de protection de la nature de la région d'Essex et Parcs Ontario, les administrations municipales locales et, à l'échelon fédéral, Environnement Canada et le Service canadien de la faune. En outre, le parc a établi des accords de collaboration internationaux avec le U.S. Fish & Wildlife Service (Ohio) et le U.S. National Park Service (Cuyahoga Valley National Park).

Enfin, le parc national de la Pointe-Pelée collabore à l'échelle locale avec les entreprises, associations touristiques et chambres de commerce ainsi qu'avec le nouvel organisme Tourism Windsor-Essex-Pelee Island pour proposer des expériences significatives aux visiteurs et contribuer au tourisme durable dans la région.

3.6 PRINCIPAUX ENJEUX, DÉFIS ET



Monarque et chenille sur une asclépiade commune, Parcs Canada

POSSIBILITÉS

En 2009, le parc national de la Pointe-Pelée a reçu un financement de 3,17 millions de dollars sur cinq ans par l'entremise du programme Agir sur le terrain de Parcs Canada. Cet investissement pave la voie à la gestion active des ressources nécessaire à l'intégrité de la mosaïque d'habitats caroliniens du parc. Les cinq premières années du plan directeur mettront l'accent sur le rétablissement de la savane du cordon sablonneux du lac Érié, la gestion active des ressources de l'île Middle et le rétablissement des espèces en péril. En outre, le parc recevra 3,4 millions de dollars à dépenser d'ici mars 2011 pour entreprendre d'importants travaux d'infrastructure, notamment en ce qui concerne la promenade du Marais, la navette de la pointe, les routes du parc, le système d'égouts du centre d'accueil et les diverses expositions d'orientation et d'éducation pour les visiteurs. Ces initiatives représenteront l'occasion de renouveler, de revitaliser et d'enrichir l'expérience du visiteur ainsi que de favoriser un fort sentiment de rapprochement chez les visiteurs.

En outre, Parcs Canada pourra ainsi accroître le soutien de ses partenaires actuels et engager de nouveaux intervenants dans la protection et la mise en valeur du parc. Le plan directeur considère ces initiatives prioritaires comme des moyens de mettre en œuvre les stratégies clés et les approches de gestion sectorielles.

Les principaux enjeux et défis visés par les stratégies clés du présent plan directeur du parc national de la Pointe-Pelée sont les suivants :

Expérience du visiteur :

On considère que le parc a des lacunes en tant que destination touristique et qu'il approche la fin de son cycle de vie (Sawler, 2006). Les visiteurs indiquent dans l'ensemble un taux de satisfaction élevé lorsqu'ils évaluent les services et les installations du parc national de la Pointe-Pelée, mais les données de récents sondages montrent qu'il faut améliorer la qualité des services et la valeur par rapport aux droits d'entrée. L'évaluation de l'expérience du visiteur réalisée en septembre 2009 confirme qu'il faut obtenir des données en sciences sociales



Petite nyctale, Dennis Rupert

pour mieux comprendre les besoins et les valeurs des visiteurs actuels et potentiels. Même si le parc a enregistré une hausse de la fréquentation d'environ 20 % en 2009, celle-ci ne cesse de diminuer depuis 1996 et représente toujours un défi. De nouveaux outils de segmentation du marché et de recherche sur les publics cibles permettront d'obtenir une foule de nouveaux renseignements sur les visiteurs du parc. En outre, ces outils serviront à définir la meilleure façon d'étendre la clientèle en perçant de nouveaux marchés et en exploitant davantage les marchés actuels, ainsi qu'à concevoir une foule d'activités axées sur les besoins et les intérêts des visiteurs.

Appréciation et compréhension du public :
Malgré le fort potentiel de diffusion externe du parc national de la

Pointe-Pelée, la direction du parc et l'unité de gestion du Sud-Ouest de l'Ontario n'ont jamais disposé d'une expertise et d'une capacité suffisamment importantes pour élaborer et concrétiser l'ensemble des activités nécessaires pour joindre les Canadiens où qu'ils se trouvent. Le parc a centré ses efforts sur les événements spéciaux et les cérémonies, les relations avec les médias, la diffusion externe et l'éducation du public, son site Web ainsi que l'engagement des bénévoles et des partenaires. Le réaménagement des relations externes et de l'expérience du visiteur de Parcs Canada amènera l'unité de gestion à jouir d'une plus grande expertise, qui permettra d'accroître la capacité actuelle du parc ainsi que d'établir de nouveaux partenariats avec les bénévoles, les Premières nations, la Carolinian Canada Coalition et d'autres intervenants. De concert avec l'industrie du tourisme, Parcs Canada devra élaborer un nouveau cadre régional pour définir et faire connaître le parc national de la Pointe-Pelée comme une destination de tourisme durable de premier plan dans la région.

Gestion des ressources culturelles :

Les sites archéologiques et les collections sont bien documentés et protégés, mais il faut quand même élaborer une stratégie de gestion des ressources culturelles pour préciser les facteurs d'évaluation liés à la protection et à la surveillance des ressources culturelles du parc ainsi que pour évaluer dans quelle mesure l'histoire humaine de l'endroit est bien communiquée. La stratégie devra tenir compte de l'expérience du visiteur, de la diffusion externe et de l'éducation du public ainsi que des possibilités de partenariat avec les Premières nations et les familles ayant des liens ancestraux avec la pointe Pelée.

Conservation des ressources patrimoniales :

Il faut examiner et renouveler les programmes actuels de gestion active

des ressources et de rétablissement, ainsi qu'en définir et en mettre en place de nouveaux, pour réduire les agents de stress écologique du parc, comme les espèces étrangères envahissantes, la mortalité sur les routes, les espèces surabondantes ou les contaminants. Il faut également élaborer des stratégies pour atténuer les agents de stress à l'échelle du paysage, comme la fragmentation des milieux humides et des aires naturelles, la dégradation des rigoles de drainage et des régimes naturels de perturbation ainsi que les processus associés au littoral.

La petite superficie et l'isolation du parc, de même que la fragmentation des derniers habitats naturels de la région, représentent des facteurs ayant une grande incidence sur l'intégrité des écosystèmes protégés dans le parc. La modification ou la disparition des régimes de perturbation, comme le feu, les processus d'érosion du littoral, les inondations et les cicatrices glacielles, ont entraîné une réduction de la savane du cordon sablonneux du lac Érié. Il est nécessaire de prendre des mesures de gestion active pour rétablir et conserver cet habitat ouvert, qui abrite de nombreuses espèces en péril.

Des recherches ont confirmé que la rive ouest, qui historiquement prenait de l'expansion, s'érode maintenant à un rythme qui, s'il n'est pas réduit, pourrait entraîner la perte de 126 hectares de terre d'ici les 50 prochaines années. La rive est, qui subit un processus d'érosion naturel, s'érode maintenant à un rythme accru qui pourrait entraîner la perte de 49 hectares d'ici les 50 prochaines années.

Cependant, la vitesse d'érosion pourrait être grandement réduite grâce à des efforts conjoints, avec des partenaires et intervenants de la région, pour réduire et gérer l'érosion des berges. En plus d'avoir un impact sur les écosystèmes, l'érosion menace les ressources culturelles et l'expérience du visiteur.

Le grand nombre d'espèces en péril, la petite superficie et les agents de stress écologique du parc, de même que le paysage de la région, les espèces surabondantes et les espèces étrangères envahissantes, compliquent la protection et le rétablissement des espèces. Il faudra investir continuellement dans la mise en place de programmes de rétablissement, une exigence législative, pour assurer la survie des espèces en péril du parc national de la Pointe-Pelée.

Premières nations :

Bien que le parc collabore avec les bandes de Caldwell et de Walpole Island, il doit établir des relations consultatives officielles avec elles pour favoriser leur soutien et leur engagement à l'égard de la protection, de l'expérience du visiteur et de l'éducation ainsi que pour offrir un plus grand nombre d'activités culturelles traditionnelles et accroître les avantages économiques.

4.0 Énoncé de vision du parc national de la Pointe-Pelée



Découverte de la nature en compagnie d'un interprète du parc, Parcs Canada

Le parc national de la Pointe-Pelée est une oasis de verdure à l'extrémité sud du Canada. Il abrite une grande diversité de plantes et d'animaux caroliniens, notamment de nombreuses espèces rares. Environnement dynamique, le parc s'anime au chant des oiseaux migrateurs au printemps, bourdonne au craquettement des cigales en été, frémit sous les battements d'ailes des monarques à l'automne et se tait en hiver pour laisser place à la quiétude. Le parc est un endroit unique et magique, source de souvenirs impérissables.

Les visiteurs se rapprochent de la nature en parcourant la promenade, les plages et les sentiers, et ils vivent des moments mémorables seuls, en famille ou entre amis en s'adonnant à une panoplie d'activités conçues pour répondre à leurs besoins et à leurs intérêts, comme le canot, l'ornithologie, le vélo et les pique-niques. Les visiteurs ont l'occasion de découvrir la mosaïque particulière d'habitats du parc

et de s'en rapprocher. Le marais d'eau douce côtier, le cordon littoral, les dunes, la forêt marécageuse, la forêt sèche et la savane, dont l'importance est reconnue à l'échelle internationale, sont protégés et rétablis afin que les espèces indigènes, dont plusieurs sont en péril, puissent non seulement survivre, mais aussi s'épanouir. L'histoire de cette ressource patrimoniale irremplaçable est présentée sur Internet, en collaboration avec des partenaires ainsi que par l'entremise de divers nouveaux médias et de différentes activités d'éducation et de diffusion externe afin de faire connaître à tous les Canadiens les réussites et les défis relatifs à la protection et à la mise en valeur de ce patrimoine vivant.

Les visiteurs du parc peuvent vivre une expérience fortement liée au récit des peuples ayant vécu à cet endroit pendant des millénaires. Le parc entretient des relations axées sur la consultation, la collaboration et la participation des

Premières nations dans tous les aspects de sa gestion et de son exploitation en vue de proposer aux visiteurs des expériences authentiques, de favoriser les retombées économiques et de présenter des activités culturelles traditionnelles.

La santé et la durabilité du parc, de ses habitats uniques et des espèces en péril qui y vivent sont assurées par le personnel passionné de Parcs Canada et grâce aux relations solides avec les voisins de la pointe Pelée. Parcs Canada est un chef de file de la conservation et, grâce à l'éducation, aux programmes expérientiels, à la science citoyenne, aux bénévoles et à l'intendance coopérative des terres, le parc est présent dans le cœur et l'esprit des Canadiens. Les Premières nations, les Friends of Point Pelee, les collègues et universités, les communautés locales, les étudiants, les scientifiques, les chercheurs, les groupes environnementaux, les entreprises locales, les municipalités et les propriétaires ont tous joint leurs efforts afin d'assurer l'avenir du parc.

Le parc national de la Pointe-Pelée a retrouvé sa pertinence, et il fait à nouveau partie de la vie des gens de la région et du pays tout entier. Les Canadiens sont attirés par l'histoire des oiseaux migrateurs, des papillons et des chauves-souris de la pointe Pelée, par les gens qui y vivent et par la pointe du parc. Le fait de savoir que le parc est fragile les pousse à le protéger pour que d'autres personnes puissent en profiter.



Géocachette en famille, Lindsey Peters

5.0 Stratégies clés



Balade sur la promenade du Marais, Parcs Canada

Cinq stratégies clés ont été élaborées pour traiter des possibilités, des questions et des enjeux principaux du parc national de la Pointe-Pelée. Les stratégies visent à donner au parc une orientation concrète qui lui permettra de cibler ses efforts et ses ressources en vue de traduire sa vision au cours des 15 années de mise en œuvre du plan directeur. Chaque stratégie est définie par une série d'objectifs et de mesures qui tiennent compte des trois volets du mandat de Parcs Canada, à savoir la protection des ressources naturelles et culturelles, l'expérience du visiteur et l'éducation du public. La plupart des objectifs visent un horizon à long terme et ne seront réalisés qu'à la fin du plan. D'autres, par contre, seront atteints au cours des cinq premières années de mise en œuvre du plan (voir Annexe 1). Les cibles visent à faciliter l'examen des progrès accomplis après cinq ans.

Les résultats obtenus seront indiqués dans le Rapport sur l'état du parc. L'objectif

des stratégies clés établies dans le plan directeur est le suivant :

- Faire passer l'état de la savane du cordon sablonneux du lac Érié (indicateur écosystème de la zone non forestière) de passable et en déclin à bon et à la hausse;
- Faire passer les indicateurs de l'état de l'expérience du visiteur de passable à bon;
- Améliorer l'indicateur soutien actif de l'état de l'appréciation et de la compréhension du public, actuellement jugé faible, en sensibilisant les Canadiens à l'importance de la conservation et de l'intendance pour conserver et améliorer l'intégrité écologique du parc et la santé du grand écosystème, ainsi qu'en rapprochant la population de son territoire;
- Protéger davantage les ressources culturelles du parc par la mise en œuvre de protocoles de surveillance et l'élaboration de programmes



Tapiserie des Premières nations exposée au centre d'accueil, Parcs Canada

d'expérience du visiteur, de diffusion externe et d'éducation du public visant à raconter l'histoire des peuples rattachés au territoire du parc.

5.1 PREMIÈRE STRATÉGIE CLÉ

Respecter la septième génération : honorer le lien qui unit les Premières nations au parc national de la Pointe-Pelée

Cette stratégie vise à honorer le lien qui unit les Premières nations au parc national de la Pointe-Pelée en collaborant avec elles pour protéger et mettre en valeur le riche patrimoine naturel et culturel du parc d'une façon authentique et durable.

La bande de Caldwell considère la pointe Pelée comme son foyer, et la bande de Walpole Island estime qu'elle fait partie de sa maison. Ces énoncés évocateurs illustrent l'importance du parc national pour ces Premières nations. Dans un esprit de réconciliation et d'amitié, Parcs Canada tient à entretenir des relations avec les bandes de Caldwell et de Walpole Island et croit que leur participation à la planification et à l'offre de services et de programmes au parc national de la Pointe-Pelée est essentielle. Parcs Canada et les Premières nations ont le même désir de protéger le patrimoine et de le mettre en commun, et ils peuvent partager leurs connaissances d'une façon mutuellement avantageuse. Ainsi, Parcs Canada s'engage à respecter le principe de la « septième génération », c'est-à-dire à planifier l'avenir du parc dans un esprit de responsabilité collective de façon à assurer sa pérennité pour les générations à venir. Les objectifs et les mesures qui suivent s'appuient sur la contribution des bandes de Caldwell et de Walpole Island.

Objectif 5.1.1 : Entretenir des relations consultatives axées sur la confiance et le respect avec les bandes de Caldwell

et de Walpole Island en vue de collaborer efficacement; de mettre en commun nos connaissances et notre expertise en vue d'atteindre nos objectifs communs; de reconnaître les liens qui unissent les Premières nations au parc national de la Pointe-Pelée ainsi que de favoriser des situations avantageuses au plan éducatif, économique et culturel.

Cibles

- Constituer un comité consultatif sur les questions autochtones dans le parc national de la Pointe-Pelée d'ici le mois de mars 2011.
- Accroître la représentation des bandes de Caldwell et de Walpole Island dans l'effectif de Parcs Canada (année de référence : 2010-2011).
- Établir une ou plusieurs initiatives commerciales avec les bandes de Caldwell et de Walpole Island d'ici le mois de mars 2015.

Mesures

- Préparer un protocole d'entente pour officialiser les relations et permettre la constitution d'un comité consultatif sur les questions autochtones dans le parc national de la Pointe-Pelée.
- Donner de la formation aux employés de Parcs Canada sur la culture des Premières nations.
- Collaborer avec les Premières nations pour accroître la fréquentation et l'appréciation du parc par les communautés autochtones.
- Collaborer avec les Premières nations pour étudier et exploiter des possibilités d'activités culturelles traditionnelles dans le parc.
- Donner régulièrement l'occasion aux bandes de Caldwell et de Walpole Island d'évaluer les progrès réalisés au sein du parc national de la Pointe-Pelée et de Parcs Canada à l'égard de leurs besoins et intérêts particuliers.

- Collaborer avec les Premières nations pour bonifier les programmes d'emploi pour les jeunes et les nouveaux diplômés issus des communautés autochtones.
- Faire en sorte que les Premières nations soient des membres actifs de l'équipe Parcs Canada au sein du parc national de la Pointe-Pelée.
- Favoriser la mise en commun des pratiques exemplaires et des outils de planification liés à la protection et à la mise en valeur des ressources patrimoniales entre les bandes de Caldwell et de Walpole Island et Parcs Canada.
- Étudier les possibilités d'accroître les économies d'échelle conjointes liées à la protection et à la mise en valeur avec les bandes de Caldwell et de Walpole Island et Parcs Canada.
- Collaborer avec les Premières nations et d'autres intervenants pour intégrer les réseaux ainsi que les structures commerciales, sociales et politiques autochtones en vue de favoriser la sensibilisation aux cultures, le tourisme autochtone régional et le rapprochement des Premières nations avec la région.

Objectif 5.1.2 : Protéger et mettre en valeur les ressources naturelles et culturelles du parc national de la Pointe-Pelée en collaboration avec les bandes de Caldwell et de Walpole Island.

Cibles

- Accroître le nombre de programmes de protection des ressources élaborés et mis en œuvre grâce à la participation et à la collaboration des Premières nations (année de référence : 2010-2011).
- Accroître le nombre de programmes d'expérience du visiteur élaborés et mis

en œuvre grâce à la participation et à la collaboration des Premières nations (année de référence : 2010-2011).

- Accroître le nombre de programmes de compréhension et d'appréciation du public élaborés et mis en œuvre grâce à la participation et à la collaboration des Premières nations (année de référence : 2010-2011).

Mesures

- Collaborer étroitement avec les Premières nations pour veiller à ce que les programmes de recherche, de surveillance, d'expérience du visiteur, de diffusion externe et d'éducation du public tiennent suffisamment compte des ressources culturelles, du patrimoine culturel et des connaissances environnementales traditionnelles des Autochtones.
- Faire en sorte que les Premières nations contribuent à la réalisation des programmes de gestion active des ressources et de rétablissement dans le parc.
- Utiliser les connaissances environnementales traditionnelles et la science occidentale.
- Collaborer avec les Premières nations pour conserver et améliorer l'intégrité écologique du parc et de son grand écosystème.
- Donner de la formation en interprétation aux étudiants autochtones.
- Préparer une série d'exposés et de conférences entre le parc national de la Pointe-Pelée, la bande de Caldwell et la bande de Walpole Island.
- Favoriser l'engagement des Premières nations dans le parc en organisant des projets conjoints de recherche et de conservation, de rétablissement des espèces en péril et de protection de l'intégrité écologique.
- Étudier la possibilité d'exploiter les plantes et les animaux sauvages de

façon durable aux fins d'activités culturelles traditionnelles.

Objectif 5.1.3 : Faire en sorte que le parc national de la Pointe-Pelée représente un endroit où les bandes de Caldwell et de Walpole Island peuvent se rapprocher des Canadiens en vue d'accroître la sensibilisation à l'égard de l'histoire, de la culture, de la langue et des connaissances environnementales traditionnelles des Autochtones ainsi que de favoriser la réconciliation par des possibilités d'expérience du visiteur et d'éducation.

Cibles

- Accroître le nombre de programmes d'expérience du visiteur élaborés et mis en œuvre grâce à la participation et à la collaboration des Premières nations (année de référence : 2010-2011).
- Accroître le nombre de programmes de compréhension et d'appréciation du public élaborés et mis en œuvre grâce à la participation et à la collaboration des Premières nations (année de référence : 2010-2011).
- Accroître le nombre d'activités culturelles traditionnelles offertes dans le parc (année de référence : 2010-2011).

Mesures

- Accroître la sensibilisation à l'égard de l'histoire, de la culture et de la langue des Premières nations ainsi que de l'importance de la réconciliation grâce à la participation et au soutien des bandes de Caldwell et de Walpole Island.
- Donner l'occasion aux Premières nations de raconter l'histoire de la pointe Pelée dans leurs propres mots et de leur point de vue à l'aide d'expositions, de programmes et d'activités.

- Consulter les Premières nations à chaque étape de la planification de l'expérience du visiteur, de la diffusion externe et de l'éducation du public.
- Collaborer avec les bandes de Caldwell et de Walpole Island pour donner l'occasion aux visiteurs du parc d'acheter des produits autochtones authentiques et locaux.
- De concert avec les Friends of Point Pelee et les Premières nations, préparer une entente commerciale visant à reproduire la tapisserie autochtone présentée dans le centre d'accueil dans une courtepoinette qui sera vendue dans la boutique de cadeaux du parc exploitée par les Friends of Point Pelee.
- Étudier les façons d'intégrer les langues autochtones dans l'expérience du visiteur et les mesures de diffusion externe et d'éducation du public afin d'accroître la compréhension du public à l'égard de l'histoire du parc et du lien qui unit les Premières nations au territoire.
- Étudier la possibilité d'installer des panneaux pour commémorer les endroits du parc qui ont une importance particulière pour les Premières nations ainsi que pour identifier l'endroit comme les territoires traditionnels des bandes de Caldwell et de Walpole Island.
- Étudier l'élaboration et l'offre de programmes éducatifs structurés adaptés aux besoins soulevés par les Premières nations pour favoriser un sentiment de rapprochement accru chez les jeunes Autochtones à l'égard du parc.
- Étudier l'élaboration d'un outil en sciences sociales permettant d'évaluer la sensibilisation des visiteurs à l'égard de l'histoire des Premières nations et du lien qu'elles entretiennent toujours avec le parc national de la Pointe-Pelée.

5.2 DEUXIÈME STRATÉGIE CLÉ

Le parc national de la Pointe-Pelée : un endroit propice à la découverte, au plaisir et au rapprochement

Cette stratégie vise à faire connaître le parc national de la Pointe-Pelée comme le parc national le plus au sud du Canada, un refuge pour la vie sauvage et de nombreuses espèces en péril, ainsi qu'un endroit où l'on peut s'amuser, faire des découvertes et se rapprocher de la nature. Le concept d'expérience du visiteur guide l'examen, le renouvellement et l'amélioration des activités, services, programmes, produits, événements et installations du parc. Ainsi, les nouvelles possibilités répondront davantage aux besoins et aux attentes des visiteurs actuels et futurs, et elles s'appuieront sur le patrimoine naturel et culturel exceptionnel du parc. Les possibilités de loisir, de découverte et d'apprentissage du parc national de la Pointe-Pelée amèneront les Canadiens à vivre des expériences significatives et mémorables qui les rapprocheront de l'endroit.

Des recherches réalisées au parc national de la Pointe-Pelée en 2006 montrent que les gens qui visitent régulièrement un parc national, surtout lorsqu'ils sont enfants, s'attachent davantage à l'endroit, se l'approprient et sont mieux sensibilisés à l'égard de l'environnement. Le parc s'efforcera d'offrir aux visiteurs des activités diversifiées et de grande qualité, axées sur les attributs naturels et culturels de l'endroit, en se fondant sur les recherches et les tendances en sciences sociales. Ainsi, le parc pourra amener les visiteurs à découvrir l'endroit et ses nombreuses facettes, inviter les Canadiens à y pratiquer des activités de loisir et d'apprentissage ainsi que favoriser la science citoyenne. L'objectif est de créer un sentiment de pertinence et de rapprochement envers le parc national de la Pointe-Pelée, en vue d'accroître l'appui et la sensibilisation de la population à



Groupe scolaire sur la navette à destination de la pointe la plus méridionale de la partie continentale du Canada, Lindsey Peters

l'égard de Parcs Canada.

Malgré une augmentation en 2009, la fréquentation du parc est généralement à la baisse depuis quinze ans. Cette tendance est attribuable à de nombreux facteurs, dont les suivants : les changements dans le mode de vie des habitants, la dégradation de la qualité de l'eau et les dangers de l'exposition au soleil, qui ont entraîné une forte baisse de la fréquentation de la plage; la perception que le parc est bondé au mois de mai, pendant la migration printanière; la complexité des formalités douanières à la frontière canado-américaine; la valeur du dollar canadien ainsi que les activités dépassées qui ne répondent plus entièrement aux besoins et aux intérêts des visiteurs.

Parcs Canada va renouveler, améliorer et bonifier l'expérience du visiteur du parc national de la Pointe-Pelé en offrant toute l'année des activités adaptées aux besoins et aux intérêts des visiteurs. Les résultats de l'évaluation de l'expérience du visiteur réalisée en septembre 2009, de même que les nouveaux outils de segmentation axés sur les valeurs sociales, les motivations,

les caractéristiques psychographiques et l'emplacement géographique des voyageurs, seront très utiles pour mieux connaître les visiteurs actuels, définir les nouveaux marchés potentiels ainsi qu'adapter les activités aux besoins et aux intérêts de la population. L'objectif est d'accroître la fréquentation à toutes les saisons, mais surtout à l'été et à l'automne, ainsi que de tirer parti des occasions subséquentes liées à la diffusion externe et à l'engagement. Pour conserver et accroître sa fréquentation dans l'avenir, le parc devra analyser, renouveler, améliorer et bonifier les programmes, services et infrastructures qui contribuent à la diversité de l'expérience du visiteur, à la gestion des ressources patrimoniales et à l'intégrité de la mosaïque d'habitats caroliniens, qui abritent une foule d'espèces animales et végétales et attirent de nombreux visiteurs. En outre, le parc devra mettre en place un programme de marketing et de communication novateur. Le fort lien du parc avec la nature cadre bien avec la marque Unique. Vraiment, de Parcs Canada, et il permet aux Canadiens de vivre des expériences significatives.

Le phénomène migratoire continuera de représenter un élément central de l'expérience du visiteur du parc national de la Pointe-Pelée.

L'année 2018 marquera le 100^e anniversaire de la création du parc national de la Pointe-Pelée. Cet événement représentera une occasion extraordinaire d'accroître la visibilité du parc, d'inviter les Canadiens à se rapprocher d'un trésor national, de sensibiliser la population à l'égard de sa conservation et de mettre en valeur l'ensemble des parcs nationaux de Parcs Canada.

Objectif 5.2.1 : Bien comprendre les recherches et les tendances en sciences sociales afin d'offrir des possibilités de découverte, de loisir et d'apprentissage variées et de grande qualité qui répondront aux besoins et aux intérêts des visiteurs toute l'année.

Cibles

Obtenir les résultats suivants dans les sondages :

- 90 % des visiteurs sont satisfaits et 50 % en sont très satisfaits de leur visite.
- 90 % des visiteurs ont aimé leur visite.

- 85 % des visiteurs considèrent le parc significatif pour eux.
- 60 % des visiteurs estiment avoir appris au sujet du patrimoine naturel du parc.

Mesures

- Élaborer un concept d'expérience du visiteur fondé sur les recherches et les tendances en sciences sociales en vue d'offrir un ensemble de programmes, d'activités, de produits, de services, d'événements et d'installations de loisir, de plaisir, d'apprentissage et de découverte qui répondent aux besoins des visiteurs actuels et potentiels.
- Utiliser les sciences sociales pour définir les marchés ainsi que les besoins et les intérêts des visiteurs; renouveler et améliorer les installations, programmes, services et produits pour qu'ils répondent davantage aux attentes du marché.
- Tenir compte des données en sciences sociales et du concept d'expérience du visiteur pour revitaliser les infrastructures qui contribuent à l'expérience du visiteur, notamment l'extrémité de la pointe, la promenade du Marais et la maison DeLaurier.



Photographes à l'œuvre, Parcs Canada

- Tenir compte des données en sciences sociales pour désaffecter les installations sous-exploitées sur la plage Northwest, et continuer de surveiller les intérêts des visiteurs pour déterminer le type d'installations nécessaire.
- Engager les intervenants et les partenaires dans la préparation des célébrations et du legs du 100^e anniversaire du parc national de la Pointe-Pelée en 2018, une étape importante dans l'histoire du parc.
- Mener à bien le projet de créer un centre d'orientation des visiteurs près de l'entrée du parc pour prendre contact avec les visiteurs le plus rapidement possible.
- Concevoir des services et des programmes visant à accroître l'intérêt du parc pour les observateurs d'oiseaux et d'animaux sauvages amateurs et débutants; pour ce faire, offrir des installations, des produits, des programmes et des services ciblés mais

diversifiés en établissant des alliances stratégiques avec les intervenants et partenaires clés.

- Promouvoir la désignation du parc en tant que réserve de ciel étoilé ainsi qu'offrir l'occasion aux visiteurs et aux habitants de la région de comprendre et d'apprécier le ciel étoilé, son importance pour l'environnement naturel et son rôle dans le folklore et la culture.
- Analyser les renseignements obtenus grâce au Programme d'information sur les visiteurs pour intégrer des possibilités de conservation, de protection et d'apprentissage dans les activités offertes aux visiteurs.
- Utiliser une approche fondée sur le marché et sur les besoins, intérêts et habitudes des visiteurs pour élaborer de nouvelles possibilités de découverte, de loisir et d'apprentissage axées sur les espèces en péril et leur rétablissement.



Enfants participant à un programme spécial pendant la relâche de mars, Parcs Canada

Objectif 5.2.2 : Promouvoir efficacement l'ensemble des activités offertes aux visiteurs et accroître la fréquentation du parc.

Cible

- Faire en sorte que la fréquentation du parc augmente de 16 % ou plus par 2012 (année de référence : 2008).

Mesures

- Utiliser des outils de segmentation des voyageurs pour mieux comprendre les marchés de visiteurs potentiels et leurs besoins afin d'élaborer des activités et des possibilités pertinentes.
- Étudier les motivations de voyage et les caractéristiques des marchés de visiteurs cibles.
- Élaborer des activités et des produits pertinents qui répondent aux besoins et aux intérêts des visiteurs.



Belvédère de l'étang Sanctuary, Lindsey Peters

- Collaborer avec les partenaires intéressés pour concrétiser les activités prévues et promouvoir le parc.

Objectif 5.2.3 : Établir des partenariats pour enrichir, renouveler et améliorer l'expérience du visiteur du parc national de la Pointe-Pelée.

Cible

- Accroître le nombre d'activités offertes aux visiteurs en collaboration avec des partenaires (année de référence : 2010-2011).

Mesures

- Collaborer avec les Friends of Point Pelee pour examiner et renouveler les services et programmes qu'ils offrent aux visiteurs.
- Collaborer avec les Premières nations et les autres personnes ayant des liens ancestraux avec le parc pour élaborer des activités et des produits qui relatent leur histoire.
- Favoriser la participation du public en bonifiant et en améliorant les

programmes de bénévolat actuels de Parcs Canada et des Friends of Point Pelee pour qu'ils cadrent davantage avec les intérêts des bénévoles.

- Collaborer avec les responsables des autres aires patrimoniales protégées de la région, notamment les Premières nations, pour créer un excellent réseau d'aires d'observation d'oiseaux ouvertes toute l'année.
- Établir des partenariats avec les entreprises locales et régionales pour promouvoir la région en tant que destination touristique de premier choix pour l'observation des oiseaux en Amérique du Nord.
- Collaborer avec le comité d'administration du camp Henry pour faire connaître l'endroit comme un centre éducatif en plein air, unique dans la région d'Essex et près des grands centres, où les enfants peuvent découvrir le parc national le plus méridional du Canada ainsi que ses riches et rares habitats naturels et espèces d'animaux et de plantes.
- Collaborer avec Tourism Essex-Windsor-Pelee Island et

le secteur touristique régional pour étudier les possibilités de rapprochement avec l'industrie du tourisme (organismes de voyages et de visites en autobus, agents de voyages et spécialistes du marketing des destinations).

5.3 TROISIÈME STRATÉGIE CLÉ

Rétablir la mosaïque d'habitats caroliniens

L'objectif de cette stratégie consiste à mettre en œuvre des programmes de gestion active des ressources, notamment de la recherche et de la surveillance continues, afin de faire progresser et de poursuivre le rétablissement de la mosaïque d'habitats caroliniens, qui comprend un marais, une savane, une forêt sèche, une forêt marécageuse, des dunes et une plage. Les mesures prises viseront également le rétablissement des espèces en péril protégées au sein du parc national de la Pointe-Pelée. L'amélioration et le maintien de la santé des écosystèmes du parc permettront de revitaliser l'expérience du visiteur en offrant à ce dernier davantage d'occasions de faire des découvertes, de profiter de l'endroit et de s'y attacher. Les efforts de conservation sont également le fondement des programmes de diffusion externe, d'éducation et d'apprentissage visant à faire connaître aux Canadiens les efforts de conservation de l'intégrité écologique déployés par le parc national et Parcs Canada, que ce soit dans leur foyer, leur école, leurs loisirs ou leur communauté.

Il faudra compter tout le cycle de vie de 15 ans du plan directeur, et même davantage, pour traiter les problèmes qui touchent la mosaïque d'habitats du parc. Au cours du premier cycle quinquennal du plan de gestion, les efforts seront concentrés sur l'habitat le plus rare et le plus menacé de la partie continentale du parc, la savane du cordon sablonneux du

lac Érié (située le long des plages de la côte et plus haut sur la crête sèche centrale du parc), ainsi que sur la mise en œuvre du *Plan de conservation de l'île Middle*, qui a été approuvé. Le programme de gestion active devrait aider à atténuer les menaces de perte d'habitat et de biodiversité, d'autant plus que la savane et les habitats de l'île Middle abritent un nombre important de plantes et d'animaux inscrits à la liste des espèces en péril. Ces initiatives de conservation seront financées en grande partie par le programme Agir sur le terrain. Les exigences relatives à la surveillance seront intégrées au programme de surveillance de l'intégrité écologique du parc.

Les efforts de conservation liés aux autres habitats qui forment la mosaïque du parc se poursuivront dans le cadre du programme de conservation des ressources du parc et seront axés sur des évaluations continues, fondées sur la surveillance et la recherche. Ils viseront à toujours comprendre la situation de ces habitats et à traiter les menaces urgentes ou émergentes touchant l'intégrité écologique en temps opportun. Le marais est un écosystème fermé, résultat des perturbations subies au cours du siècle dernier en raison d'activités humaines et de phénomènes naturels. Il faut mener des activités de recherche et de surveillance afin de justifier les discussions et les décisions concernant l'élaboration d'une stratégie visant à conserver l'intégrité et la biodiversité de cet échantillon unique d'un marais du sud des Grands Lacs.

Sur la partie continentale du parc, le rétablissement de la savane permettra aux visiteurs de vivre des expériences plus diversifiées et authentiques, ce qui attirera davantage de visiteurs traditionnels et de nouveaux publics vers cet endroit patrimonial protégé. Les activités de conservation et de rétablissement seront l'occasion d'établir des partenariats avec les Premières nations, les Friends of Point Pelee et les autres organisations de

conservation. Les visiteurs, les résidents, les jeunes, les groupes d'intérêt, les communautés locales et le public canadien auront l'occasion de s'impliquer et d'apprendre au moyen de programmes axés sur la science citoyenne. Dans le cadre du programme Agir sur le terrain, l'entente de contribution triennale avec la Carolinian Canada Coalition permettra de mener des activités de rétablissement de l'écosystème et des espèces en péril grâce à des programmes d'éducation et de sensibilisation interactifs comme les brigadiers d'intendance, les équipes d'étudiants et les ateliers Caring for Nature dans le grand écosystème du parc et au-delà de celui-ci.

Objectif 5.3.1 : Rétablir et conserver une mosaïque d'habitats plus représentative afin de refléter la biodiversité naturelle des écosystèmes caroliniens et de contribuer au rétablissement des espèces en péril protégées qui vivent dans le parc national de la Pointe-Pelée.

Cibles

- Constater que la savane couvre 8 ha sur la crête sèche centrale et 2 ha sur la plage, selon la vue aérienne de la savane du cordon sablonneux du lac Érié.
- Maintenir la taille de la population de scinques pentalignes conforme à l'ampleur attendue de la variation naturelle et agrandir la zone d'occurrence.
- Observer la stabilité ou l'augmentation de la population d'oponces de l'Est, principalement en raison de l'établissement de nouveaux individus au sein de micro sites existants.
- Réduire le nombre d'oponces de l'Est à l'ombre de 5 %.
- Améliorer l'abondance et la diversité d'espèces d'oiseaux des habitats

découverts.

- Améliorer l'abondance et la diversité d'espèces de papillons des habitats découverts.
- Observer la stabilité ou l'augmentation des populations de micocouliers rabougris, de couleuvres fauves de l'Est, de parulines polyglottes, de viréos aux yeux blancs et de ptéléas trifoliés.
- Réduire la proportion du parc envahie par des espèces de plantes étrangères envahissantes.

Mesures

- Préparer un plan de gestion intégrée des communautés végétales, qui tient compte des considérations liées aux habitats essentiels des espèces en péril, et qui servira de plan pour le rétablissement de la mosaïque d'habitats caroliniens.
- Préparer et mettre en œuvre un plan de gestion du feu pour le parc.
- Réintroduire le déboisement mécanique et par le feu afin d'assurer



Couleuvre fauve de l'Est, Jim Flynn

une mosaïque d'habitats ouverts et la conservation de la savane, qu'on ne trouve presque nulle part ailleurs dans le monde, au sein de la partie continentale du parc.

- Élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion des plantes étrangères envahissantes pour le parc.
- Étudier dans quelle mesure les espèces envahissantes pourraient servir de mesures de contrôle, permettre de réaliser des économies et donner l'occasion aux visiteurs de vivre de nouvelles expériences et d'en apprendre davantage sur le sujet.
- Rétablir les zones où les infrastructures ont été enlevées, et continuer d'enlever des infrastructures afin de réduire l'empreinte humaine et de restaurer l'habitat carolinien.
- Comme le mûrier rouge est une espèce en péril, effectuer un échantillonnage génétique afin de repérer les mûriers rouges purs et de les marquer de façon permanente.
- Mobiliser et consulter les Premières nations, la communauté scientifique,



Oponce de l'Est, Parcs Canada

les gestionnaires d'autres aires patrimoniales protégées et les groupes de naturalistes locaux afin de leur permettre de participer de façon significative à la conservation et à la protection des habitats essentiels des espèces en péril et de proposer des approches réalistes pour contrôler les espèces envahissantes.

- Travailler avec les universités, les organismes provinciaux et les autres aires patrimoniales protégées afin de faire avancer les recherches coopératives et les programmes de surveillance permettant d'enquêter sur les besoins, les méthodes et les techniques de rétablissement pour l'île Middle.
- Préparer un plan de rétablissement de l'écosystème de l'île Middle après avoir réduit la densité des nids de cormorans à aigrettes et atteint les niveaux ciblés.
- Élaborer une stratégie de gestion pour le marais qui visera à améliorer la qualité de l'eau et tiendra compte des processus naturels de rétablissement afin d'améliorer l'intégrité écologique et de conserver la biodiversité qui représente un écosystème de marais du sud des Grands Lacs.

Objectif 5.3.2 : Arriver à gérer les espèces surabondantes en collaboration continue avec la communauté scientifique, les autres organisations de conservation et les Premières nations.

Cibles

- Réduire le nombre de nids de cormorans à aigrettes sur l'île Middle pour qu'il atteigne entre 30 et 60 nids par hectare.
- Constater dans les inventaires à jour une interruption du déclin des espèces florales en péril sur l'île Middle.
- Réduire de manière importante la perte de couvert forestier en santé sur l'île Middle.

- Constaté que les mesures concernant les zones d'occurrence et la population de camassies faux-scille de l'île Middle n'indiquent aucune autre perte.
- Mettre à jour et achever le plan de gestion des cerfs, en y ajoutant des cibles, d'ici décembre 2010.

Mesures

- Revoir et mettre à jour le programme de gestion active du cerf de Virginie sur la partie continentale du parc afin qu'il reflète la nouvelle politique de Parcs Canada sur la gestion des espèces surabondantes et qu'il intègre les plus récentes données de recherche et de surveillance.
- Gérer activement la population de cormorans à aigrettes nichant sur l'île Middle au moyen d'un programme d'élimination, d'enlèvement des nids et de mesures dissuasives décrit dans le *Plan de conservation de l'île Middle*.
- Protéger les arbres et les plantes faisant partie des espèces en péril des conséquences directes de nids de cormorans à l'aide de mesures dissuasives.
- Mettre à jour les inventaires des espèces florales en péril sur l'île Middle.
- Effectuer une surveillance continue du couvert forestier de l'île Middle afin d'en évaluer la santé.
- Mener des activités de recherche et de surveillance et élaborer les plans d'action requis pour les espèces préoccupantes du parc, telles que les espèces envahissantes, étrangères et surabondantes, en collaboration avec la communauté scientifique, les autres organisations de conservation et les Premières nations.
- Préparer des plans de gestion active supplémentaires, conformément à

la politique de Parcs Canada sur la gestion des espèces surabondantes, pour les espèces jugées surabondantes ou menaçantes pour l'intégrité écologique selon les recherches et la surveillance.

Objectif 5.3.3 : Préparer et faire approuver les programmes de rétablissement des espèces en péril, au besoin.

Cible

- Achever tous les programmes de rétablissement des espèces en péril requis, conformément à la législation sur les espèces en péril, d'ici mars 2014.

Mesures

- Achever les programmes de rétablissement des espèces suivantes, conformément à la législation sur les espèces en péril :
 - oponce de l'Est;
 - mûrier rouge;
 - ptéléa trifolié;
 - micocoulier rabougri;
 - carmantine d'Amérique;
 - couleuvre à nez plat;
 - salamandre tigrée.
- Tenir compte du rétablissement des espèces en péril dans les programmes du parc relatifs à la gestion active et à la remise en état, à l'expérience du visiteur ainsi qu'à l'éducation du public et la diffusion externe.
- Collaborer avec les Premières nations aux efforts de rétablissement des espèces en péril.

Objectif 5.3.4 : Proposer aux visiteurs des activités uniques, diversifiées et de grande qualité, conçues en fonction de données en sciences sociales, qui leur permettent de vivre des expériences mémorables, de se rapprocher du parc et de contribuer à sa protection.

Cibles

Obtenir les résultats suivants dans les sondages :

- 85 % des visiteurs considèrent le parc significatif pour eux.
- 90 % des visiteurs sont satisfaits et 50 % sont très satisfaits de leur visite.
- 60 % des visiteurs estiment avoir appris au sujet du patrimoine naturel du parc.
- 90 % des visiteurs ont aimé leur visite.
- 60 % des visiteurs apprécient la valeur significative du parc.

Mesures

- Concevoir et élaborer des possibilités nouvelles et revitalisées en matière d'apprentissage et d'expérience du visiteur, selon les recherches et les tendances en sciences sociales.
- Concevoir des possibilités de participer de manière pratique, en réponse à l'intérêt des visiteurs, à des activités de conservation comme la surveillance et le rétablissement de l'habitat.
- Utiliser le Programme d'information sur les visiteurs comme outil d'évaluation et de surveillance afin d'évaluer l'efficacité des activités nouvelles et revitalisées offertes aux visiteurs.
- Souligner les activités de rétablissement continues au moyen d'un programme d'interprétation complet mis en œuvre dans tout le parc.
- Mettre l'accent sur le thème de la mosaïque d'habitats caroliniens protégés du parc et sur les activités de rétablissement continues dans les

programmes d'apprentissage pour les visiteurs.

- Créer de nouvelles occasions d'améliorer l'observation de la faune, plus particulièrement des oiseaux et des papillons, au sein de la savane rétablie.
- Créer un programme d'interprétation mis en œuvre dans tout le parc et sur son site Web afin de promouvoir l'initiative Agir sur le terrain, qui abordera les thèmes suivants : le rétablissement de l'île Middle, les espèces en péril, la mosaïque d'habitats caroliniens, les processus des rivages côtiers et le feu comme outil de gestion de la conservation.
- Intégrer des histoires de conservation à la nouvelle vidéo du parc, offerte en haute définition, axée sur le phénomène de migration de la pointe Pelée.
- Élaborer une stratégie visant à revitaliser le camp communautaire Henry pour jeunes, situé dans le parc, et à le transformer en installation éducative en plein air pour les jeunes.
- Créer des modules sur les habitats qui seront disposés à des endroits clés au sein du parc afin d'aider les visiteurs à en apprendre davantage sur la diversité des habitats et les efforts de conservation, notamment la recherche et la surveillance.

Objectif 5.3.5 : Susciter de l'intérêt pour le parc et encourager l'intendance environnementale au moyen d'un programme d'éducation du public, de diffusion externe et de communication, conçu en fonction des données en sciences sociales.

Cibles

- Accroître le nombre d'histoires relatées par des médias tels que les journaux, la télévision, la radio, les magazines, les médias sociaux et les sites Web de

- nouvelles, qui suscitent de l'intérêt pour le parc et renseignent le public sur les activités de protection et de conservation (année de référence : 2010-2011).
- Constater une augmentation du nombre de visiteurs sur le site Web du parc (année de référence : 2010-2011).
 - Constater une augmentation du nombre d'étudiants participant au programme d'éducation structuré (année de référence : 2010-2011).
 - Accroître le nombre de possibilités de bénévolat relatives à la science citoyenne (année de référence : 2010-2011).
 - Élaborer une stratégie médiatique comprenant un dossier de presse afin de promouvoir l'initiative Agir sur le terrain.
 - Élaborer des programmes qui permettent aux gens de participer aux recherches, à la surveillance et au rétablissement dans le cadre du programme Park in Your School, qui comprend des activités éducatives structurées et axées sur les programmes d'études.
 - Trouver de nouvelles occasions de faire connaître les espèces en péril aux Canadiens, par exemple en partageant avec eux des histoires de vie fascinantes grâce à des vidéos ou à la cybercaméra.

Mesures

- Évaluer la pertinence des messages sur le rétablissement et la conservation des ressources et déterminer s'ils parviennent à mobiliser les visiteurs, les résidents du grand écosystème du parc et le public canadien.
- Concevoir et élaborer des programmes d'éducation du public, de diffusion externe et de communication en fonction des recherches et des tendances en sciences sociales sur les publics cibles et leurs intérêts, qui soulignent les activités de recherche, de surveillance et de gestion active nécessaires pour préserver l'intégrité écologique du parc.
- Élaborer un éventail de ressources sur Internet, notamment des modules en ligne sur les principaux habitats du parc, des renseignements sur les activités de recherche, de surveillance et de rétablissement du parc et des mesures de promotion de l'initiative de conservation Agir sur le terrain.
- Inclure la conservation, plus particulièrement l'initiative Agir sur le terrain, dans le programme de diffusion externe Park in Your Community, mis en œuvre lors de festivals et d'événements.
- Encourager le public à participer en améliorant et en élargissant les programmes de bénévolat de Parcs Canada et des Friends of Point Pelee, entre autres en tentant de rejoindre davantage de champs d'intérêt et d'améliorer la pertinence pour les bénévoles participant à des programmes de science citoyenne.

5.4 QUATRIÈME STRATÉGIE CLÉ

Six mille ans d'histoire : protéger et mettre en valeur les ressources culturelles

Cette stratégie vise à assurer la protection des ressources culturelles au sein du parc tout en gérant activement et en rétablissant les ressources naturelles, de même qu'en élaborant et en proposant des activités pour les visiteurs. Cette stratégie est également axée sur la communication de l'histoire et de l'importance de ces ressources culturelles puisqu'elles témoignent des interactions entre les êtres humains et le paysage naturel dans les activités offertes aux visiteurs ainsi que le programme d'éducation du public et de diffusion externe.

Depuis au moins 6 000 ans, les êtres humains et la pointe Pelée sont étroitement associés. Par conséquent, le parc est riche en ressources culturelles. Grâce à la gestion de ces ressources, nous veillerons à ce qu'elles soient protégées et à ce que les visiteurs aient l'occasion de les découvrir, d'en faire l'expérience et de comprendre leur valeur. La gestion des ressources culturelles tiendra compte des valeurs écologiques et de leur respect, ainsi que du maintien des processus écologiques naturels tels que le brûlage dirigé. La gestion active et le rétablissement des ressources écologiques respecteront également la nécessité de protéger les ressources culturelles.

En collaboration avec les Premières nations, les anciens résidents du parc ainsi que les familles et personnes ayant des liens avec celui-ci, nous porterons une attention particulière à l'intégration et à la commémoration de cette histoire dans l'expérience du visiteur et le programme d'éducation du public et de diffusion externe. En reconnaissant et en honorant le passé, nous contribuons à nous assurer



Artefact trouvé dans le parc national de la Pointe Pelée, Parcs Canada

un avenir empreint de confiance et de respect mutuel.

Objectif 5.4.1 : Préparer un inventaire des caractéristiques du paysage, des bâtiments et des structures, de même que d'autres inventaires et fonds documentaires, ainsi qu'une stratégie de gestion des ressources culturelles prévoyant la collaboration avec les Premières nations, les anciens résidents du parc et d'autres personnes ayant des liens avec celui-ci.

Cibles

- Préparer un inventaire des ressources culturelles et un énoncé de la valeur des ressources culturelles d'ici mars 2012.
- Préparer une stratégie de gestion des ressources culturelles comprenant un programme de surveillance d'ici mars 2015.

Mesures

- Préparer et tenir à jour un inventaire des ressources culturelles du parc.
- Entreprendre l'élaboration d'un énoncé de la valeur des ressources culturelles.
- Préparer une stratégie de gestion des ressources culturelles comprenant un cadre de gestion et un programme de surveillance des ressources culturelles.
- Collaborer avec les Premières nations, les anciens résidents du parc et d'autres personnes ayant des liens avec celui-ci afin de recueillir des histoires et de se renseigner sur les connaissances traditionnelles de ce territoire et les liens avec lui.
- Mobiliser la communauté régionale d'agriculteurs, qui a une relation particulière avec la terre, afin de recueillir ses histoires pour en apprendre davantage sur ses connaissances traditionnelles et son lien avec le territoire.



Plantation d'arbres à l'école primaire Gore Hill,
Parcs Canada

- S'assurer que tous les intervenants contribuent à définir la valeur des ressources culturelles dans le parc.

Objectif 5.4.2 : Adopter une approche axée sur les besoins du marché qui permet de concevoir des programmes et des produits pertinents et attirants liés aux ressources culturelles dans le cadre de l'expérience du visiteur ainsi que de l'éducation du public et de la diffusion externe.

Cibles

- Augmenter le nombre de ressources culturelles intégrées à l'expérience du visiteur et au programme d'éducation du public et de diffusion externe (année de référence : 2010-2011).
- Augmenter le nombre de signes, d'événements ou de programmes qui honorent et commémorent l'histoire du parc et son patrimoine culturel (année de référence : 2010-2011).
- Augmenter le nombre d'initiatives d'éducation du public et de diffusion externe qui portent sur l'histoire du parc et le patrimoine culturel (année de référence : 2010-2011).

Mesures

- Mobiliser les Premières nations, les anciens résidents et les autres personnes aux fins de l'élaboration et de la proposition d'activités offertes aux visiteurs et de programmes d'éducation du public et de diffusion externe.
- S'assurer que les stratégies de marketing, d'éducation du public et de diffusion externe soulignent la possibilité de découvrir le patrimoine culturel du parc, d'en profiter et d'en apprendre davantage à son sujet.
- Établir des partenariats avec les communautés et les groupes culturels, encourager la tenue d'événements qui célèbrent le patrimoine culturel dans le parc (retrouvailles, journées « portes ouvertes », pow-wow).
- Saisir l'occasion de concevoir en collaboration avec les artistes locaux un timbre-poste visant à commémorer le 100^e anniversaire du parc national de la Pointe-Pelée.

5.5 CINQUIÈME STRATÉGIE CLÉ

La collaboration : la clé du succès

Cette stratégie vise à intensifier et améliorer nos efforts de collaboration avec les Premières nations, les communautés locales, les partenaires, les intervenants, les voisins, les résidents et le public canadien au sein du grand écosystème du parc et au-delà de celui-ci afin d'obtenir la reconnaissance, la compréhension et la collaboration nécessaires pour atteindre nos buts en matière de protection du patrimoine et d'éducation du public ainsi que pour proposer des activités significatives et pertinentes aux visiteurs et d'établir des partenariats et des relations dans le domaine du tourisme.

Les écosystèmes protégés du parc national de la Pointe-Pelée continueront d'être



Multiplication de graines d'espèces indigènes à l'école secondaire Cardinal Carter, Parcs Canada

protégés et d'être importants aux yeux des Canadiens grâce aux partenariats et à la collaboration améliorée. Parcs Canada collaborera avec de nombreux partenaires, tant au sein du parc qu'à l'extérieur de celui-ci, en vue d'appuyer la gestion durable et la conservation, qui tiennent compte des besoins écologiques, culturels, économiques et sociaux. Nous améliorerons les efforts de conservation régionaux au moyen des activités offertes aux visiteurs et d'un programme d'éducation du public et de diffusion externe, dans lesquels l'accent sera mis sur l'intendance environnementale, la science citoyenne et les activités de rétablissement des espèces en péril. Ces activités pourraient pousser davantage de visiteurs, de voisins et de résidents du parc, les Premières nations, les entreprises, l'industrie du tourisme, les autres organisations de conservation, les municipalités et les Canadiens à se mobiliser.

En renforçant l'engagement des partenaires et des intervenants sur la base de la compréhension, des occasions de participation et des efforts visant le

maintien et l'amélioration de l'intégrité écologique, nous pourrions déployer davantage d'efforts en matière de conservation et améliorer la pertinence du parc et l'attachement à celui-ci. Le parc, de même que les secteurs environnementaux, économiques et sociaux de la région, ses communautés et ses résidents en tireront des bénéfices. Le fait d'informer, d'éduquer et de mobiliser les résidents ruraux et urbains, les jeunes et les autres publics relativement aux activités d'intendance et d'éducation améliorera l'intégrité écologique du parc national de la Pointe-Pelée et de la région environnante et fera connaître le mandat de Parcs Canada.

En collaborant avec les autres intervenants et en établissant des partenariats avec eux dans le but de mettre en valeur et de promouvoir l'expérience du visiteur unique qu'offre le parc national de la Pointe-Pelée, nous établirons des liens entre le parc et les secteurs du tourisme régional et de la vie communautaire.

Objectif 5.5.1 : Concevoir des programmes d'éducation du public, de diffusion externe et de communication qui ciblent les décideurs, les propriétaires, les résidents, les jeunes et divers Canadiens afin de promouvoir l'intendance et de faire connaître la façon dont nos activités peuvent avoir une incidence sur l'environnement, sur la santé humaine en général et sur l'intégrité écologique du parc.

Cibles

- Accroître le nombre d'intervenants et de partenaires qui soutiennent la protection et la mise en valeur du parc national de la Pointe-Pelée chaque année du cycle de vie du plan (année de référence : 2010-2011).
- Accroître la participation du public et des bénévoles dans les programmes de surveillance, de protection et de rétablissement (année de référence : 2010-2011).
- Constater une augmentation du nombre de personnes qui visitent le site Web du parc (année de référence : 2010-2011).

Mesures

- Élaborer une stratégie d'éducation du public et de diffusion externe générale et novatrice qui contribuera à la réalisation des trois éléments principaux du mandat, soit la protection, l'éducation et l'amélioration de l'expérience du visiteur.
- Élargir les objectifs de l'éducation du public et de la diffusion externe en y ajoutant celui de joindre des Canadiens dans leurs foyers, leurs communautés et leurs loisirs ainsi qu'en intensifiant les efforts visant à les rejoindre dans les écoles.
- Élaborer une stratégie ayant pour but d'améliorer la visibilité du parc dans la grande région de Toronto.
- Concevoir pour le parc un site Web plus efficace et interactif comprenant



Créatures en vedette – programme estival d'expérience du visiteur, Parcs Canada

des liens vers les sites des partenaires et des Premières nations ainsi que des renseignements portant notamment sur les recherches, la gestion active, l'éducation environnementale et l'intendance.

- Élargir les programmes de bénévolat actuels de Parcs Canada et des Friends of Point Pelee afin d'y intégrer des activités de science citoyenne qui pourraient intéresser les bénévoles.
- Élargir le programme Park in Your School, qui comprend des activités éducatives structurées et axées sur les programmes d'études.

- Aider la Carolinian Canada Coalition à proposer les programmes et les services définis dans l'entente de contribution conclue avec Parcs Canada.

Objectif 5.5.2 : Faire participer Parcs Canada aux discussions sur l'utilisation des terres au sein du grand écosystème du parc afin de souligner les avantages que présente le parc national de la Pointe-Pelée sur le plan écologique, culturel, économique et social.

Cible

- Augmenter la participation aux comités et groupes de travail (année de référence : 2010-2011).

Mesures

- Collaborer avec l'Office de protection de la nature de la région d'Essex, Environnement Canada, l'Essex County Stewardship Network et d'autres partenaires afin de mettre en œuvre la stratégie de conservation de la biodiversité dans le comté d'Essex.
- Participer aux discussions et aux évaluations environnementales portant sur des projets d'énergie renouvelable, plus particulièrement les propositions de parcs éoliens, puisqu'ils ont trait à la protection du corridor migratoire de l'Amérique du Nord sur lequel le parc est situé et ont une incidence sur l'intégrité écologique et l'expérience du visiteur.
- Renforcer les relations avec les municipalités locales, la bande de Caldwell et la bande de Walpole Island dans les domaines de la gestion de l'utilisation des terres et de la conservation.
- Collaborer avec le centre de recherche sur le terrain de l'Université de Windsor, dédié à la recherche sur les Grands Lacs et l'écozone carolinienne.

Ce centre de recherche pourrait devenir prépondérant à l'échelle nationale et internationale, et il représente pour Parcs Canada une excellente occasion de prendre part à des recherches multidisciplinaires qui visent à mieux comprendre et conserver les écosystèmes caroliniens protégés au sein du parc national de la Pointe-Pelée ainsi que l'écozone carolinienne du Canada.

- Collaborer avec d'autres parcs nationaux, des organisations de conservation régionales, les Premières nations et les organisations non gouvernementales de l'environnement afin de concevoir et de mettre en œuvre un programme communautaire d'intendance des espèces en péril.

Objectif 5.5.3 : Amener Parcs Canada à renouveler les collaborations avec les secteurs du tourisme régional et de la vie communautaire et à en établir de nouvelles.

Cible

- Constater une augmentation du nombre de personnes qui visitent le parc et la région (année de référence : 2010-2011).

Mesures

- Achever le renouvellement et l'amélioration de l'expérience du visiteur au sein du parc.
- Mettre à jour et revitaliser le plan de marketing du parc.
- Être un partenaire actif de Tourism Windsor-Essex-Pelee Island.
- Participer à la planification et aux événements relatifs au tourisme communautaire.
- Mettre à jour l'énoncé des répercussions socioéconomiques du parc.
- Collaborer avec les entreprises locales

afin de trouver des manières de promouvoir le parc dans la région et les entreprises du parc ainsi que d'en améliorer la visibilité.

- Accueillir davantage d'événements communautaires dans le parc.
- Élaborer de nouvelles initiatives en collaboration avec les Friends of Point Pelee et les Premières nations.
- Renouveler le site Web du parc afin d'améliorer la fréquentation et la probabilité d'y faire des découvertes inspirantes, ainsi que de souligner les activités de loisir et récréatives et les possibilités d'apprentissage significatif.

Objectif 5.5.4 : Offrir aux Premières nations, aux communautés locales, aux partenaires, aux intervenants, aux voisins, aux résidents et aux Canadiens la possibilité d'influer sur la gestion du parc national de la Pointe-Pelée et d'y contribuer.

Cible

- Constater une augmentation du nombre d'intervenants et de partenaires qui croient avoir contribué à la gestion du parc national de la Pointe-Pelée ou avoir influé sur celle-ci chaque année du cycle de vie du plan (année de référence : 2010-2011).

Mesures

- Élaborer et présenter une mise à jour annuelle de l'évolution de la mise en œuvre du plan directeur à l'intention du public, des intervenants et des partenaires.
- Concevoir un programme Web qui permettrait au public de soumettre au parc des questions, des commentaires ou des idées et où celui-ci pourrait présenter des mises à jour, des énoncés de reconnaissance et des réponses aux questions.
- Se rapprocher continuellement de la communauté locale à l'aide du Comité consultatif des citoyens du parc national de la Pointe-Pelée.
- Concevoir et mettre en œuvre un programme annuel de célébration et de reconnaissance de la contribution des partenaires, des intervenants et des citoyens.
- Concevoir et mettre en œuvre une stratégie d'engagement du secteur privé.

6.0 Approche de gestion sectorielle



Retour de la pointe, Lindsey Peters

Les stratégies clés présentent des mesures de gestion à appliquer dans l'ensemble du parc national de la Pointe-Pelée. L'approche de gestion sectorielle tient compte des différents secteurs géographiques du parc pour lesquels il faut adopter des approches de gestion spécifiques afin de relever les défis particuliers et de s'assurer que le mandat de Parcs Canada (protection des ressources patrimoniales, expérience du visiteur et éducation) est respecté dans chaque secteur. Bien que la gestion soit distincte pour chaque secteur, elle suit les principes directeurs des stratégies clés.

6.1 PARTIE CONTINENTALE : RIVE OUEST

C'est dans cette mince partie de moins de cinq kilomètres carrés que la plupart des visiteurs découvrent le parc, grâce notamment aux plages de la côte ouest, à la promenade du Marais, à la maison

DeLaurier, aux sentiers de randonnée et de vélo, au camp communautaire Henry pour jeunes, aux terrains de camping de groupe, aux nombreuses aires de pique-nique, au centre d'accueil et à la pointe. Ce secteur comprend des installations pour les visiteurs, des routes, des sentiers et d'autres infrastructures liées à la façon dont les visiteurs profitent des lieux et les découvrent. L'approche de gestion doit intégrer les besoins et intérêts des visiteurs ainsi que la protection de l'intégrité écologique et des espèces en péril et tenir compte de leur complémentarité. Bien que les plages demeurent populaires, les visiteurs se déplacent de plus en plus vers les sentiers de la forêt et de la savane ainsi que la promenade du Marais. La pointe du parc, l'endroit le plus au sud de la partie continentale du Canada, attire toujours beaucoup de visiteurs. Il est recommandé d'aborder les visiteurs dès le début de leur séjour en leur présentant les différents endroits du parc et les activités offertes

près de l'entrée du parc. Des recherches et des études sur l'érosion de la côte ouest du parc national et des autres secteurs ont confirmé que cet endroit connaissait d'importants problèmes. La situation est préoccupante car la côte est naturellement croissante. Si des mesures d'atténuation ne sont pas prises, des répercussions pourraient se faire sentir sur la protection des ressources naturelles et culturelles et l'expérience du visiteur dans le parc.

Objectif 6.1.1 :

Revitaliser l'infrastructure, en fonction des données en sciences sociales, afin de déterminer les besoins des visiteurs, de permettre aux visiteurs de vivre une expérience sécuritaire, pertinente et de grande qualité et d'assurer l'intégrité écologique des lieux.

Mesures

- Utiliser le concept d'expérience du visiteur afin d'orienter la revitalisation et le renouvellement des activités offertes aux visiteurs et d'en concevoir de nouvelles.
- Appliquer le principe d'« aucune perte nette » dans les écosystèmes du parc lors de la conception ou de la revitalisation de l'infrastructure et de l'expérience du visiteur.
- Revitaliser l'infrastructure de la promenade du Marais et les activités proposées aux visiteurs à cet endroit.
- Remplacer la navette de la pointe, à la lumière des renseignements tirés du sondage sur les besoins et intérêts des visiteurs, et envisager le recours à une technologie d'énergie verte pour renouveler cet aspect iconique de l'expérience du visiteur et assurer la protection de la pointe fragile du parc.
- À la lumière de données en sciences sociales, fermer certaines installations de la plage nord-ouest, rétablir l'habitat de la dune et continuer de

surveiller la fréquentation afin de déterminer quelles installations sont nécessaires. Élaborer un plan de rétablissement pour la région de la dune active.

- Concevoir de nouveau l'expérience au centre d'accueil en fonction des données en sciences sociales.
- À la lumière de données en sciences sociales, créer un module d'orientation des visiteurs près de l'entrée du parc afin d'interpeler les visiteurs dès leur arrivée.

Objectif 6.1.2 :

En collaboration avec les propriétaires, les résidents, les municipalités locales, les gouvernements fédéral et provincial et d'autres intervenants, participer à l'élaboration d'une stratégie de gestion de l'érosion afin d'atténuer et de gérer l'érosion le long de la côte ouest.

Mesures

- Participer à des études régionales ou investir dans celles-ci afin de mieux comprendre les processus et la dynamique de la côte et d'élaborer des solutions de gestion.
- Améliorer la connaissance et la compréhension des problèmes écologiques causés par l'érosion par rapport à l'accroissement de cette côte.
- Travailler avec la communauté et tous les ordres de gouvernement responsables de trouver une solution durable.

6.2 PARTIE CONTINENTALE : RIVE EST ET MARAIS

Les deux tiers de la superficie de 15,5 km² du parc sont occupés par un marais que l'UNESCO a nommé zone humide d'importance internationale. C'est pourquoi ce marais constitue une

zone 1 (Préservation spéciale); les visiteurs y ont accès au moyen de la promenade ou d'embarcations non motorisées, principalement des canots et des kayaks. L'érosion accélérée de la côte est au cours des dernières années a donné lieu à une diminution importante de la surface des plages. La mince crête de la plage est constituée le seul élément qui protège le marais du lac Érié. Si la situation continue de se détériorer, l'écosystème du marais pourrait être modifié radicalement, ce qui mènerait à la destruction de l'habitat marécageux où vivent de nombreuses espèces en péril. De plus, le marais du parc est à présent un écosystème fermé beaucoup plus petit que sa configuration initiale, ce qui rend les espèces qui y vivent beaucoup plus susceptibles de disparaître. Parcs Canada continuera de collaborer avec la communauté locale et tous les intervenants afin de trouver des solutions économiques et environnementales qui permettront de répondre aux besoins futurs de ce secteur.

Objectif 6.2.1 :
Intégrer, en tenant compte des désignations de zone 1 (Préservation spéciale) et de zone humide d'importance internationale, les activités constituant l'expérience du visiteur et les activités de protection des ressources, notamment des espèces en péril.

Mesures

- Passer en revue toutes les activités constituant l'expérience du visiteur offertes dans le marais, notamment le canot, le kayak et la pêche, afin d'évaluer les conséquences écologiques, vérifier les besoins et les intérêts des visiteurs et assurer leur sécurité.
- Élaborer une stratégie afin d'intégrer les recommandations découlant de l'examen des activités.
- En consultation avec les visiteurs et les intervenants du secteur touristique,

concevoir une série d'activités assurant la protection des ressources naturelles et culturelles essentielles à l'expérience du visiteur.

Objectif 6.2.2 :
Participer à l'élaboration d'une voie à suivre, en collaboration avec les propriétaires, les résidents, les municipalités locales, les gouvernements fédéral et provincial, les Premières nations et les autres intervenants, concernant une stratégie paysagère pour la région du sud-est de Leamington qui assurerait la durabilité économique, écologique et sociale de cette région.

Mesures

- Travailler avec les intervenants, la communauté et tous les ordres de gouvernement responsables des décisions relatives à la planification de l'utilisation des terres ou touchés par celles-ci.
- Fournir au besoin des renseignements sur l'importance écologique ainsi que les contributions récréatives, économiques et sociales du parc.

Objectif 6.2.3 :
En collaboration avec les propriétaires, les résidents, les municipalités locales, les gouvernements fédéral et provincial et les autres intervenants, participer à l'élaboration d'une stratégie de gestion de l'érosion afin d'atténuer et de gérer l'érosion le long de la côte est.

Mesures

- Participer à des études régionales ou investir dans celles-ci afin de mieux comprendre les processus et la dynamique de la côte et d'élaborer des solutions de gestion.
- Améliorer la connaissance et la compréhension du problème écologique causé par l'érosion accélérée de la côte.

- Travailler avec les intervenants, la communauté et tous les ordres de gouvernement responsables de trouver une solution durable.

6.3 ÎLE MIDDLE

L'île Middle a été ajoutée au parc national de la Pointe-Pelée en 2000 dans le but de protéger l'écosystème carolinien rare de l'île et neuf espèces en péril. La population surabondante de cormorans à aigrettes est trop importante et menace de dénuder l'île de sa flore et d'en extirper les animaux qui y vivent. En 2008, nous avons commencé à gérer activement la situation en vue de réduire le nombre de cormorans à un niveau qui permettrait de conserver la biodiversité naturelle de l'île, l'écosystème carolinien rare et les espèces en péril.

Le Plan de conservation de l'île Middle décrit une stratégie de gestion adaptative fondée sur les connaissances scientifiques actuelles, la recherche, la surveillance et la collaboration avec les autorités provinciales, fédérales et américaines ainsi qu'avec les Premières nations. L'île est désignée zone 1 (Préservation spéciale) étant donné ses importantes caractéristiques écologiques et également pour des raisons de sécurité publique. Cela signifie qu'aucune installation ou activité n'est offerte aux visiteurs sur l'île. Celle-ci est interdite d'accès au public entre le 1^{er} avril et le 30 septembre de chaque année afin de protéger les colonies des cinq espèces d'oiseaux aquatiques nichant sur l'île. Des activités d'apprentissage seront offertes sur la partie continentale du parc et dans le cadre d'un programme d'éducation du public et de diffusion externe. Les relations avec les médias et le public ainsi que l'apprentissage en ligne seront très importants pour assurer la sensibilisation, la compréhension et le soutien de la population envers la conservation de l'écosystème.

Objectif 6.3.1 :

Atteindre une plus grande sensibilisation et compréhension envers la conservation de l'écosystème au moyen de programmes multimédias d'éducation du public, de diffusion externe et de communication.

Mesures

- Repérer, en fonction de données en sciences sociales, les publics prioritaires au sein du spectre général de Canadiens et concevoir des programmes d'éducation du public, de diffusion externe et de communication adaptés aux divers niveaux de sensibilisation et de compréhension envers les écosystèmes et l'intégrité écologique, le rôle des parcs nationaux dans la protection de la biodiversité, des espèces à risque et de l'intégrité écologique ainsi que les techniques de gestion de la conservation des ressources.
- Utiliser le programme d'évaluation et de surveillance de l'efficacité de Parcs Canada afin de déterminer si les efforts de sensibilisation et d'éducation ont porté fruit.

7.0 Zonage du parc



Propriété Delaurier, Parcs Canada

Le système de zonage de Parcs Canada repose sur les cinq catégories suivantes : Préservation spéciale (zone 1); Milieu sauvage (zone 2); Milieu naturel (zone 3); Loisirs de plein air (zone 4); Services du parc (zone 5). Ce système classe les différents secteurs des parcs selon le niveau de protection à accorder à leur écosystème et aux ressources culturelles et permet de planifier des activités pour les visiteurs appropriées et compatibles aux secteurs. Le zonage est un outil important de planification de la gestion puisqu'il permet d'organiser dans l'espace la réalisation des trois éléments principaux du mandat de Parcs Canada : la protection des ressources patrimoniales, l'expérience du visiteur ainsi que l'appréciation et la compréhension du public.

Le présent plan directeur confirme deux changements apportés au zonage du parc national de la Pointe-Pelée :

- L'île Middle est maintenant une zone 1 (Préservation spéciale) étant donné ses importantes caractéristiques écologiques et également pour des raisons de sécurité publique. Dans une zone 1, la préservation est la principale préoccupation de la gestion. L'accès aux visiteurs est contrôlé et les activités d'apprentissage et d'appréciation sont offertes à l'extérieur du site et;
- Les deux zones 5 (Services du parc) ont été supprimées. Le centre d'entretien et le bâtiment des gardes de parc ainsi que le vieux bâtiment administratif ont été mis hors service dans le cadre de la politique du parc qui vise à supprimer des infrastructures en vue de réduire l'empreinte humaine dans le parc et de rétablir l'habitat carolinien. C'est pourquoi il n'existe plus de zones 5 dans le parc.

Le zonage actuel du parc est le suivant (voir la figure 5).



Pique-nique à la plage Northwest, Lindsey Peters

Zone 1 : Préservation spéciale

S'applique aux secteurs qui doivent faire l'objet d'une préservation spéciale parce qu'ils contiennent ou abritent des caractéristiques naturelles ou culturelles uniques, menacées ou en voie de disparition ou parce qu'ils figurent parmi les meilleurs exemples d'une région naturelle. La préservation constitue la principale préoccupation de la gestion. L'accès par véhicule motorisé est interdit et l'accès aux visiteurs est contrôlé.

- Marais et crête de la plage est
- Crête et forêt marécageuse en cuvette
- Île Middle
- Sections de la rive ouest

Zone 3 : Milieu naturel

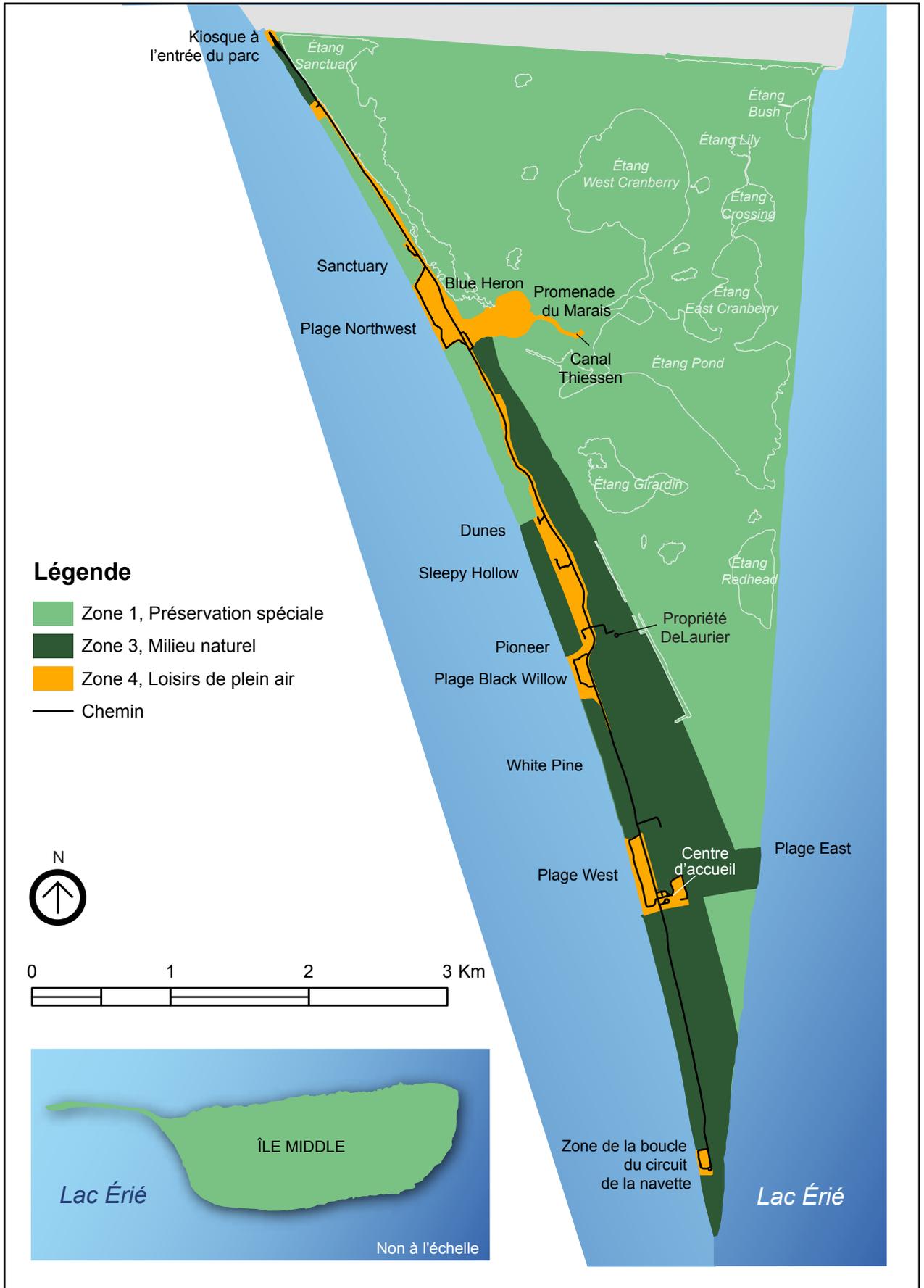
S'applique aux secteurs gérés comme des milieux naturels où les visiteurs découvrent le patrimoine naturel et culturel par des activités récréatives en plein air et des activités d'apprentissage qui nécessitent peu de services ou d'installations. L'accès motorisé est contrôlé.

- Camp communautaire Henry pour jeunes
- Plage est (sud du marais jusqu'à la pointe)
- Rive ouest depuis Dunes jusqu'à Pioneer
- Maison DeLaurier et savane de champs abandonnés comprenant le cimetière
- White Pine

Zone 4 : Loisirs de plein air

S'applique aux secteurs qui proposent une gamme variée d'activités qui permettent aux visiteurs de découvrir et de comprendre le patrimoine naturel et culturel du parc ainsi que d'en profiter

Figure 5 : Carte de zonage du parc



pleinement. Les visiteurs y trouvent des installations et des services essentiels qui leur permettent de profiter du parc en perturbant le moins possible l'intégrité écologique. L'accès direct en véhicule motorisé est autorisé.

- Blue Heron, plage Northwest, promenade du Marais, et canal Thiessen
- Dunes, Sleepy Hollow, Pioneer, et plage Black Willow
- Plage West et centre d'accueil
- Boucle du circuit de la navette

D'autres secteurs du parc ont été désignés sites écologiquement fragiles et sites culturellement fragiles. Il s'agit de secteurs plus petits où se trouvent des ressources importantes et fragiles qui nécessitent une protection ou une gestion particulière. L'accès aux visiteurs peut être permis si des mesures appropriées de gestion et de surveillance sont prises pour assurer la protection continue des ressources. Dans le parc national de la Pointe-Pelée, ces secteurs comprennent des sites archéologiques et des ressources naturelles, comme les lieux de sépulture des Premières nations. L'emplacement de ces secteurs ne figure pas sur la carte des zones afin d'en assurer la protection.

Conformément à la *Loi sur les espèces en péril* (2002), les habitats essentiels des espèces en péril se trouvant dans le parc seront désignés dans les programmes de rétablissement.

8.0 Administration et exploitation



Parc national de la Pointe-Pelée, vers 2000

La *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998), la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (2000), la *Loi sur les espèces en péril* (2002) et les *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada* (1994) établissent le contexte législatif et stratégique lié à l'administration et à l'exploitation du parc national de la Pointe-Pelée. Parcs Canada tente de mener ses activités de manière efficace, efficiente et responsable sur le plan fiscal ainsi que de faire preuve d'intendance environnementale dans l'administration et l'exploitation du parc national de la Pointe-Pelée. Aucun changement important n'est prévu pour les installations d'administration et d'exploitation du parc, qui sont situées à l'extérieur de celui-ci, hormis l'établissement de partenariats avec le secteur privé en vue d'installer un système de suivi solaire électrique au centre d'administration et d'entretien. Ce système amènera un gain net positif au réseau électrique et fait partie des efforts déployés continuellement par le parc pour

écologiser ses activités. D'autres exemples similaires sont résumés dans la stratégie de gestion de l'environnement du parc.

Stratégie d'intendance de l'environnement

Cette stratégie définit les mesures que le parc national de la Pointe-Pelée prend en vue de suivre les pratiques environnementales exemplaires dans ses activités quotidiennes et de respecter les lois et les politiques environnementales ou d'aller au-delà de leurs exigences. Les mesures prises par le parc pour réduire son impact environnemental profitent également aux visiteurs. Par exemple, dans le cadre du remplacement de la promenade du Marais, davantage d'aires de repos avec des bancs seront installées, les caractéristiques d'accessibilité seront améliorées (aires d'observation pour les personnes à mobilité réduite), et des aires ombragées où les visiteurs pourront relaxer et profiter du marais seront ajoutées. De plus, il est important

d'informer les Canadiens des mesures d'intendance environnementale prises par le parc et d'encourager les visiteurs, les partenaires et les intervenants à y prendre part afin que le public puisse apprécier et comprendre les efforts d'intendance et, de manière générale, le mandat de Parcs Canada.

Objectifs

Être un chef de file de l'utilisation et de la promotion des technologies vertes. Poursuivre les efforts visant à réduire l'empreinte des infrastructures du parc et à minimiser les répercussions sur l'intégrité écologique dans le cadre des activités d'exploitation du parc.

Mesures

- Remplacer les systèmes de traitement des eaux usées du centre d'accueil et de l'aire de fréquentation diurne White Pine en ayant recours à des technologies vertes d'avant-garde, et installer des panneaux d'interprétation pour faire la promotion de ces technologies.
- Remplacer la promenade flottante du Marais par une promenade faite de matériaux respectueux de l'environnement.
- Retirer la promenade en éperon du Marais.
- Établir un partenariat avec le secteur privé pour installer un système de suivi solaire électrique au centre d'administration et d'entretien.
- Continuer d'optimiser les technologies vertes dans le remplacement de la flotte (p. ex. remplacer une grosse berline par plusieurs voiturettes électriques pour les déplacements à l'intérieur du parc).
- Promouvoir la désignation « ciel étoilé » aux moyens de partenariats lors d'événements spéciaux avec les Friends of Point Pelee et la Société royale d'astronomie du Canada.
- Éduquer le public sur les avantages du ciel étoilé, tant du point de vue de l'économie d'énergie que de la préservation et du rétablissement des habitats naturels.
- Procéder à la mise hors service de douze puits au sein du parc et à la restauration des emplacements.
- Convertir tous les appareils à eau pour qu'ils fonctionnent en mains libres. Cela permettra d'économiser l'eau et améliorera l'expérience du visiteur.

9.0 Surveillance



Surveillance d'un nid de tortue, Parcs Canada

La surveillance constitue un élément fondamental du présent plan directeur puisqu'elle permet à Parcs Canada de rendre compte aux Canadiens des progrès accomplis dans l'atteinte des objectifs et des cibles (résultats attendus) définis dans les stratégies clés. La surveillance des résultats liés aux mesures de gestion permet à Parcs Canada de suivre les réussites, de cerner les obstacles et, au besoin, d'ajuster les stratégies de mise en œuvre du parc. De manière plus générale, la surveillance facilite également la production de rapports sur l'état des aires patrimoniales protégées de Parcs Canada et sur les progrès réalisés dans l'atteinte des objectifs de l'Agence définis dans le *Plan d'entreprise de Parcs Canada*.

Parcs Canada utilise deux types de surveillance : la surveillance de l'efficacité (visant à mesurer les résultats de mesures de gestion et à les comparer aux objectifs établis au préalable) et la surveillance de l'état (pour le parc national de la

Pointe-Pelée, il s'agit de mesurer l'état de santé de l'écosystème, l'expérience du visiteur ainsi que l'appréciation et la compréhension du public). Les rapports annuels sur la mise en œuvre portent sur le rendement du parc relativement à la mise en œuvre du plan directeur. Le rapport sur l'état du parc, qui doit être présenté tous les cinq ans dans le cadre de l'examen du plan directeur, évalue l'état du parc et les tendances qu'on y observe relativement aux trois éléments fondamentaux du mandat de Parcs Canada. De plus, il est nécessaire d'aborder l'état des relations de consultation avec les Autochtones et l'état du parc selon le point de vue des Autochtones. En ce qui concerne le parc national de la Pointe-Pelée, il faut s'assurer la collaboration de la bande de Caldwell et de la bande de Walpole Island. Le prochain rapport sur l'état du parc national de la Pointe-Pelée doit être présenté en 2012.

Le programme de surveillance de l'intégrité écologique du parc national

de la Pointe-Pelée évalue l'état de santé de l'écosystème et les tendances qui le touchent. Il permet également de suivre l'efficacité d'une série d'initiatives de plans de gestion, notamment la surveillance de l'abondance de cerfs, les mesures de gestion active liées au plan de conservation de l'île Middle, les progrès réalisés relativement à un plan de gestion du feu, la réintroduction et le rétablissement du petit polatouche ainsi que le rétablissement du scinque pentaligne au moyen de la réhabilitation de son habitat (voir l'annexe 2). D'autres cibles mesurant l'efficacité des mesures de gestion relatives à l'intégrité écologique et à la protection des ressources sont établies dans le présent plan directeur.

Grâce au remaniement des relations externes et de l'expérience du visiteur, les résultats attendus relativement à l'appréciation et la compréhension du public ainsi qu'à l'expérience du visiteur sont maintenant définis. Parcs Canada est en train d'élaborer et de mettre en œuvre un programme de surveillance qui mesure les progrès réalisés relativement au rapprochement entre les visiteurs et le parc ainsi qu'un programme national qui mesure le niveau de sensibilisation et de compréhension des Canadiens envers les endroits patrimoniaux protégés de Parcs Canada et qui évalue le niveau d'engagement des intervenants et des partenaires envers la protection et la mise en valeur du parc.

En attendant, les évaluations de l'expérience du visiteur ainsi que de l'appréciation et de la compréhension du public du Rapport sur l'état du parc national de la Pointe-Pelée (2007) ont servi de point de départ pratique. Les indicateurs qui ont servi à évaluer l'expérience du visiteur dans le Rapport sur l'état du parc de 2007 comprennent les suivants : la gestion de l'influence sur les besoins des visiteurs, les possibilités ciblées, la prestation de services de grande qualité et le lien personnel des visiteurs avec le parc. Les outils de surveillance de l'expérience du visiteur comprennent les sondages sur le Programme d'information sur les visiteurs, les sondages personnalisés comme les relevés ornithologiques, le programme Restons en contact du parc, le suivi des recettes découlant des droits de participation aux programmes et activités, les statistiques sur les visiteurs (notamment la fréquentation), les consultations avec les intervenants et les commentaires du public. L'indicateur qui a servi à évaluer l'appréciation et la compréhension du public dans le Rapport sur l'état du parc de 2007 est le soutien actif. Pour surveiller l'appréciation et la compréhension du public, on a suivi le nombre de publics cibles interpellés grâce aux initiatives de diffusion externe du parc et on a mesuré l'augmentation des possibilités offertes aux intervenants et aux partenaires pour qu'ils s'engagent à élaborer et à offrir des activités, des programmes, des services, des produits, des événements et des installations de soutien dans le parc.

10.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique



Sentier du Bois-des-Tilden, Kathryn Dufour

Une évaluation environnementale stratégique a été effectuée dans le cadre du présent plan directeur conformément à la directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes (2004). La directive du Cabinet prévoit ce qui suit : « Les ministres s'attendent à ce que l'évaluation environnementale stratégique examine la portée et la nature des effets environnementaux potentiels, la nécessité d'adopter des mesures d'atténuation pour réduire ou éliminer les effets négatifs et l'importance probable de tout effet environnemental négatif, compte tenu des mesures d'atténuation ». Elle indique également que : « Les considérations environnementales devraient entièrement s'intégrer à l'analyse de chaque option élaborée pour l'examen et la décision devrait tenir compte des conclusions de l'évaluation environnementale stratégique. » Dans la section sur les effets environnementaux de la directive,

l'importance du suivi est aussi soulignée : « L'évaluation environnementale stratégique doit également examiner la nécessité d'adopter des mesures de suivi pour surveiller les effets environnementaux des politiques, des plans ou des programmes. » À Parcs Canada, le suivi relatif à la mise en œuvre des plans directeurs des parcs se fait en grande partie au moyen des rapports subséquents sur l'état des parcs, et plus particulièrement à l'aide des indicateurs et des mesures liés à l'intégrité écologique.

L'évaluation environnementale stratégique tient compte de la vision du parc national de la Pointe-Pelée, des cinq stratégies clés, des dix-sept objectifs et des cent vingt-trois mesures de gestion présentés dans le plan directeur. Elle prend également en considération les trois secteurs de gestion, qui comprennent six objectifs et vingt mesures de gestion. Il est peu probable que l'orientation stratégique et les mesures proposées dans le plan directeur entraînent des effets



*L'automne au parc national de la Pointe Pelée,
Parcs Canada*

environnementaux négatifs inacceptables. Les stratégies et les mesures proposées vont de pair avec la politique de Parcs Canada et celle du gouvernement du Canada.

La direction du parc suivra les progrès liés à la mise en œuvre du plan directeur et en rendra compte à l'interne au moyen du rapport annuel sur le rendement du plan d'affaires. Le Rapport sur l'état du parc de 2007 indique que selon l'évaluation globale, l'état des écosystèmes du parc est passable. De plus, trois des quatre indicateurs qui concernent l'intégrité indiquent que la situation se détériore. La mise en œuvre du plan de surveillance de l'intégrité écologique au sein du parc national de la Pointe-Pelée permettra à la direction de disposer de nombreux renseignements qui serviront à déterminer si les mesures proposées dans ce plan directeur contribuent à l'amélioration de l'intégrité écologique du parc pour ce qui est des indicateurs et des mesures qui laissent à désirer et au maintien de l'intégrité écologique pour ce qui est des autres indicateurs et mesures. En ce qui a trait aux mesures qui nécessitent une évaluation environnementale individuelle, le suivi effectué dans le cadre de l'évaluation environnementale aidera à déterminer si les mesures d'atténuation proposées sont efficaces et permettent d'adapter la gestion en cas d'effets négatifs imprévus.

Les effets cumulatifs qui découlent de la réduction de l'empreinte humaine et du remplacement des infrastructures au moyen de méthodes et de matériaux de conception respectueux de l'environnement entraîneront globalement des conséquences positives et amélioreront l'intégrité écologique de même que l'expérience du visiteur.

La grande majorité des mesures de gestion contribueront à l'établissement de relations positives avec les Premières nations, à la protection et la mise en valeur des ressources culturelles, à l'amélioration de l'expérience du visiteur, à l'appréciation du public, ainsi qu'à la compréhension et à l'éducation, tout en minimisant la probabilité de voir surgir des effets environnementaux négatifs.

En résumé, l'évaluation environnementale stratégique conclut que l'orientation stratégique proposée dans le Plan directeur du parc national de la Pointe-Pelée est conforme à la politique de Parcs Canada et que la majorité des mesures proposées entraîneront des effets environnementaux positifs. On ne s'attend à aucun effet résiduel négatif découlant de la mise en œuvre du Plan directeur du parc national de la Pointe-Pelée.

11.0 Références

CANADA. (1998). *Loi sur l'Agence Parcs Canada, L.C. 1998*, ch. 31.

CANADA. (2000). *Loi sur les parcs nationaux du Canada, L.C. 2000*, ch. 32.

CANADA. (2002). *Loi sur les espèces en péril, L.C. 2002*, ch. 29.

HALPENNY, ELIZABETH A. (2006). *Environmental Behavior, Place Attachment and Park Visitation: A case study of visitors to Point Pelee National Park*. Thèse (PhD), Waterloo, Ontario, University of Waterloo.

PARCS CANADA. (1994). *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada, [Ottawa], Patrimoine canadien*.

PARCS CANADA. (1996). *Parc national de la Pointe-Pelée : Plan directeur, [s.l.], [Parcs Canada]*.

PARCS CANADA. (1999). *Point Pelee National Park : Visitor Survey - Spring Report*, Parcs Canada, Centre de services de l'Ontario.

PARCS CANADA. (2005). *Point Pelee National Park : Visitor Survey - Summer 2005, Cornwall*, Parcs Canada, Centre de services de l'Ontario, Section de la mise en valeur du patrimoine et du marketing.

PARCS CANADA. (2005B) *Environics Public Opinion Poll – Point Pelee National Park and Fort Malden. National Historic Site Sub-sample*, Parcs Canada, Centre de services de l'Ontario, Section de la recherche et des applications en sciences sociales.

PARCS CANADA (2006). *Point Pelee National Park : visitor survey - Spring 2006, Cornwall*, Parcs Canada, Centre de services de l'Ontario, Section de la recherche et des applications en sciences sociales.

PARCS CANADA. (2007). *Parc national du Canada de la Pointe-Pelée : Rapport sur l'état du parc 2006, [Gatineau, Québec]*, Parcs Canada.

PARCS CANADA. (2008). *Parcs Canada : Guide de la planification de la gestion, [Gatineau, Québec]*, Parcs Canada.

PARCS CANADA. (2008). *Parc national du Canada de la Pointe-Peléé : Plan de conservation de l'Île Middle, [s.l.]*, Parcs Canada.

PARCS CANADA. (2009). *Point Pelee National Park Visitor Experience Assessment 2009*.

SAWLER, HARVEY. (2006). *Point Pelee National Park of Canada - Product and Market Assessment*. Rapport non publié pour Parcs Canada.

12.0 Glossaire

Accrétion : Accroissement graduel d'une terre ou d'un rivage résultant du dépôt de sable ou de terre sur le rivage.

Appréciation et compréhension du public : Parcs Canada vise à joindre les Canadiens au foyer, dans leurs loisirs, à l'école et dans leur collectivité grâce à des initiatives de communication et d'éducation conçues pour accroître la compréhension et l'appréciation à l'égard de ses endroits patrimoniaux et de l'importance de les protéger et de les mettre en valeur. Parcs Canada cherche également à élargir le soutien de ses nombreux intervenants et partenaires en favorisant leur engagement, et en encourageant un leadership partagé grâce à une participation active au développement et à la mise en œuvre de l'orientation future de l'Agence.

Approche de gestion sectorielle : Approche visant à garantir la prestation intégrée du mandat de l'Agence dans un secteur spécifique, déterminé par divers facteurs : complexité des enjeux, superficie du lieu patrimonial, groupement logique de ressources, attachement particulier des résidents locaux ou des visiteurs à l'endroit, ou simplement secteur géographique se prêtant à une approche distincte de gestion.

Aucune perte nette : Concept selon lequel les pertes en matière de conservation dans un secteur sont compensées par les gains dans un autre secteur.

Biodiversité : Variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes.

Cible : Objectif établi afin de faciliter l'évaluation et l'établissement des rapports sur les progrès réalisés dans l'atteinte de ces résultats.

Écosystème : Communauté d'organismes, y compris les humains, et son environnement vivant qui interagissent et sont intimement liés par toutes sortes de processus biologiques, chimiques et physiques. Les écosystèmes sont souvent interreliés dans d'autres écosystèmes élargis.

Énoncé de valeur des ressources culturelles : Document stratégique qui définit les ressources culturelles et les valeurs associées aux endroits, autres que les lieux historiques nationaux, qui relèvent de Parcs Canada. Il précise les valeurs historiques et autres valeurs patrimoniales, de même que les éléments caractéristiques (matériels et immatériels) d'un parc national ou d'une aire marine nationale de conservation dans son ensemble, de même que l'importance des ressources culturelles qui contribuent à ces valeurs.

Énoncé de vision : Description passionnée, inspirante et unique de l'état souhaité d'un lieu patrimonial. Il présente également les liens intégrés entre les volets du mandat. Le public, les collectivités autochtones, les intervenants et les partenaires doivent participer à son élaboration.

Érosion : Usure graduelle de la terre d'une rive résultant de l'action de l'eau, de la glace ou du vent.

Espèce en péril : Espèce sauvage disparue du pays, en voie de disparition, menacée ou préoccupante. Une « espèce disparue du pays » est une espèce qu'on ne trouve plus à l'état sauvage au Canada, mais qu'on trouve ailleurs à l'état sauvage. Une « espèce en voie de disparition » est une espèce sauvage qui, de façon imminente, risque de disparaître du pays ou de la planète. Une « espèce menacée » est une espèce sauvage susceptible de devenir une espèce en voie de disparition si rien n'est fait pour contrer les facteurs menaçant de la faire disparaître. Une « espèce préoccupante » est une espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou une espèce en voie de disparition par l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces signalées à son égard.

Espèces étrangères envahissantes : Espèce non indigène introduite qui peut s'établir dans des habitats naturels ou semi-naturels et y proliférer, entrant en concurrence avec la faune et la flore locales et en remplaçant une partie, ce qui a une incidence sur la biodiversité et modifie la structure naturelle et la fonction de l'écosystème.

Espèce surabondante : Dans un parc national, espèce indigène dont les populations atteignent des proportions telles que leur effectif dépasse nettement la limite supérieure de la variabilité naturelle caractéristique de l'écosystème et ont un impact négatif à long terme démontré sur l'intégrité écologique.

Expérience du visiteur : Somme totale de l'interaction personnelle d'un visiteur avec un lieu patrimonial et ses gens, qui éveille ses sens, touche ses émotions et stimule son esprit, au point qu'il ressent un attachement à ce lieu.

Gestion active : Toute mesure établie qui vise à maintenir ou à modifier l'état des ressources culturelles, physiques ou biologiques en vue d'atteindre les objectifs de Parcs Canada.

Gestion adaptative : Cadre stratégique permettant de reconnaître l'incertitude biologique tout en acceptant d'agir en fonction des meilleures connaissances scientifiques disponibles. Une stratégie adaptative permet de traiter le programme comme un ensemble d'expériences conçues pour tester et élargir les bases scientifiques de la gestion.

Indicateur : Énoncé uniformisé à l'échelle nationale ou biorégionale qui résume de façon complète les éléments de chaque volet du mandat de l'Agence. Les indicateurs sont fondés sur une combinaison de données, de mesures et de facteurs critiques de succès qui communiquent clairement les conditions actuelles et tout changement noté depuis la dernière évaluation.

Intégrité écologique : Dans le contexte d'un parc national, état d'un parc jugé caractéristique de la région naturelle dont il fait partie et qui sera vraisemblablement maintenu, notamment les éléments abiotiques, la composition et l'abondance des espèces indigènes et des communautés biologiques ainsi que le rythme des changements et le maintien des processus.

Intendance environnementale : Soins apportés à la terre, à l'air, à l'eau, aux plantes, aux animaux et à la culture de manière à pouvoir les transmettre aux générations futures.

Intervenant : Personne ou organisation qui s'intéresse au parc national du Canada de la Pointe-Pelée. Il peut s'agir d'organisations gouvernementales et non gouvernementales, d'entreprises commerciales et d'organisations à but lucratif et sans but lucratif.

LEP (Loi sur les espèces en péril) : Loi importante témoignant du fait que le gouvernement fédéral est déterminé à empêcher la disparition d'espèces vivantes et à mettre en œuvre les mesures nécessaires à leur rétablissement. Cette loi prévoit la protection juridique d'espèces sauvages et la conservation de leur biodiversité.

Média social : Outil fonctionnant principalement à partir d'Internet ou d'appareils portatifs, qui servent à partager librement de l'information et à en discuter.

Quotient explorateur (QE) : Outil qui permet de cerner les besoins, les intérêts et les attentes des visiteurs à partir de leurs valeurs et de leur motivation à voyager (www.pc.gc.ca/voyage-travel/qe-eq/qe-eq_f.asp).

Principe des sept générations/de la septième génération : Principe selon lequel les décisions sont prises en fonction du bien-être de la septième génération à venir.

Protection des ressources : Dans le contexte des parcs nationaux, concept qui englobe toutes les activités liées à la protection des ressources culturelles et naturelles et des processus naturels dans tous nos lieux patrimoniaux protégés.

RAMSAR (Convention de Ramsar sur les zones humides) : « Traité intergouvernemental qui incarne les engagements de ses États membres à maintenir les caractéristiques écologiques de leurs zones humides d'importance internationale et à planifier «l'utilisation rationnelle», ou utilisation durable, de toutes les zones humides se trouvant sur leur territoire ». (http://www.ramsar.org/cda/fr/ramsar-about/main/ramsar/1-36_4000_1_)

Rapport sur l'état du parc : Rapport qui donne un synopsis de l'état d'un parc national, d'un lieu historique national ou d'une aire marine nationale de conservation, et en évalue le rendement relativement à l'atteinte des buts et des objectifs établis à l'aide d'indicateurs liés au mandat de l'Agence. Rédigé une fois tous les cinq ans, il sert de fondement à l'examen quinquennal du plan directeur.

Rapprochement personnel : Concept qui reflète la pertinence et l'importance des endroits patrimoniaux pour les Canadiens. Le concept exprime l'attachement émotif, intellectuel et spirituel que ressentent les Canadiens et les visiteurs à l'endroit de nos lieux patrimoniaux naturels et culturels.

Région caractéristique de la zone carolinienne au Canada : Se référer au site Web de la Carolinian Canada Coalition : www.carolinian.org.

Réserve de ciel étoilé : Région sans éclairage artificiel visible et où des mesures actives sont mises en place afin d'éduquer le public et les municipalités environnantes et de promouvoir la réduction de la pollution lumineuse auprès de ceux-ci. La luminescence du ciel au-delà des limites de la réserve seront d'intensité comparable ou moindre à la luminescence naturelle du ciel (www.rasc.ca/lpa/darkysky.shtml).

Ressource culturelle : Œuvre humaine ou endroit présentant des signes évidents d'activités humaines ou ayant une signification spirituelle ou culturelle, et ayant une valeur historique.

Rétablissement : Processus aidant à remettre en état un écosystème qui a été dégradé, endommagé ou détruit (Conseil canadien des parcs 2008 : 8, 15).

Stratégie clé : Expression concrète de l'énoncé de vision qui fournit une orientation pour l'ensemble du lieu patrimonial. Elle doit donner un aperçu clair de la façon dont le lieu patrimonial protégé sera géré et de la façon dont les trois volets du mandat seront concrétisés de manière à se renforcer mutuellement.

Science citoyenne : Projets ou programmes scientifiques auxquels participent des bénévoles, souvent sans formation scientifique, en effectuant des tâches de recherche.

Sites culturellement fragiles : Sites nécessitant une gestion spéciale, en raison de la nature délicate des ressources culturelles qui s'y trouvent. Il peut être nécessaire de rédiger des lignes directrices sur la protection et l'utilisation de ces sites.

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture fondée en 1945 dans le but de construire la paix dans le monde sur la base du savoir, du progrès social, de l'échange et de l'entente mutuelle entre les peuples.

Unité de gestion : Division administrative créée par Parcs Canada, qui se charge de la gestion et de l'administration d'un ou de plusieurs parcs nationaux, lieux historiques nationaux, aires marines nationales de conservation ou canaux historiques. Il existe 33 unités de gestion au Canada.

Zone d'intérêt naturel et scientifique (ZINS) : Zones terrestres et aquatiques contenant des caractéristiques géologiques (sciences de la terre) et biologiques (sciences de la vie) importantes (www.mnr.gov.on.ca).

Zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO) : Zone importante de conservation qui remplit au moins l'une des conditions suivantes : abriter une population importante d'au moins une espèce menacée à l'échelle internationale; constituer l'un des sites qui abritent une espèce ayant une aire de répartition restreinte ou une espèce restreinte à un biome; abriter un nombre particulièrement élevé d'espèces migratrices ou grégaires (www.birdlife.org/action/science/sites/).

ANNEXE 1 :

Résumé des mesures planifiées : Stratégie de mise en œuvre

Il incombe au directeur de l'unité de gestion du Sud-Ouest de l'Ontario de mettre en œuvre le présent plan directeur. Les mesures de gestion proposées dans le plan directeur seront mises en œuvre à l'aide du plan d'affaires viable de l'unité de gestion, qui indique les mesures qui seront mises en œuvre annuellement, leur coût et le calendrier précis qui leur est associé.

Le tableau suivant présente un résumé des mesures prioritaires. Il ne s'agit pas d'une liste complète des mesures, mais plutôt d'un indicateur qui établit les priorités et les secteurs où les efforts devraient être concentrés pendant les cinq premières années du cycle de planification. Le tableau ne comprend pas les activités de gestion courantes et continues. Le caractère

prioritaire de chaque mesure a été déterminé et le tableau indique lesquelles devront être prises immédiatement (d'ici 2011), celles qui seront mises en œuvre pendant le premier cycle de planification (2010-2015), et celles qui seront mises en œuvre à long terme (2015-2020). Certaines mesures seront prises de façon continue et seront donc mises en œuvre dans plus d'une période.

Le parc rendra compte des progrès réalisés au moyen de la mise à jour annuelle sur la mise en œuvre du plan directeur et du Rapport sur l'état du parc, après quoi le plan directeur sera révisé. Le Rapport sur l'état du parc sera présenté en 2012 et le processus d'examen du plan directeur aura lieu en 2015.

PREMIÈRE STRATÉGIE CLÉ Respecter la septième génération : honorer le lien qui unit les Premières nations au parc national de la Pointe-Pelée	2010-2011	2012-2015	2015-2020
Préparer un protocole d'entente pour officialiser les relations et permettre la constitution d'un comité consultatif sur les questions autochtones dans le parc national de la Pointe-Pelée.	•		
Collaborer avec les Premières nations pour accroître la fréquentation et l'appréciation du parc par les communautés autochtones.		•	•
Collaborer avec les Premières nations pour étudier et exploiter des possibilités d'activités culturelles traditionnelles dans le parc.	•	•	•
Collaborer avec les Premières nations pour bonifier les programmes d'emploi pour les jeunes et les nouveaux diplômés issus des communautés autochtones.	•	•	•
Faire en sorte que les Premières nations soient des membres actifs de l'équipe Parcs Canada au sein du parc national de la Pointe-Pelée.		•	•
Favoriser la mise en commun des pratiques exemplaires et des outils de planification liés à la protection et à la mise en valeur des ressources patrimoniales entre les bandes de Caldwell et de Walpole Island et Parcs Canada.	•	•	•

PREMIÈRE STRATÉGIE CLÉ Respecter la septième génération : honorer le lien qui unit les Premières nations au parc national de la Pointe-Pelée	2010-2011	2012-2015	2015-2020
Favoriser l'engagement des Premières nations dans le parc en organisant des projets conjoints de recherche et de conservation, de rétablissement des espèces en péril et de protection de l'intégrité écologique.		•	•
Accroître la sensibilisation à l'égard de l'histoire, de la culture et de la langue des Premières nations ainsi que de l'importance de la réconciliation grâce à la participation et au soutien des bandes de Caldwell et de Walpole Island.	•	•	•
Collaborer avec les bandes de Caldwell et de Walpole Island pour donner l'occasion aux visiteurs du parc d'acheter des produits autochtones authentiques et locaux.		•	•
Étudier l'élaboration et l'offre de programmes éducatifs structurés adaptés aux besoins soulevés par les Premières nations pour favoriser un sentiment de rapprochement accru chez les jeunes Autochtones à l'égard du parc.		•	•

DEUXIÈME STRATÉGIE CLÉ Le parc national de la Pointe-Pelée : un endroit propice à la découverte, au plaisir et au rapprochement	2010-2011	2012-2015	2015-2020
Élaborer un concept d'expérience du visiteur fondé sur les recherches et les tendances en sciences sociales en vue d'offrir un ensemble de programmes, d'activités, de produits, de services, d'événements et d'installations de loisir, de plaisir, d'apprentissage et de découverte qui répondent aux besoins des visiteurs actuels et potentiels.	•	•	•
Utiliser les sciences sociales pour définir les marchés ainsi que les besoins et les intérêts des visiteurs; renouveler et améliorer les installations, programmes, services et produits pour qu'ils répondent davantage aux attentes du marché.		•	•
Tenir compte des données en sciences sociales et du concept d'expérience du visiteur pour revitaliser les infrastructures qui contribuent à l'expérience du visiteur, notamment l'extrémité de la pointe, la promenade du Marais et la maison DeLaurier.	•		
Tenir compte des données en sciences sociales pour désaffecter les installations sous-exploitées sur la plage Northwest, et continuer de surveiller les intérêts des visiteurs pour déterminer le type d'installations nécessaire.		•	
Engager les intervenants et les partenaires dans la préparation des célébrations et du legs du 100 ^e anniversaire du parc national de la Pointe-Pelée en 2018.		•	•
Mener à bien le projet de créer un centre d'orientation des visiteurs près de l'entrée du parc pour prendre contact avec les visiteurs le plus rapidement possible.	•		

DEUXIÈME STRATÉGIE CLÉ Le parc national de la Pointe-Pelée : un endroit propice à la découverte, au plaisir et au rapprochement	2010-2011	2012-2015	2015-2020
Concevoir des services et des programmes visant à accroître l'intérêt du parc pour les observateurs d'oiseaux et d'animaux sauvages amateurs et débutants; pour ce faire, offrir des installations, des produits, des programmes et des services ciblés mais diversifiés en établissant des alliances stratégiques avec les intervenants et partenaires clés.		•	
Promouvoir la désignation du parc en tant que réserve de ciel étoilé ainsi qu'offrir l'occasion aux visiteurs et aux habitants de la région de comprendre et d'apprécier le ciel étoilé, son importance pour l'environnement naturel et son rôle dans le folklore et la culture.	•	•	•
Utiliser une approche fondée sur le marché et sur les besoins, intérêts et habitudes des visiteurs pour élaborer de nouvelles possibilités de découverte, de loisir et d'apprentissage axées sur les espèces en péril et leur rétablissement.		•	•
Utiliser des outils de segmentation des voyageurs pour mieux comprendre les marchés de visiteurs potentiels et leurs besoins afin d'élaborer des activités et des possibilités pertinentes.		•	
Collaborer avec les partenaires intéressés pour concrétiser les activités prévues et promouvoir le parc.		•	•
Favoriser la participation du public en bonifiant et en améliorant les programmes de bénévolat actuels de Parcs Canada et des Friends of Point Pelee pour qu'ils cadrent davantage avec les intérêts des bénévoles.		•	•
Établir des partenariats avec les entreprises locales et régionales pour promouvoir la région en tant que destination touristique de premier choix pour l'observation des oiseaux en Amérique du Nord.	•	•	•
Collaborer avec le comité d'administration du camp Henry pour faire connaître l'endroit comme un centre éducatif en plein air, unique dans la région d'Essex et près des grands centres, où les enfants peuvent découvrir le parc national le plus méridional du Canada ainsi que ses riches et rares habitats naturels et espèces d'animaux et de plantes.			•

TROISIÈME STRATÉGIE CLÉ Rétablir la mosaïque d'habitats caroliniens	2010-2011	2012-2015	2015-2020
Préparer et mettre en œuvre un plan de gestion intégrée des communautés végétales.	•		
Préparer et mettre en œuvre un plan de gestion du feu pour le parc.	•		
Élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion des plantes étrangères envahissantes pour le parc.		•	
Préparer un plan de rétablissement de l'écosystème de l'île Middle après avoir réduit la densité des nids de cormorans à aigrettes et atteint les niveaux ciblés.		•	
Achever les programmes de rétablissement des espèces suivantes, conformément à la législation sur les espèces en péril : <ul style="list-style-type: none"> • oponce de l'Est; • mûrier rouge; • ptéléa trifolié; • micocoulier rabougri; • carmantine d'Amérique; • couleuvre à nez plat; • salamandre tigrée. 	•	•	
Tenir compte du rétablissement des espèces en péril dans les programmes du parc relatifs à la gestion active et à la remise en état, à l'expérience du visiteur ainsi qu'à l'éducation du public et la diffusion externe.	•	•	•
Mobiliser et consulter les Premières nations, la communauté scientifique, les gestionnaires d'autres aires patrimoniales protégées et les groupes de naturalistes locaux afin de leur permettre de participer de façon significative à la conservation et à la protection des habitats essentiels des espèces en péril et de proposer des approches réalistes pour contrôler les espèces envahissantes.		•	•
Étudier dans quelle mesure les espèces envahissantes pourraient servir de mesures de contrôle, permettre de réaliser des économies et donner l'occasion aux visiteurs de vivre de nouvelles expériences et d'en apprendre davantage sur le sujet.			•
Gérer activement la population de cormorans à aigrettes nichant sur l'île Middle au moyen d'un programme d'élimination, d'enlèvement des nids et de mesures dissuasives décrit dans le plan de conservation de l'île Middle.	•	•	
Mener des activités de recherche et de surveillance et élaborer les plans d'action requis pour les espèces préoccupantes du parc, telles que les espèces envahissantes, exotiques, non indigènes et surabondantes, en collaboration avec la communauté scientifique, les autres organisations de conservation et les Premières nations.		•	•

TROISIÈME STRATÉGIE CLÉ Rétablir la mosaïque d'habitats caroliniens	2010-2011	2012-2015	2015-2020
Élaborer une stratégie de gestion pour le marais qui visera à améliorer la qualité de l'eau et tiendra compte des processus naturels de rétablissement afin d'améliorer l'intégrité écologique et de conserver la biodiversité qui représente un écosystème de marais du sud des Grands Lacs.		•	
Élaborer des programmes qui permettent aux gens de participer aux recherches, à la surveillance et au rétablissement dans le cadre du programme Park in Your School, qui comprend des activités éducatives structurées et axées sur les programmes d'études.		•	•
Concevoir et élaborer des programmes d'éducation du public, de diffusion externe et de communication en fonction des recherches et des tendances en sciences sociales sur les publics cibles et leurs intérêts, qui soulignent les activités de recherche, de surveillance et de gestion active nécessaires pour préserver l'intégrité écologique du parc.		•	•

QUATRIÈME STRATÉGIE CLÉ Six mille ans d'histoire : protéger et mettre en valeur les ressources culturelles	2010-2011	2012-2015	2015-2020
Préparer et tenir à jour un inventaire des ressources culturelles du parc.		•	
Entreprendre l'élaboration d'un énoncé de la valeur des ressources culturelles.		•	
Préparer une stratégie de gestion des ressources culturelles comprenant un cadre de gestion et un programme de surveillance des ressources culturelles.		•	
Collaborer avec les Premières nations, les anciens résidents du parc et d'autres personnes ayant des liens avec celui-ci afin de recueillir des histoires et de se renseigner sur les connaissances traditionnelles de ce territoire et les liens avec lui.		•	•
S'assurer que tous les intervenants contribuent à définir la valeur des ressources culturelles dans le parc.		•	
Mobiliser les Premières nations, les anciens résidents et les autres personnes aux fins de l'élaboration et de la proposition d'activités offertes aux visiteurs et de programmes d'éducation du public et de diffusion externe.	•	•	•
S'assurer que les stratégies de marketing, d'éducation du public et de diffusion externe soulignent la possibilité de découvrir le patrimoine culturel du parc, d'en profiter et d'en apprendre davantage à son sujet.		•	•
Établir des partenariats avec les communautés et les groupes culturels, encourager la tenue d'événements qui célèbrent le patrimoine culturel dans le parc (retrouvailles, journées « portes ouvertes », pow-wow).		•	•
Saisir l'occasion de concevoir en collaboration avec les artistes locaux un timbre-poste visant à commémorer le 100 ^e anniversaire du parc national de la Pointe-Pelée.		•	

CINQUIÈME STRATÉGIE CLÉ La collaboration : la clé du succès	2010-2011	2012-2015	2015-2020
Élaborer une stratégie d'éducation du public et de diffusion externe générale et novatrice qui contribuera à la réalisation des trois éléments principaux du mandat, soit la protection, l'éducation et l'amélioration de l'expérience du visiteur.		•	
Élaborer une stratégie ayant pour but d'améliorer la visibilité du parc dans la grande région de Toronto.		•	
Concevoir pour le parc un site Web plus efficace et interactif comprenant des liens vers les sites des partenaires et des Premières nations ainsi que des renseignements portant notamment sur les recherches, la gestion active, l'éducation environnementale et l'intendance.		•	
Élargir les programmes de bénévolat actuels de Parcs Canada et des Friends of Point Pelee afin d'y intégrer des activités de science citoyenne qui pourraient intéresser les bénévoles.		•	
Élargir le programme Park in Your School, qui comprend des activités éducatives structurées et axées sur les programmes d'études.		•	•
Aider la Carolinian Canada Coalition à proposer les programmes et les services définis dans l'entente de contribution conclue avec Parcs Canada.	•	•	
Participer aux discussions et aux évaluations environnementales portant sur des projets d'énergie renouvelable.	•	•	•
Achever le renouvellement et l'amélioration de l'expérience du visiteur au sein du parc.		•	
Être un partenaire actif de Tourism Windsor-Essex-Pelee Island.	•	•	•
Participer à la planification et aux événements relatifs au tourisme communautaire.		•	•
Collaborer avec les entreprises locales afin de trouver des manières de promouvoir le parc dans la région et les entreprises du parc ainsi que d'en améliorer la visibilité.		•	•
Accueillir davantage d'événements communautaires dans le parc.		•	•
Élaborer et présenter une mise à jour annuelle de l'évolution de la mise en œuvre du plan directeur à l'intention du public, des intervenants et des partenaires.	•	•	•
Concevoir et mettre en œuvre un programme annuel de célébration et de reconnaissance de la contribution des partenaires, des intervenants et des citoyens.		•	•
Concevoir et mettre en œuvre une stratégie d'engagement du secteur privé.		•	•

Approche de gestion sectorielle Partie continentale : rive ouest	2010- 2011	2012- 2015	2015- 2020
Utiliser le concept d'expérience du visiteur afin d'orienter la revitalisation et le renouvellement des activités offertes aux visiteurs et d'en concevoir de nouvelles.		•	
Revitaliser l'infrastructure de la promenade du Marais et les activités offertes aux visiteurs à cet endroit.	•	•	
Remplacer la navette de la pointe, à la lumière des renseignements tirés du sondage sur les besoins et intérêts des visiteurs, et envisager le recours à une technologie d'énergie verte pour renouveler cet aspect iconique de l'expérience du visiteur et assurer la protection de la pointe fragile du parc.	•		
À la lumière de données en sciences sociales, fermer certaines installations de la plage nord-ouest, rétablir l'habitat de la dune et continuer de surveiller la fréquentation afin de déterminer quelles installations sont nécessaires. Élaborer un plan de rétablissement pour la région de la dune active.		•	
Concevoir de nouveau l'expérience au centre d'accueil en fonction des données en sciences sociales.		•	
À la lumière de données en sciences sociales, créer un module d'orientation des visiteurs près de l'entrée du parc afin d'interpeler les visiteurs dès leur arrivée.	•		
Participer à des études régionales ou investir dans celles-ci afin de mieux comprendre les processus et la dynamique de la côte et d'élaborer des solutions de gestion.	•		
Améliorer la connaissance et la compréhension des problèmes écologiques causés par l'érosion par rapport à l'accroissement de cette côte.		•	•
Travailler avec la communauté et tous les ordres de gouvernement responsables de trouver une solution durable.		•	•

Approche de gestion sectorielle Partie continentale : rive est et marais	2010- 2011	2012- 2015	2015- 2020
Passer en revue toutes les activités constituant l'expérience du visiteur offertes dans le marais, notamment le canot, le kayak et la pêche, afin d'en évaluer les conséquences écologiques, vérifier les besoins et les intérêts des visiteurs et assurer leur sécurité.		•	
Élaborer une stratégie afin d'intégrer les recommandations découlant de l'examen des activités.		•	
En consultation avec les visiteurs et les intervenants du secteur touristique, concevoir une série d'activités assurant la protection des ressources naturelles et culturelles essentielles à l'expérience du visiteur.		•	
Travailler avec les intervenants, la communauté et tous les ordres de gouvernement responsables des décisions relatives à la planification de l'utilisation des terres ou touchés par celles-ci.	•	•	•
Fournir au besoin des renseignements sur l'importance écologique ainsi que les contributions récréatives, économiques et sociales du parc.	•	•	•
Participer à des études régionales ou investir dans celles-ci afin de mieux comprendre les processus et la dynamique de la côte et d'élaborer des solutions de gestion.	•		
Améliorer la connaissance et la compréhension du problème écologique causé par l'érosion accélérée de la côte.		•	
Travailler avec les intervenants, la communauté et tous les ordres de gouvernement responsables de trouver une solution durable.		•	•

Approche de gestion sectorielle ÎLE MIDDLE	2010- 2011	2012- 2015	2015- 2020
Repérer, en fonction de données en sciences sociales, les publics prioritaires au sein du spectre général de Canadiens et concevoir des programmes d'éducation du public, de diffusion externe et de communication adaptés aux divers niveaux de sensibilisation et de compréhension envers les écosystèmes et l'intégrité écologique, le rôle des parcs nationaux dans la protection de la biodiversité, des espèces à risque et de l'intégrité écologique, ainsi que les techniques de gestion de la conservation des ressources.	•	•	
Utiliser le programme d'évaluation et de surveillance de l'efficacité de Parcs Canada afin de déterminer si les efforts de sensibilisation et d'éducation ont porté fruit.		•	•

ANNEXE 2 :

Surveillance de l'intégrité écologique du parc national de la Pointe-Pelée

Surveillance de l'efficacité de la gestion

Nom du projet	Objectif général – intégrité écologique	Mesures – intégrité écologique	Cible
Plan de gestion des cerfs	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire l'incidence du broutage excessif des cerfs sur la végétation du parc. • Réduire les pressions sur la végétation herbacée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Abondance de cerfs • Hauteur des trilles blancs 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir une capacité d'accueil estimée de 6 à 8 cerfs par km² d'ici 2012. • Constater une augmentation de la hauteur des trilles.
Plan de conservation de l'île Middle	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir et rétablir l'intégrité écologique de l'île Middle, notamment les espèces en péril. 	<ul style="list-style-type: none"> • Régénération et santé de la végétation • Densité des nids de cormorans • Surveillance des espèces végétales en péril 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire ou stopper le taux de déclin de la végétation d'ici 2012. • Réduire le nombre de nids à 30-60/ha d'ici 2012. • Réduire ou stopper le taux de déclin des espèces végétales en péril d'ici 2012.
Agir sur le terrain - Rétablissement de la savane du cordon sablonneux du lac Érié (SCSLE)	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter l'étendue de la SCSLE. <p>-----</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer l'incidence du feu sur les communautés de la SCSLE en évaluant comment les principales espèces végétales (indicateurs) se rétablissent d'un incendie en terme d'occupation (pourcentage de couverture par endroit). <p>-----</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les conditions de luminosité de l'oponce de l'Est. <p>-----</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Étendue aérienne de la SCSLE (ha) <p>-----</p> <ul style="list-style-type: none"> • Indicateurs de la présence et de l'abondance (couverture) des espèces végétales <p>-----</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ensoleillement moyen et conditions de couvert au-dessus de l'oponce <p>-----</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter à 8 ha l'habitat de SCSLE dans les champs. • Augmenter à 2 ha l'habitat de SCSLE sur la plage ouest (pour 5 ans). <p>-----</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la couverture des espèces végétales de la SCSLE de ± 2 ds de la valeur moyenne annuelle par rapport aux données de référence. <p>-----</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire diminuer le nombre d'oponces se trouvant à l'ombre de 5 %. <p>-----</p>

Nom du projet	Objectif général – intégrité écologique	Mesures – intégrité écologique	Cible
<p>Agir sur le terrain - Rétablissement de la savane du cordon sablonneux du lac Érié (SCSLE)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les conditions de l'habitat (SCSLE) pour les oiseaux des habitats découverts. ----- • Améliorer les conditions de l'habitat (SCSLE) pour les papillons. 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversité des oiseaux des habitats découverts ----- • Diversité des papillons 	<ul style="list-style-type: none"> • Observer une augmentation du nombre d'oiseaux des habitats découverts. ----- • Observer une hausse de la diversité des papillons.
<p>Rétablissement du scinque pentaligne par la réhabilitation de l'habitat</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître l'habitat pour la conservation de l'espèce. 	<ul style="list-style-type: none"> • Abondance du scinque pentaligne • Accroissement de l'habitat du scinque pentaligne selon la mesure de l'étendue aérienne de la SCSLE 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune cible établie.

Surveillance de l'intégrité écologique du parc national de la Pointe-Pelée Surveillance de l'état

Nom du projet	Objectif général – intégrité écologique	Mesures – intégrité écologique	Cible
Réintroduction du petit polatouche et rétablissement de la population	<ul style="list-style-type: none"> Rétablir la population de l'espèce de manière à en assurer la viabilité. 	<ul style="list-style-type: none"> Abondance du petit polatouche 	<ul style="list-style-type: none"> Rétablir une population de 600 individus.
Oiseaux de la forêt, de la SCSLE et du marais	<ul style="list-style-type: none"> Préserver la biodiversité du parc. 	<ul style="list-style-type: none"> Abondance et diversité des oiseaux nicheurs 	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir ou améliorer le niveau actuel de diversité des oiseaux.
Grenouilles et crapauds	<ul style="list-style-type: none"> Préserver la biodiversité du parc. 	<ul style="list-style-type: none"> Abondance et diversité des espèces 	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir ou améliorer le niveau actuel de diversité des anoures.
Caractéristiques du paysage de la forêt et du marais	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la superficie et la connectivité des habitats du grand écosystème du parc. 	<ul style="list-style-type: none"> Superficie appropriée de la forêt Connectivité appropriée de la forêt 	<ul style="list-style-type: none"> Atteindre une superficie et un niveau de connectivité appropriés pour les secteurs de la forêt et du marais dans le grand écosystème du parc.
Santé des arbres	<ul style="list-style-type: none"> Surveiller l'état de santé de la forêt. 	<ul style="list-style-type: none"> État de la cime des arbres 	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir un taux de dépérissement de la cime de moins de 25 % pour les arbres de la parcelle.
Incidence des sentiers d'ornithologie	<ul style="list-style-type: none"> Réduire l'incidence des visiteurs sur la végétation. 	<ul style="list-style-type: none"> Longueur des sentiers saisonniers non officiels 	<ul style="list-style-type: none"> Réduire la longueur des sentiers saisonniers non officiels.
Plantes étrangères envahissantes (centaurée maculée)	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'état de la végétation dans la SCSLE en réduisant la couverture de la centaurée maculée. 	<ul style="list-style-type: none"> Couverture de l'espèce 	<ul style="list-style-type: none"> Réduire la couverture de la centaurée maculée de ± 2 ds de la valeur moyenne annuelle par rapport à la référence d'ici 2013.
Qualité de l'eau dans le marais	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la qualité de l'eau du marais de la pointe Pelée. 	<ul style="list-style-type: none"> Paramètres de la qualité de l'eau : turbidité, pH, nutriments, oxygène dissous 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la qualité de l'eau (niveau « bon ») selon un index établi.

ANNEXE 3

Espèces dont la conservation est préoccupante

**Espèces en péril du parc national de la Pointe-Pelée inscrites
à la liste du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada
(COSEPAC)**

Cette liste présente les espèces en péril du parc national de la Pointe-Pelée inscrites à la liste du COSEPAC. Le statut indiqué après le nom de chaque espèce représente son statut national établi par le COSEPAC et non le statut de l'espèce au sein du parc. Les espèces qu'on ne trouve plus dans le parc sont suivies d'un astérisque (*).

Oiseaux (25)

TOURTE VOYAGEUSE (disparue) *
 COLIN DE VIRGINIE (en voie de disparition) *
 RÂLE ÉLÉGANT (en voie de disparition)
 PLUVIER SIFFLEUR (sous-espèce circumcinctus)
 (en voie de disparition)
 EFFRAIE DES CLOCHERS (en voie de disparition) *
 PARULINE DE KIRTLAND (en voie de disparition)
 MOUCHEROLLE VERT (en voie de disparition)
 PARULINE ORANGÉE (en voie de disparition)
 BRUANT DE HENSLOW (en voie de disparition)
 PIE-GRÈCHE MIGRATRICE DE L'EST (en voie de disparition)
 BÉCASSEAU-MAUBÈCHE (sous-espèce rufa) (en voie de disparition)
 PARULINE À CAPUCHON (menacée)
 PETIT BLONGIOS (menacée)
 PARULINE À AILES DORÉES (menacée)
 MARTINET RAMONEUR (menacée)
 ENGOULEVENT D'AMÉRIQUE (menacée)
 PIC À TÊTE ROUGE (menacée)
 MOUCHEROLLE À CÔTÉS OLIVE (menacée)
 PARULINE DU CANADA (menacée)
 ENGOULEVENT BOIS-POURRI (menacée)
 FAUCON PÈLERIN (sous-espèce anatum) (préoccupante)
 HIBOU DES MARAIS (préoccupante)
 PARULINE AZURÉE (préoccupante)
 PARULINE HOCHEQUEUSE (préoccupante)
 PARULINE POLYGLOTTE (préoccupante)
 QUISCALE ROUILLEUX (préoccupante)
 GRÈBE ESCLAVON (préoccupante)

Mammifères (3)

RENARD GRIS (menacée) *
TAUPE À QUEUE GLABRE (préoccupante)
LOUP DE L'EST (préoccupante) *

Amphibiens (3)

SALAMANDRE TIGRÉE (population des Grands Lacs) (disparue du pays) *
RAINETTE GRILLON DE BLANCHARD (en voie de disparition) *
CRAPAUD DE FOWLER (menacée) *

Insectes (1)

MONARQUE (préoccupante)

Mollusques (1)

COULEUVRE FAUVE DE L'EST (en voie de disparition)

Reptiles (15)

CROTALE DES BOIS (disparue du pays) *
COULEUVRE AGILE BLEUE (en voie de disparition) *
COULEUVRE D'EAU DU LAC ÉRIÉ (en voie de disparition)
COULEUVRE OBSCURE (population carolinienne) (en voie de disparition) *
SCINQUE PENTALIGNE (population carolinienne) (en voie de disparition)
COULEUVRE FAUVE DE L'EST (population carolinienne) (en voie de disparition)
TORTUE PONCTUÉE (en voie de disparition) *
MASSAUGA (menacée) *
TORTUE MUSQUÉE (menacée)
TORTUE-MOLLE À ÉPINES (menacée)
TORTUE MOUCHETÉE (population des Grands Lacs/Saint-Laurent) (menacée)
COULEUVRE À NEZ PLAT (menacée)
TORTUE GÉOGRAPHIQUE (préoccupante)
TORTUE SERPENTINE (préoccupante)
COULEUVRE TACHETÉE (préoccupante) *

Poissons (6)

MÉNÉ CAMUS (en voie de disparition) *
SUCET DE LAC (en voie de disparition)
LÉPISOSTÉ TACHETÉ (menacée)
CRAPET SAC-À-LAIT (préoccupante)
BROCHET VERMICULÉ (préoccupante)
ESTURGEON JAUNE (populations des Grands Lacs/cours supérieur du fleuve Saint-Laurent) (menacée) *

Plantes (11)

OPONCE DE L'EST (en voie de disparition)

MÛRIER ROUGE (en voie de disparition)

NOYER CENDRÉ (en voie de disparition)

CAMASSIE FAUX-SCILLE (population de l'île Middle) (menacée)

CHICOT FÉVIER (population de l'île Middle) (menacée)

CARMANTINE D'AMÉRIQUE (menacée)

PTÉLÉA TRIFOLIÉ (menacée)

MICOCOULIER RABOUGRI (menacée)

FRÊNE BLEU (préoccupante)

KETMIE DES MARAIS (préoccupante)

ROSIER SÉTIGÈRE (préoccupante)

Plantes avasculaires (1)

ANDERSONIE CHARMANTE (en voie de disparition)

ANNEXE 4

 Plan directeur du parc national de la Pointe-Pelée :
 Objectifs et stratégies clés appuyant les cibles de rendement de l'Agence
 Parcs Canada

Activité de programme	Cibles de l'Agence Parcs Canada	Stratégies clés	Objectifs
Conservation des ressources patrimoniales	• Améliorer un indicateur d'intégrité écologique dans 26 parcs nationaux de mars 2008 à mars 2013.	3	3.1, 3.2
	• Atteindre 80 % des cibles de gestion active visant à améliorer l'intégrité écologique d'ici mars 2014.	1, 3	1.2, 3.1, 3.2
	• Maintenir l'état des ressources culturelles administrées par le PNPP d'ici mars 2014.	4	4.1, 4.2
	• Mettre en œuvre 100 % des programmes de rétablissement des espèces en péril dont le PNPP est le principal responsable d'ici 2014.	3	3.3
Expérience du visiteur	• Constaté qu'en moyenne, 85 % des visiteurs interrogés considèrent que le parc revêt de l'importance à leurs yeux.	2, 3	2.1, 3.4
	• Constaté qu'en moyenne, 90 % des visiteurs interrogés sont satisfaits et 50 % des visiteurs sont très satisfaits de leur visite.	2, 3	2.1, 3.4
	• Observer une augmentation de 16 % du taux de fréquentation du PNPP entre 2008 et 2012.	2, 5	2.2, 5.3
	• Constaté qu'en moyenne, 60 % des visiteurs considèrent qu'ils en ont appris davantage au sujet du patrimoine naturel et culturel de l'endroit.	1, 2, 3, 4, 5	1.2, 2.1, 3.4, 4.2, 5.1
	• Constaté qu'en moyenne, 90 % des visiteurs interrogés ont aimé leur visite.	2, 3	2.1, 3.4
Éducation du public, diffusion externe et communications externes	• Augmenter le pourcentage de Canadiens qui considèrent qu'ils en ont appris davantage sur le patrimoine des endroits administrés par Parcs Canada d'ici 2014.	3, 5	3.5, 5.1
	• Augmenter le pourcentage de Canadiens qui comprennent que les endroits d'importance nationale administrés par Parcs Canada sont protégés et mis en valeur en leur nom d'ici mars 2014.	3, 5	3.5, 5.1
Engagement des intervenants et des partenaires	• Augmenter le pourcentage d'intervenants et de partenaires qui soutiennent la protection et la mise en valeur des endroits administrés par Parcs Canada d'ici mars 2014.	1, 2, 3, 5	1.2, 2.3, 3.3, 3.5, 5.1, 5.4
	• Augmenter le pourcentage d'intervenants et de partenaires qui croient qu'ils ont l'occasion d'influer sur les activités de Parcs Canada ou d'y contribuer d'ici mars 2014.	1, 2, 3, 5	1.1, 1.2, 1.3, 2.3, 3.5, 5.1, 5.4